
L'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest canadien

les actes du deuxième colloque du
Centre d'études franco-canadiennes
de l'Ouest tenu à la
Faculté Saint-Jean (Edmonton)
les 3 et 4 décembre 1982

Table des matières

L'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest canadien

Les actes du deuxième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest
tenu à la Faculté Saint-Jean (Edmonton) les 3 et 4 décembre 1982
(Edmonton, 1983)

SOMMAIRE	PAGES
Présentation par Gilles CADRIN	7-9
Programme du colloque	10-12
Mot de bienvenu par Gamila MORCOS	15-16
L'originalité de l'œuvre de Georges Bugnet par l'abbé Jean PAPEN	17-35
La nostalgie du surnaturel chez Georges Bugnet par Myo KAPETANOVICH	37-48
Le lexique "canadien" dans "La Forêt" de Georges Bugnet par David F. ROGERS.....	49-60
Coup d'œil bibliographique récent sur l'œuvre de Georges Bugnet par Georges DUROCHER	61-66
"Mon Pays Noir sur Blanc": réaction d'un Franco-Manitobain par Hubert BALCAEN	67-77
Le Manitoba français et son théâtre: recherches et renouveau dramatique par Ingrid JOUBERT	79-92
Quelques images de l'Ouest dans le théâtre québécois par Richard CHADBOURNE	93-102
La publication, en français, dans l'Ouest par Annette SAINT-PIERRE	103-108
Aspects de la vie culturelle en Colombie-Britannique par Catou LÉVESQUE	109-114
La philosophie du livre "Le Poème des Objets"	

par Christine DUMITRIU VAN SAANEN	115-119
L'évolution de l'architecture religieuse des francophones de l'Alberta par Gilles CADRIN	121-141
Pierre Falcon et Louis Riel: deux bardes métis par Glen CAMPBELL.....	143-153
Les débuts des Sœurs de l'Assomption au lac d'Oignons par Sœur Flore HOUDE, a.s.v.	155-160
Quelques modalités éducationnelles pour une minorité linguistique: le français à l'école par Angéline MARTEL.....	161-169
La Charte canadienne des droits et libertés et les droits scolaires des minorités francophones par Roger BILODEAU	171-186

Présentation

Lorsqu'en 1981 Annette Saint-Pierre a lancé l'idée d'un colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), le monde académique a applaudi à cette heureuse initiative et a répondu à l'appel. A la fin du colloque, on a formulé le vœu que chaque année on se rassemble pour faire le point sur l'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest. Cette année, c'est à la Faculté Saint-Jean qu'est revenu l'honneur d'organiser ce deuxième colloque.

Nous avons alors voulu, par le choix des thèmes, que son contenu ait un double caractère. D'une part, qu'il offre un regard sur le passé parce que l'histoire, la vie et les réalisations des francophones de l'Ouest méritent une tribune qui ferait connaître leurs faits et gestes, leur pensée, leur art. Nous avons donc choisi de réserver une place importante à Georges Bugnet qui, malgré le peu d'études consacrées à son oeuvre, demeure l'auteur francophone le plus célèbre de l'Alberta. Le théâtre a été retenu comme deuxième sujet parce que, présent très tôt dans la vie des francophones de l'Ouest, il connaît un regain de vie tant au niveau de l'écriture que sur les tréteaux. Enfin, toujours dans le but de faire revivre le passé, nous avons accueilli

des présentations variées portant sur l'histoire, la culture, la civilisation et la littérature.

D'autre part, par le choix des thèmes nous avons voulu revêtir ce colloque d'un caractère engagé, tourné vers l'avenir. Il s'agissait d'exposer des problèmes concrets, de les examiner et de proposer des moyens d'action. D'abord au niveau de la publication: l'édition et ses possibilités et même la création d'une revue. La question a été abordée tant dans les coulisses que lors de la table ronde portant sur la publication dans l'Ouest.

Quant au théâtre, les participants ne se sont pas restreints à dresser un constat de succès entremêlés de difficultés; ils ont abordé les côtés concrets soit celui de la formation des adolescents au théâtre, à l'écriture et à la production théâtrale. Ils ont suggéré des initiatives qui lui assureraient une plus grande place dans la vie de la population en général.

Enfin, nous avons senti que ce colloque nous offrait l'occasion rêvée de promouvoir une idée qui fait péniblement son chemin dans l'Ouest, c'est-à-dire, la création d'écoles françaises homogènes. Rassurer le public minoritaire rempli d'inquiétudes devant un concept pédagogique qui propose d'ignorer les contraintes de notre milieu et informer ce même public des droits linguistiques nouvellement acquis en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, voilà deux tâches qui nous sont apparues comme des gestes des plus concrets que nous puissions poser pour faire en sorte que la vie française ne se transforme jamais en une réalité éteinte que seuls les chercheurs tenteraient de faire revivre par leurs études.

Faire le point sur la vie française mais aussi travailler en vue de sa poursuite, concrète et vivante, tels étaient les objectifs des organisateurs de ce deuxième colloque. Ils n'ont pas été déçus: le nombre de gens qui ont assisté au colloque a dépassé leurs attentes et la variété et la qualité des présentations ont su les combler de satisfaction.

* * *

A titre de co-organisateur du deuxième colloque du CEFCO, j'adresse des remerciements chaleureux à ceux qui ont rendu possibles cette rencontre ainsi que la publication des Actes. Il faut mentionner Myo Kapetanovich qui n'a pas hésité à

accepter que le colloque soit organisé à la Faculté Saint-Jean. Il a apporté un appui constant marqué d'un optimisme irréductible. Paul Dubé a proposé le sujet de l'école française lequel s'inscrit dans le cadre de son engagement personnel. Gracien Allaire, directeur du Salon d'histoire, a offert généreusement les bénéfices de son expérience tant au niveau de l'organisation que de la publication. Le traitement et la programmation des textes ont été réalisés par Claude et Pierre Guérette. Dolorès Cadrin a contribué à la correction des épreuves. Bien d'autres ont collaboré de près ou de loin au colloque et à la publication des Actes. Je dois cependant identifier deux personnes: Annette Saint-Pierre, directrice du CEFCO, elle en a été la force animatrice; et Gamila Morcos, doyen de la Faculté Saint-Jean, elle a offert un appui sans réserve.

Gilles Cadrin

Programme

L'ÉTAT DE LA RECHERCHE ET DE LA VIE FRANÇAISE DANS L'OUEST CANADIEN

Vendredi, le 3 décembre

9h15 Gamila Morcos, doyen de la Faculté Saint-Jean
Mot de bienvenue

9h30 Hubert Balcaen
— *Mon pays noir sur blanc: réaction d'un Franco-Manitobain*

9h50 Glen Campbell
— *Pierre Falcon et Louis Riel: deux bardes métis*

10h30 TABLE RONDE:
L'œuvre et la vie de Georges Bugnet

Modérateur: Roger Motut

PARTICIPANTS:

Georges Durocher
— *Un coup d'oeil bibliographique récent sur l'œuvre
de Georges Bugnet*

Jean Papen
— *L'originalité de l'œuvre de Georges Bugnet*

David Rogers
— *Le lexique "canadien" dans "La Forêt" de Georges Bugnet*

Jean-Marcel Duciaume
— *Tentative de définition d'une littérature canadienne d'après la
correspondance de Georges Bugnet*

Myo Kapetanovich
— *La nostalgie du surnaturel chez Georges Bugnet*

Un après-midi consacré au Théâtre

13h30 Richard Chadbourne

— *Quelques images de l'Ouest dans le théâtre québécois*

13h50 Ingrid Joubert

— *Le Manitoba français et son théâtre:
recherches et renouveau dramatique*

14h10 Christine Dumitriu van Saanen

— *Philosophie du livre "Le poème des objets"*

14h30 TABLE RONDE:

Le théâtre en français dans l'Ouest

Modérateur: Myo Kapetanovich

PARTICIPANTS:

Pierre Bokor

— *Le théâtre dans un milieu minoritaire*

Laurier Gareau

— *Formation de l'adolescent au théâtre*

Catou Lévesque

— *21 ans de théâtre en français à Vancouver*

20h00 Le Théâtre Français d'Edmonton

La Mandragore de Machiavelli, dans une mise en scène
de Pierre Bokor

Samedi, le 4 décembre

9h30 Gilles Cadrin

— *L'évolution de l'architecture religieuse des francophones de l'Alberta*

Flore Houde

— *Les débuts des Sœurs de l'Assomption au lac d'Ognons*

10h30 TABLE RONDE:
Pour une publication en français dans l'Ouest
Modérateur: Jean-Marcel Duciaume

PARTICIPANTS:

Christine Dumitriu van Saanen et
Nadine McKenzie

— *La Société Littéraire Francophone de l'Alberta*

Annette Saint-Pierre

— *La publication, en français, dans l'Ouest*

Catou Lévesque

— *La publication, en français, en Colombie-Britannique*

13h30 TABLE RONDE:
Pour une école française dans l'Ouest
Modérateur: Paul Dubé

PARTICIPANTS:

Roger Bilodeau

— *La Charte canadienne des droits et libertés et
les droits scolaires des minorités francophones*

Angéline Martel

— *Quelques modalités éducationnelles pour une minorité linguistique: le français à l'école*

16h15 Mot de clôture

Mot de bienvenue

Au nom de la Faculté Saint-Jean, j'ai l'honneur et le plaisir de saluer les participants à ce 2^e colloque du CEFCO, colloque qui, comme vous avez pu le lire dans les lettres d'invitation, est centré sur l'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest.

Disons d'emblée que la composition de cette assemblée où voisinent les littéraires, les dramaturges, les bibliothécaires, les éditeurs, les éducateurs et j'en passe... cette assemblée, dis-je, est très prometteuse. En effet, le moment est arrivé où il devient de plus en plus difficile de faire progresser les recherches dans un domaine en particulier, sans faire appel à la collaboration étroite des spécialistes des différentes sciences humaines. Mais que ce moment est aussi celui où il devient de plus en plus ardu de faire avancer les recherches francophones de l'Ouest dans une province particulière sans faire appel à la collaboration des autres provinces qui s'intéressent au même domaine. Le colloque qui se réunit aujourd'hui en est une preuve évidente.

Depuis un certain nombre d'années, cette recherche s'est développée de manière isolée et partielle dans différents centres

et, malgré les moyens certainement réduits et insuffisants dont disposaient les chercheurs, elle a abouti à des résultats concrets qui permettent d'augurer favorablement de ses possibilités futures.

En constatant cela, je pense bien entendu en premier lieu aux travaux de la plupart d'entre vous mais aussi à un certain nombre de chercheurs absents qui, malheureusement retenus ailleurs, n'ont pu participer à notre réunion. J'attache une importance particulière à notre rencontre d'aujourd'hui au cours de laquelle il me semble qu'il s'agit moins d'établir un bilan des résultats que de créer les conditions d'une coopération et d'une information mutuelles qui pourraient favoriser les recherches à venir.

Il s'agit aussi de souligner, par la publication des actes du colloque, l'importance de la perspective interdisciplinaire de la vie française dans l'Ouest et d'attirer ainsi l'attention des institutions et des chercheurs qui travaillent dans ce domaine, sur les possibilités nouvelles qui s'ouvrent à eux.

Et c'est pourquoi je vous remercie d'être venus et j'espère que cette rencontre constituera le premier pas vers une collaboration dont les résultats, j'en suis certaine, ne seront pas longs à se faire sentir.

Gamila Morcos
Doyen de la Faculté Saint-Jean

L'originalité de l'oeuvre de Georges Bugnet

par l'abbé Jean Papen

*curé de la paroisse St-Michael
à Prince-Albert*

Le 11 janvier 1981, s'endormait dans le Seigneur un des êtres les plus extraordinaires que j'ai connus, un homme qui meurt à l'âge de 101 ans, qui laisse derrière lui un recueil de poésie bien unique en littérature canadienne-française, des romans dont l'un, *La Forêt*, restera un des chefs-d'oeuvre de la littérature régionaliste du Canada, des essais et de nombreux articles de revues et de journaux, une correspondance abondante avec les grands maîtres de la littérature canadienne-française des années trente, la création de quelques roses de réputation internationale, un homme qui devint Docteur honoraire de l'Université de l'Alberta après de longues années d'oubli quasi total et qui, à cause de son grand âge, reçoit l'honneur de voir le Bureau des Gouverneurs de l'Université se déplacer en entier pour lui conférer ce titre dans le village où il s'était retiré; un auteur dont le style est sans doute dépassé, dont bien des idées nous semblent étrangères et vieillottes, mais cependant dont certaines intuitions ou perceptions de la nature humaine aussi bien que cosmique sont encore fascinantes et même profondément contemporaines. Je veux parler, comme vous le devinez bien, de Georges Bugnet.

En 1967, j'écrivais une thèse de doctorat à l'Université Laval sur la vie et l'oeuvre de cet homme de lettres canadien et je sais que, depuis ce temps, certaines études ont été écrites sur cette oeuvre, en particulier par David Carpenter et Jean-Marcel Duciaume. Malheureusement, étant engagé à plein temps depuis près de 10 ans en pastorale paroissiale, je n'ai guère pris le temps de suivre ces travaux, et donc je dois avouer humblement que j'en suis resté aux intuitions et aux analyses de ma thèse, même si elle date d'une quinzaine d'années. Aussi je voudrais dégager de cette thèse ce que je crois être l'essentiel de l'originalité au coeur de l'oeuvre de Georges Bugnet et situer ainsi cette oeuvre dans la littérature canadienne. Nous centrerons notre attention d'abord sur le thème fondamental de cette oeuvre, puis nous verrons les harmoniques principales de ce thème tant dans ses écrits romanesques que poétiques et même philosophiques, et enfin nous dégagerons ce qui distingue Bugnet dans la littérature canadienne-française de l'Ouest.

I- Le Thème Principal

Le thème central qui a toujours inspiré Georges Bugnet depuis son premier poème *Le Coyotte*, depuis son premier conte publié, *Le Pin du Maskeg*, jusqu'aux dernières critiques des études littéraires composées sur son oeuvre, c'est un sens profond et poétique de la grandeur majestueuse de la nature, mais une nature qu'il considérera toujours comme une maîtresse de vie et jamais comme une comparse de l'aventure humaine. Il faut cependant comprendre que Bugnet arrive dans l'Ouest canadien au tout début de ce siècle avec une attitude intellectuelle française mêlée d'idéalisme, de romantisme littéraire, d'ambition économique, de supériorité bourgeoise et d'un certain christianisme conservateur. Or son expérience personnelle lui apprend à respecter profondément l'ordre de la nature et à ne pas s'en fiche comme si, dans la forêt sauvage de l'Ouest et au cours des hivers canadiens, on pouvait y agir à sa guise. Il fonce dans l'Ouest canadien avec l'ambition de conquérir la nature, l'espoir de devenir riche rapidement, et le rêve de retourner en France pour y bercer le reste de sa vie dans les loisirs intellectuels et littéraires. Mais l'expérience de la vie de pionnier, ses défaites devant la tâche d'asservir la nature, son expérience même spirituelle qu'il dégagera de ses recherches

en horticulture, sa contemplation longue et enrichissante de l'ordre du réel et les leçons qu'il dégage des limites du pouvoir humain sur cet ordre, tout cela lui donne graduellement le goût des choses calmes et profondes, le sens de l'importance relative de chaque être, la capacité d'évaluer le réel et de s'attacher à l'essentiel.

Pour Bugnet, la nature n'est donc pas un phénomène qui amuse et réjouit; elle n'est pas un pur objet de description au gré des impressions du poète ou du romancier; elle n'est pas un cadre enchanteur ou mélancolique, une plate-forme bucolique où se déclament les joies ou les peines de son "moi" intérieur. Elle ne compte pas comme une valeur à posséder ou à exploiter. Elle est essentiellement une maîtresse de vie qui élève et ennoblit l'homme parce qu'elle le place non pas dans un état de domination, mais dans une vocation de responsabilité et de dépassement intérieur.

Français d'origine, pionnier de l'Ouest, Bugnet n'avait donc pas derrière lui le passé du Québec, sa mentalité, ses inquiétudes. Le regard qu'il posait sur la réalité canadienne gardait donc toute sa virginité, son originalité. Écrivain français au Canada, il ne se sentait pas obligé de mettre sa plume "en service national". Mêlé au sein d'une population pluraliste au point de vue ethnique et religieux, il ne visait pas à l'apologétique. Il tâchait d'aborder la réalité canadienne d'un point de vue où Canadiens d'expression anglaise et d'expression française, quels que soient leurs antécédents ethniques, pourraient se rencontrer. Puisque la langue, l'histoire, la culture, la religion divisent les Canadiens, leur seul lien, c'est leur propre géographie, leur propre pays et sa nature nordique, identique à elle-même dans sa puissance et son immensité d'un océan à l'autre, et pourtant infiniment variée dans les multiples visages qu'elle offre au regard de celui qui la parcourt à partir des petits ports situés au bord de l'Atlantique, à travers les villes pittoresques des Laurentides et les forêts vierges du Bouclier Canadien jusqu'au silence fermé des Prairies et la majesté sévère des Rocheuses¹.

Or la nature au Canada garde partout la même note dominante. Chaque Canadien la ressent malgré lui, qu'il soit sur la côte nord du Saint-Laurent, sur les rives de la baie d'Hudson ou dans les forêts de la Colombie: c'est la supériorité et la grandeur de la nature devant la petitesse de l'homme. En dépit

de son courage, de ses efforts et de sa tenacité, le Canadien sent son impuissance radicale à conquérir totalement ce vaste domaine. Inconsciemment, il s'est imprégné d'un sentiment, sinon d'adoration, du moins de profond respect pour cette nature plus forte que lui. S'il compte certains succès incontestables dans la maîtrise de cette immense géographie, il en saisit spontanément les limites. Il a bien pu transformer en domaine civilisé la lisière méridionale du pays, une étendue large à peine de trois cents milles. Mais les grandes forêts et les immenses plaines vierges du nord arrêtent ses conquêtes. Elles demeurent maîtresses de leur destinées, fidèles à l'ordre antique et harmonieux que leur fixa la Providence.

Malgré tous les chants de victoire qu'il entonne pour se donner courage et se persuader, comme le font d'autres Américains et comme on le fait en Europe, qu'il est le souverain à qui tout doit humblement obéir, il éprouve confusément la satisfaction que ces hymnes de triomphe paraissent avoir quelques sonorités discordantes. Et tandis qu'ailleurs l'homme ne voit guère que sa grandeur, en Canada, il discerne aussi sa petitesse. Auprès de sa puissance, il en voit qui l'égale, il en voit qui le surpassent.

Dès son premier roman d'importance, *Nipissa*, un des rares romans de la littérature canadienne-française des années trente qui sera traduit en anglais, ce qui lui vaudra d'ailleurs sa réputation, Bugnet déchiffre la destinée de l'homme dans celle de la nature. Il articule l'une à l'autre, l'homme et le milieu, dans l'harmonie d'un même cycle de mort et de vie, d'anéantissement de sa renaissance.

Tous les êtres, comme l'homme, ne s'accroissent que pour la tombe. Ils épaississent un peu plus les cendres d'où nul ne sait, sauf l'Ouvrier éternel, quel ordre, quelle harmonie renaitra. Mais ce seront toujours les humbles saules parmi les arbres et les humbles hommes parmi les nations qui, tant qu'elle durera à la surface de la terre, referont la vie sur l'écrasement des siècles.

Avec ce roman, Bugnet parvenait à créer une oeuvre d'une densité humaine et d'une qualité littéraire autrement supérieure à celle du *Lys de sang*. Peut-être ses oeuvres futures gagneront-elles en style plus sombre et plus mesuré. Toutefois elles ne

rayonneront jamais plus de cette lumière douce et tamisée, sereine et profonde d'une après-midi d'automne dont le charme séduisant n'est même pas rompu par les événements tragiques de la mort de Mahigan ni celle du Bonhomme Lajeunesse ou par les déchirements douloureux qui broyaient le cœur de Nipsya. Dans les *Voix de la Solitude*, il retrouvera et même dépassera ce sommet où, comme dans *Nipsya*, sa pensée pouvait déployer toute son envergure et pénétrer un univers vaste et grandiose dont la même loi rythmait la marche du monde et la destinée des hommes. Mais même là, on cherchait en vain cette poésie pure et discrète qui diffuse sa grâce délicate comme une eau de source coulant sans bruit sur la mousse.

Lire *Nipsya*, c'est d'abord découvrir avec sympathie ce passé si récent et pourtant si lointain déjà dans l'esprit des gens qui habitent aujourd'hui les Prairies. Lire ce roman, c'est se replonger dans cette époque qui ne date même pas d'un siècle, où nos propres pères, pionniers courageux de l'Ouest, vivaient dans le même cadre les événements dont nous parle Bugnet. Aussi, parce qu'il en puise le souvenir dans sa propre expérience, il nous les décrit avec cette ferveur d'un ancien qui nous raconte son jeune temps à jamais révolu. On retrouve dans ces pages des scènes vivantes comme celle du domptage d'une "cayousse" sauvage, ou encore d'une nouvelle paire de boeufs. On visite l'intérieur sombre de ces chantiers de pionniers, bâtis de troncs d'épinette assemblés en queue d'aronde et l'on vit des scènes domestiques familières entre ces murs blanchis à la marne. On entre aussi dans ce magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson, espèce de magasin général au centre duquel trône l'indispensable "truie" de fonte. On participe à ce pèlerinage d'été à Sainte-Anne, marqué par cette piété sévère et frustre des paysans et cette ferveur simple des Métis qu'on retrouve encore aujourd'hui au lac Sainte-Anne en Alberta ou à Saint-Laurent en Saskatchewan. Le lecteur assiste aussi à des cérémonies indiennes comme la danse du soleil et il suit les détails de ces rites sanglants et mystérieux de propitiation. Il est encore témoin muet et ému de la lente et sereine agonie du Bonhomme Lajeunesse. "Le vieux voyageur était parti découvrir les contrées éternelles". Il est présent aussi au sacrifice de Mahigan qui, d'un héroïsme stoïque, veut racheter aux yeux du Grand Esprit son frère et sa conscience.

On admire enfin cette nature quand elle se métamorphose, de saison en saison, en beautés successives et toujours grandioses.

Toute cette contrée, que les Blancs n'avaient pas encore conquise et ravagée, accomplissait ses destinées suivant le destin antique, et réglé jusqu'au plus infime détail, tel que l'avait établi la loi éternelle².

Plus habile ici que dans *Le Lys de sang*, Bugnet ne décrit pas pour décrire. Même les détails botaniques ne chargent pas. Ils donnent à l'ensemble de l'oeuvre une intensité de vie nécessaire pour créer le climat de vitalité naturelle selon lequel progresse le récit. Les paysages calmes ou orageux, nocturnes ou ensoleillés, sont tous intimement tissés dans la trame du récit, car la nature évolue comme Nipsya, avec elle, mais non pas pour elle. En effet, cette nature ne s'associe pas à son drame et ne l'amplifie pas de ses résonances cosmiques. La nature n'est ainsi ni comparse, ni confidente, mais simplement et totalement présence dynamique et puissante, capable d'influencer de son mystère et d'illuminer de sa propre loi le drame humain qui se déroule en son sein. L'homme contemple la nature et y lit son propre destin. Tous ces événements et tous ces spectacles, on les verra en général, non pas avec les yeux du touriste curieux d'exotisme tout en étant au fond indifférent à la vraie vie qui se passe autour de lui, mais on les contempera du regard virginal de Nipsya qui surprenait en soi et autour d'elle l'éveil d'un monde nouveau.

En effet, le récit avance au rythme des saisons. Il s'ouvre dans la lumière du printemps, et on assiste dans la première partie à l'arrivée de Nipsya à l'âge nubile. La seconde partie nous situe au coeur de l'été, au coeur aussi de Nipsya en croissance. Elle découvre l'amour, mais elle connaît la brûlure de l'incompréhension, la sécheresse de l'épreuve. La troisième partie nous amène l'automne et l'hiver qui le suit si rapidement. Pour Nipsya, c'est une brève période d'affection douce et rapide comme ces jours d'octobre que l'on nomme dans l'Ouest "l'été des sauvages"; puis, c'est le désespoir, la tentation de tout laisser sombrer dans la blancheur neutre et morte de l'indifférence. Enfin, dans la quatrième partie, le printemps revient pour vaincre de sa vie la somnolence de l'hiver. Aussi Nipsya, dans la mort à soi-même, retrouve la vie, une vie plus intense

et authentique, promesse même de fécondité, car au terme du roman, s'annonce sa maternité. Une telle structure si étroitement liée au drame même du récit ne peut qu'aider à donner au roman cette solidité qui prouve le travail soigné. Par lui-même, ce plan nous donne une compréhension plus juste de l'homme situé non pas au-delà, mais au sein de cet univers dont il est le gardien et le prêtre, aussi bien que l'enfant et le disciple.

Avec *Nipsya* et tout au long de son oeuvre, Bugnet gardera cette première perception bien distincte d'une nature "mesure de toutes choses" comme le décrivait Gérard Tougas. La critique s'est plu à comparer *Nipsya* à *Maria Chapdelaine*. Si le roman de Louis Hémon l'emporte en perfection par une unité plus structurée, un style sans bavure et une pénétration psychologique plus incisive, celui de Georges Bugnet gagne, je pense, en densité grâce à une présence plus intense de la nature et à une conception plus véridique des relations de l'homme et de l'univers. Chez Hémon, le paysage s'harmonise trop intimement avec l'état d'âme de Maria: "Hommes et choses s'y mirent avec une telle netteté que parfois on ne sait plus si c'est le paysage qui est état d'âme ou si l'état d'âme n'est pas le paysage". Chez Bugnet, on ne trouvera jamais ce lien entre le paysage et l'âme de *Nipsya*. Mais par ailleurs, la nature s'y manifeste avec son dynamisme propre qui, au lieu de se soumettre à l'âme, l'éduque plutôt et l'élève aux appels de sa véritable grandeur. C'est pourquoi chez Bugnet, les détails, plus nombreux sans doute que chez Hémon, n'existent pas simplement pour alourdir le texte inutilement, mais pour intensifier, concrétiser et solidifier davantage la présence vivante d'une nature "mesure de toutes choses". Si Georges Bugnet n'égale toutefois pas Louis Hémon, il dépasse Maurice Constantin-Weyer. Lui aussi a écrit sur l'Ouest et les Métis. Mais sa renommée d'écrivain au style plus haletant, pittoresque et coloré que celui de Bugnet s'est bâtie au dépens des Métis et des Canadiens français de l'Ouest. Lui aussi découvre dans la nature de l'Ouest le rythme tragique de vie et de mort; mais chez lui, la nature n'est pas une éducatrice, bien plutôt un monstre qui provoque l'homme à la brutalité et à la lutte: "O, pastorales du XVIII^e siècle, laissez-moi rire! La Nature, la clémente Nature est un monstre aux griffes rougis de sang". Pour Constantin-Weyer, plus attentif à

la vie animale, la mort et la vie sont deux principes irréductibles, opposés en un antagonisme continu. Pour Georges Bugnet, plus observateur de la vie végétale, ils forment deux périodes d'un même cycle où la vie ne triomphe pas sur la mort comme un vainqueur sur sa proie, mais elle absorbe et intègre la mort dans une renaissance plus épanouie, dans une floraison plus exaltante.

II- Evolution de l'idée centrale

Après avoir saisi l'essentiel de la pensée de Bugnet, regardons un peu comment ce thème va se déployer en différents harmoniques à mesure que l'auteur avance en âge et mûrit sa pensée. A la suite de toute une réflexion, durant les années trente, sur les caractéristiques principales qui devraient selon lui marquer l'originalité de la littérature canadienne-française, Bugnet veut produire un roman qui traduit à la fois les leçons de sa longue expérience de près de vingt-cinq années de vie rurale dans l'Ouest comme pionnier et agriculteur, et ses conclusions au sujet d'une littérature typiquement canadienne. Ce roman sera *La Forêt*, l'histoire de la défaite d'un jeune couple de pionniers venus comme Bugnet dans l'espoir de dompter la nature au gré de leur ambition, mais qui, à l'encontre de Bugnet, n'ont pas appris les grandes leçons de la nature et ainsi n'ont pas réussi à ajuster leur être intérieur au mystère du pays qui les entoure. Alors que dans *Nipissa*, la nature sera la mesure de toutes choses, dans *La Forêt*, la nature devient protagoniste. La nature joue ici un rôle constitutif dans le récit; elle agira comme un principe actif au sein d'un drame dont elle provoque l'origine et détermine l'issue.

La construction de ce roman est fondée sur le plan fondamental de la tragédie où la ligne apparemment normale de la vie humaine croise la ligne d'une force supérieure et fatale à l'homme, force assez tenace et assez complexe pour qu'on y pressente comme une volonté mystérieuse, acharnée à écraser tout effort humain qui voudrait la conquérir.

Il était normal que ce sujet amène Bugnet à composer une pièce de théâtre. Comme les grandes tragédies de Racine, *La Défaite* commence près de la crise psychologique nouée entre le refus ou l'abandon au destin, qui s'incarne ici dans la vitalité puissante de la nature. Toute l'action du roman et de la pièce

est donc essentiellement intérieure, psychologique, car le récit ne raconte aucun événement spécial ou différent de ceux qu'ont connus des centaines de pionniers. La valeur de l'action procède donc du jeu de cette liberté humaine assez dégagée au début pour accepter volontairement les conditions de son sort au sein d'un pays vierge et par là, le dépasser, mais d'autre part déjà trop grevée par tous les atavismes d'un esprit gâté par les ambitions de la civilisation et rendu ainsi presque incapable de franchir les bornes que le destin d'une nature si grandiose assigne à cette liberté. Roger semblait libre de réaliser son bonheur à sa guise sur cette terre qu'il croyait posséder, mais il oubliait que dans une nature forte d'un dynamisme invincible, cette guise a ses limites. Derrière les gestes de son impuissance causée davantage par son orgueil que par une prétendue volonté maléfique de la nature, se révèle en fait la condition tragique et fondamentale de l'homme dont la volonté incoercible de franchir ses limites et d'atteindre son bonheur est vouée d'avance à une incapacité radicale de réussite si elle ne s'immole pas dans un renoncement total à la mesure du bonheur souhaité.

Avec *La Forêt*, nous aboutissons donc à la même conclusion déjà esquissée dans *Lys de sang* et mieux développée dans *Nipsya*. Ici encore, l'ordre de la nature apprend à l'homme le vrai sens de la vie. Elle amène l'homme à confronter sa liberté avec tous les obstacles qui composent son destin et elle le force à libérer sa propre liberté dans le détachement et l'oblativité absolue de l'amour. Si *La Forêt* vibre d'un tragique plus dense que *Nipsya*, c'est parce que le couple Bourgouin se résigne dans l'aveuglement par une évasion à cette nature, "mesure de toutes choses", tandis que *Nipsya* se dépasse elle-même et atteint sa vraie stature humaine en assumant dans sa vie la loi de mourir pour vivre que lui enseignait la nature. L'un aboutit à une défaite, l'autre, à une résurrection. Mais la croix où se jouait chacun des destins reste la même: l'affrontement d'une liberté devant un ordre supérieur à elle-même. Roman véritablement régionaliste où la nature, par sa présence effective, pousse l'homme à exprimer toutes ses réserves d'authenticité et de dignité intérieure pour se survivre à soi-même, ou en leur absence, l'oblige à démissionner, *La Forêt* atteint ainsi le plan de l'humanisme universel. Il prouve clairement que l'exploitation

judicieuse de la réalité canadienne ne conduit pas un écrivain canadien à emboucher le clairon du patriotisme ou la flûte de terroir, mais à rédiger une oeuvre virile et vraie aux ressources humaines et universelles et au climat littéraire conforme au pays qui l'inspire.

Aussi, dans la lumière de cette structure de tragédie, on peut mieux comprendre les véritables dimensions du rôle de la nature dans ce roman. Sa présence est toujours comprise selon l'optique propre aux deux plans qui se croisent et s'opposent. Si l'on se place dans l'angle de vision de Louise, on regarde la nature avec toutes les alternances de son subjectivisme romantique. Si l'on envisage maintenant la nature selon son ordre propre, on l'admire alors dans son immensité imperturbable et sa paisible indifférence, ni opposée ni sympathique à l'aventure humaine, mais au-dessus de cette aventure, simplement fidèle au cycle de ses lois inflexibles.

Par conséquent, pour juger la nature de ce roman, il faut savoir dans quelle optique on veut se placer. Du côté de chez les Bourgouin, la nature semble bien jouer le rôle d'une divinité hostile, chargée de maléfices, jalouse de ses prérogatives et acharnée à rejeter tout intrus qui en viole la tranquillité sacrée. Mais dans un regard objectif et transcendant, la nature n'est en réalité rien de tel; elle est simplement une présence riche de sa vie propre et de sa puissance superbe. C'est pourquoi l'auteur a introduit le couple des Roy. Dans ce roman, les Roy ne sont pas de simples confidents des protagonistes majeurs, mais ils sont les témoins de cette race des véritables fils de la terre, habitués à ses caprices, soumis à ses lois et par là, conquérants de sa fécondité. A l'occasion de la construction de la maison de Roger, de l'incident du veau échappé, de l'achat des boeufs, des souches qui persistent à croître, le vieux Roy montre bien à Roger qu'avec la nature, il faut procéder avec intelligence. Le défrichement de la terre est pour eux comme un défi, un sport, une lutte à bras-le-corps, mais leurs humbles ambitions connaissent et respectent les lois du jeu, et c'est là que se cache le secret de leur succès. Mme Roy dans son langage pittoresque déclare bien d'ailleurs cette attitude:

Moi, de prendre une terre et de se battre avec elle pour voir comment ça va virer, j'ai toujours trouvé qu'il n'y a rien de plus excitant que ça... Pour faire de l'argent, c'est corrique, on ne

peut pas dire qu'on fait de l'argent. Mais on vit tout de même pareil... C'est fort la terre, quand on est toujours à travailler avec elle.

Ce sont donc chez ces gens simples qu'on reconnaît le vrai courage du colon, ce courage qui ne se dresse pas en pure opiniâtreté ou témérité, mais persévère en fermeté de coeur. Aussi les Roy resteront, car leur simplicité est beaucoup plus apte à s'acclimater au pays qu'ils défrichent que la sentimentalité des Bourgouin trop courte de profonde générosité et de véritable maturité. Aussi la défaite qui termine le roman révèle un visage nouveau, celui de la victoire de ceux qui cherchent dans la nature l'objet d'une féconde communion et non d'une ambition égoïste. La nature ne se donne qu'à ceux qui s'y donnent. N'est-il pas curieux de constater ainsi ce pronom "nous" qui survient dans l'épilogue, rappel discret de ces nombreux colons restés sur la terre malgré les épreuves inévitables, parce que, comme les Roy, ils ont su entrecroiser mutuellement leurs faiblesses et se sentir ainsi plus forts "sous les invisibles doigts du sphinx qui tissent l'avenir du monde"¹⁰.

Dans ce roman, centré au fond sur la nature plutôt que sur l'aventure du couple humain, le style témoigne curieusement de l'intention de l'auteur. On n'y retrouve plus les pages fraîches et ensoleillées de *Nipoya*, car, comme l'a remarqué le professeur Brown, Bugnet s'est attaché surtout à l'essence de la nature, au mystère intérieur de sa présence effective et moins à son aspect extérieur, coloré, animé. On n'y éprouve plus la ferveur parfois même trop abondante d'un écrivain penché sur la première oeuvre importante, mais on y ressent plutôt le calme, la pondération, la largeur de vue et même un peu la raideur d'un auteur âgé parvenu au sommet de sa pensée et de ses capacités d'expression. Ce que la vision perdait en amplitude, elle le gagne en profondeur; ce que le style perdait en vitalité, il le gagne maintenant en mesure et équilibre.

Pour Georges Bugnet, la difficulté qu'éprouve l'homme moderne à comprendre le sens de la nature a même des répercussions dans ses relations interpersonnelles. Incapable de percevoir le message silencieux et cependant puissant de la forêt, Roger Bourgouin, comme d'ailleurs les autres héros des romans de Bugnet, sera incapable de comprendre son épouse. Ne

dirait-on pas que l'incapacité de l'homme à comprendre le vrai sens de la nature se traduit encore au niveau des relations humaines par une inaptitude à saisir le mystère de la femme? Comme sa femme, il ne saisit pas la valeur morale que lui aurait réservée son expérience dans la forêt. Sans l'appui de son épouse, il se sait faible, et comme cet appui lui manque, il ne trouve que la colère ou la révolte pour se défendre contre la conscience brûlante de sa propre fragilité. Par moments, la tendresse lui ouvrira le cœur, mais c'est un cœur sans grande profondeur, sans réelle maturité, trop vite emballé d'un succès prévisible, trop vite déçu par un obstacle imprévu. Aussi l'amour chez lui faillit au niveau de l'oblativité.

Cette réflexion sur le rapport entre l'homme et la nature va élever l'esprit de Bugnet à un haut niveau d'intuition poétique et même métaphysique. Dans son recueil de poésie *Voix de la Solitude*, il développe dans des vers d'inégale valeur, mais dont certains resteront cependant éclairés d'une ferveur sublime et même mystique, toute une épopée de la nuit.

Pour lui, le visible repose sur un fond invisible. Tout jaillit de la nuit et tout y retourne comme en un lieu natif où se retrempe les puissances vitales de l'être et où elles se blotissent en un véritable repos, une fois leur énergie consumée dans le don de soi-même. Pour que l'homme réponde à l'appel de sa vocation réelle, il doit subir et traverser le mystère de la Nuit, "reflet de l'éternel au fond de l'âme humaine". Il en sortira peut-être titubant et désarmé, mais étonné d'avoir été jusque là si aveugle. La nuit est constitutive du monde, comme la vie humaine profonde. De même que le monde est né de la Nuit, ainsi notre vraie valeur humaine trouvera son accomplissement ultime au-dessus des épreuves et des échecs, des purifications et de l'anéantissement de son être. La loi mystérieuse de la vie est celle d'une résurrection au-delà de la mort:

Ainsi dans l'ombre seule est la pleine conquête,

.....

Car toute oeuvre immortelle est fille de la Nuit¹.

Dans son poème intitulé *Des Voix dans la Nuit*, Bugnet ira jusqu'à percevoir l'univers s'élargissant en un mouvement de croissance, selon une vaste loi cosmique de désintégration et de renaissance qui rythme non seulement l'évolution de la vie physique et terrestre, mais qui engendre encore les cycles de

l'expansion de l'univers. Chaque planète accomplit sa destinée, puis elle s'éteint. Mais à mesure qu'elle sombre dans la nuit, elle transmue sa matière en substance spirituelle. Selon lui, "l'univers temporel n'est qu'une vaste croissance vers une fin où les éléments physico-chimiques s'étant totalement désagrégés, il en fleurira des êtres désalourdis (sic) de la matière"¹².

Soleil après soleil, mes cieux se feront cendre,
Des mondes animés en vont naître, et s'entendre,
Monde après monde, alourdissant mon firmament
Du poids divin d'un innombrable enfantement.

Soleil après soleil, comme l'Ame éternelle,
Chacun saura créer sa beauté personnelle,
Transmuer la matière en substance immortelle
Et, sans fin, se donner jusqu'au dernier moment
Pour achever en soi l'oeuvre surnaturelle.

Alors, quand pâlera mon ultime lumière,
Lorsqu'enfin cessera mon dernier battement;
Quand du dernier enfant de ma dernière terre
Ton ombre effacera le dernier peuplement:
Ayant, de toi, reçu le sombre vêtement,
O Nuit, je m'éteindrai dans le repos suprême
Ou rien ne restera de mon propre élément
Car j'aurai, jusqu'au bout, tout donné de moi-même¹³.

Bien qu'il soit difficile de saisir le contour précis de sa pensée en ce qui concerne les rapports entre l'évolution de la matière et le jaillissement du spirituel, ses idées suggèrent de loin le phénomène d'amorisation dont parle Teilhard de Chardin.

Dans mon idée, la thèse capitale (du poème *Des Voix dans la Nuit*) c'est le don de soi qui tient la place la plus importante. Don de soi d'abord involontaire, mécanique, par les affinités chimiques, ensuite instinctif avec les êtres vivants et devenant de plus en plus volontaire jusqu'à l'Homme où ce don de soi atteint même le surnaturel. Et ce don de soi, le plus extrême, c'est celui de Dieu à l'Univers et surtout à l'Homme de telle sorte que ce don divin soit transmis de créature en créature, depuis les premières, devenant de plus en plus parfait, jusqu'à la fin du monde¹⁴.

Ainsi dans ce texte, l'un des plus clairs de Bugnet sur sa pensée au sujet de la loi cosmique intime de l'univers, on constate bien que l'ordre dynamique de la nature ne fait que remonter au sens inverse le mouvement expansif et créateur de Dieu même qui crée par l'Amour. La création se déploie par la communion des êtres au bien de l'être, parce que son Créateur est Amour, et la loi de l'homme l'amène alors à entrer dans cette grande fête cosmique, métaphysique et spirituelle de l'Amour.

Voix de la Solitude se situe donc au sommet de la pensée de Bugnet. Mesure de toutes choses avec Nipsya, protagoniste du drame dans *La Forêt*, la nature est maintenant présentée dans le mystère de la Nuit comme miroir de Dieu et sagesse de vie. Si la lucidité interne des mots et la ductilité du rythme manquent parfois d'éclairer et de guider la route de l'idée, elle avance néanmoins presque par le seul dynamisme de son extraordinaire puissance. Malgré la gêne d'une versification un peu étriquée par endroits, sa poésie réussit à ouvrir de larges perspectives et à convier la pensée sur des sommets exaltants de visions grandioses.

III- Conclusion

"Toute oeuvre d'art, pensait Chesterton, qu'elle soit divine ou diabolique, porte toujours une marque à laquelle on ne peut manquer de la reconnaître: son centre est simple, quelle que puisse être sa réalisation". Au long de notre étude sur le paysage spirituel dans lequel se dessine l'oeuvre de Bugnet, nous avons constaté cette unité de thème centré sur un sens profond et poétique de la grandeur majestueuse de la nature. Ses idées sur le destin de l'homme et de la littérature canadienne, son ironie au sujet de notre civilisation moderne et son admiration fervente de la Nuit, en un mot, toute la substance de son oeuvre et jusqu'à son style, portent la marque de leur source même, ce dialogue avec la création, nourri d'expérience et de réflexion. L'immensité et la puissance des Prairies avaient dissous en lui tout espoir et toute vanité de conquête et de domination de la nature. La vie dure de pionnier lui a donné une âme sage et virile, le goût des choses calmes et profondes, le sens de l'importance relative de chaque être, la capacité

d'évaluer le réel et de s'attacher à l'essentiel. En lui, pas de duplicité ou d'affectation, mais un effort loyal de clairvoyance, de franchise et de lucidité. Conscient au plus intime de son être de la sagesse et de la vitalité extraordinaire qui se manifestaient dans le spectacle silencieux et grandiose de la création, au sein de sa solitude, il a rencontré l'infini avec l'humilité et la reconnaissance d'un François d'Assise, tout émerveillé des splendeurs découvertes dans la simplicité des fleurs ou le déploiement des aurores boréales.

La vie et l'ordre de la nature qui l'entourait dissolvaient en lui toute conception européenne d'un monde à l'échelle de l'homme et libéraient son intelligence pour lui permettre de situer avec vérité la créature humaine dans le destin de l'univers. Sa vision poétique d'une nature qui s'amplifiait et s'élevait selon les lois mystérieuses d'échanges et d'enrichissements réciproques lui ouvrait les yeux sur le secret de la destinée humaine convoquée à l'aventure de la perfection dans la voie de l'amour et du don de soi. Par la double vertu d'un regard qui traverse les apparences pour rejoindre l'essentiel des êtres et d'un style ample et familier, direct et confidentiel, il traduisait en pages austères et vigoureuses, à l'image du pays qui l'inspirait, le message auguste que lui dictaient les voix de la solitude. Dès lors, s'il faut situer Bugnet dans la littérature canadienne, il faut le classer dans la ligne du régionalisme des années trente, un régionalisme bien supérieur toutefois au terroir par la portée universelle de son regard, un régionalisme dépouillé de lyrisme patriotique et de religiosité facile, un régionalisme très soucieux d'amener la présence réelle du pays au cœur même des destinées humaines qui s'y déroulent.

Malheureusement, si l'isolement permit à Bugnet de scruter et de contempler dans le silence la magnificence de la Création, il joua contre lui dans l'élaboration de son œuvre même. En effet, Bugnet aurait pu écrire une œuvre aux influences encore plus vastes, mais il se voyait seul, perdu dans un milieu anglophone, souvent sans argent particulièrement au cours des années de la crise économique, sans l'appui efficace et sans le frottement de la critique constructive qui affine le style et assouplit les idées. Sa solitude ne lui permit donc pas de produire une littérature au juste niveau de son talent. Ainsi s'expliquerait en partie le peu de résonance de son œuvre dans nos lettres canadiennes.

D'autres raisons cependant nuisaient encore au parfait succès de son oeuvre ou du moins à sa juste estime dans l'évolution de nos lettres canadiennes-françaises. La première est la tonalité de son style, due peut-être à une certaine erreur de perspective chez l'auteur à ce sujet. Il distinguait trop entre le fond et la forme, parfois au détriment de la dernière et pas toujours au bénéfice du premier.

Tout est juste, précis, fidèle à la grammaire et aux lois de l'ordre et de la mesure, mais l'impression d'ensemble lasse un peu par une trop grande économie de vie et de pittoresque, de verbes vivants et d'adjectifs saisissants capables de réveiller l'esprit et de renouveler l'intérêt. Ce style avance avec une élégance et une netteté un peu froide, drapé d'une allure oratoire à la longue monotone. Quelques particularités grammaticales comme l'emploi fréquent des formes toniques du possessif comme adjectif ou l'usage de vieux termes comme "astheure" donnent à sa phrase un aspect archaïque. Si certaines pages vibrent de puissance et s'élèvent à une portée universelle, si les comparaisons puisées dans la matière même de la nature canadienne brillent d'originalité, ce style en général, malgré son exactitude et sa convenance, n'arrive pas à laisser transparaître avec toute la vitalité et la chaleur nécessaires, le message qu'il veut communiquer. En un mot, ce style est correct, sans être parfait.

Une autre raison qui expliquerait les réserves autour du nom de Bugnet dans notre littérature canadienne serait aussi un certain manque de souplesse et de clarté dans sa pensée. Malheureusement, Bugnet a écrit tard et le cadre de son oeuvre est trop restreint pour donner à sa pensée toute l'amplitude qu'elle aurait méritée. Il a butiné sur bien des problèmes, et sur le coup, ses idées nous aveuglent par une certaine logique brutale de bon sens. Mais si l'on sonde la solidité de cette pensée, on en constate vite les failles. Dépourvue de nuances et de précisions nécessaires au cheminement sûr et droit de l'idée, sa pensée s'aventure parfois en des domaines où elle échoue, faute de compétence intellectuelle judicieuse. Elle aboutit ainsi à des extrapolations audacieuses ou à des réductions et des simplifications étriquées et fautives. Insurgé contre un monde si peu respectueux des merveilles de la création qui

l'entoure et si borné par son matérialisme à la recherche de la jouissance des valeurs terrestres, Bugnet s'est cru une vocation de moraliste et de prophète des valeurs permanentes, notamment du sens religieux de la nature. Mais à cause des circonstances de milieu et de temps où il a vécu, il n'a pas joui de l'amplitude de la culture philosophique et sociologique indispensable pour aborder cette tâche avec la pénétration nécessaire. Il a transmis avec énergie et sincérité le message qui lui brûlait le cœur, sans succomber aux tentations de relâchement et d'émoussement intellectuel si risqué pour un pionnier. Mais à cause des obstacles accumulés contre lui, ses réalisations en ce domaine ne s'élèvent pas à la mesure des ambitions de son véritable talent. "Ame plus grande que talent", aurait pensé Barrès au sujet de Bugnet, comme il l'affirma au sujet de Vigny. Une noble vocation a toujours dormi au fond du cœur de Bugnet, depuis les premières années de sa maturité: une vocation d'éducateur des consciences, de témoin efficace de l'humanisme essentiel et éternel. N'est-ce pas elle au fond qui parle dans cette résignation humble qui imprègne la sagesse de Bugnet et lui donne finalement le ton mûri de la soumission à la destinée et de la confiance dans le mystère de la vie?

Étant donné ces remarques, l'historien des lettres canadiennes trouvera alors le meilleur de Bugnet dans les pages ferventes de *Nipissa*, de *La Forêt* et du conte *Le Pin du Maskeg*, car elles témoignent le mieux de l'originalité puissante de sa vision poétique et théocentrique de la Création. Elles ouvrent aussi des rapprochements intéressants avec une certaine veine de la littérature canadienne-anglaise marquée des secrètes et fortes présences de la terre canadienne. Comme il a créé des roses nouvelles par le mariage entre la rose sauvage de l'Alberta et des roses de l'étranger, ainsi a-t-il encore produit des oeuvres littéraires où s'allie le dynamisme viril de la grande nature de l'Ouest avec la sobriété et la mesure d'un certain classicisme éternel, mais de saveur typiquement française. "Je me sens un homme du passé et de l'avenir, mais très peu du présent, du moins en Québec, chose après tout de peu d'importance dans les éternels desseins de Dieu", écrivait-il un jour, non sans quelque malice, à Mgr Arthur Maheux.

Son oeuvre, si mince soit-elle, reste très utile à nos lettres canadiennes-françaises et même anglaises. Malgré certaines

faiblesses, elle proteste par sa valeur même contre l'affirmation d'une décadence irrémédiable au Canada d'une littérature régionaliste inspirée de la vitalité et de la majesté de notre pays. Comme nous l'avons écrit, il est impossible sans doute de fonder toute la création d'une littérature canadienne dans le cadre du seul thème de la nature extérieure, malgré toute la couleur et l'originalité des descriptions qu'il inspire. Mais Bugnet, pionnier en Alberta et à certains titres, pionnier en nos lettres canadiennes, ouvre des voies encore à explorer et à prolonger. Conscient de la valeur et des faiblesses de son oeuvre, Bugnet nous a quand même indiqué quelques routes où l'esprit canadien peut explorer ses affinités et ses concordances mystérieuses avec cette terre tellurique sur laquelle il doit créer son destin.

D'autres viendront qui retoucheront nos premiers essais, transformeront nos ébauches, en feront des tableaux parfaits. Et, par notre peuple devenu soi, devant notre pensée plus haute et plus ferme, devant notre art grandi par cet idéal qui ne se borne pas à l'infime petitesse d'un grain de cendre perdu dans l'univers, l'humanité de l'avenir sentira son esprit s'élever, son coeur battre de cette suave émotion des joies spirituelles où l'homme, se servant de la matière, apprend à s'en affranchir, à se hausser vers des effulgences surhumaines, pour communier au divin¹.

NOTES

¹ "From the land of Canada must come the soul of Canada", Arthur R.M. Lower, *From Colony to Nation*, Toronto, 1961, p. 560.

² G. Bugnet, "La Forêt", dans *Le Canada Français*, Québec, 27(140), no.5, p. 397.

³ G. Bugnet, *Nipsya*, p. 67.

⁴ T.G. Marquis, dans sa critique du roman, classait les pages de ce chapitre parmi les plus belles de notre littérature. Cf., *Canadian Bookman*, Toronto, vol. XII, no 1, janvier 1936, p. 9.

⁵ G. Bugnet, *Nipsya*, p. 20.

- ⁶ J. Dalbis, *Le Bouclier canadien-français*, Paris, Editions Spes, 1928, p. 132.
- ⁷ Gérard Tougas, *Histoire de la littérature canadienne-française*, p. 155.
- ⁸ Constantin-Weyer, *Un homme se penche sur son passé*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 66. Voir aussi pp. 167 et 169.
- ⁹ G. Bugnet, *La Forêt*, pp. 117-118.
- ¹⁰ G. Bugnet, *La Forêt*, p. 113.
- ¹¹ G. Bugnet, *Voix de la Solitude*, p. 49 c, 1 et 4.
- ¹² G. Bugnet, "Chroniques scientifiques", dans *La Survivance*, 8 mars 1961, p. 2.
- ¹³ G. Bugnet, *Voix de la solitude*, p. 94 b et c; p. 95 a.
- ¹⁴ Extrait d'une lettre de G. Bugnet qu'il m'écrivait le 21 mai 1963 et que j'ai publiée en appendice dans ma thèse.
- ¹⁵ "Pour l'esprit canadien", dans *Les Jûtes*, janvier et février 1938, p. 14.

La nostalgie du surnaturel chez Georges Bugnet

par Myo Kapetanovich

*professeur de lettres françaises et canadiennes-françaises à la Faculté Saint-Jean,
Université de l'Alberta*

...c'est avec la meilleure intention de bien faire qu'ils cultivent
avec soin et récoltent avec surprise leurs bévues les plus abon-
dantes et les plus nuisibles...

La thèse et la communication de Jean Papen nous offrent un hommage plein de pertinence devant l'activité si variée d'un pionnier franco-albertain. Sans aucun doute, le contexte géographique et historique ainsi que le texte littéraire lui-même de Georges Bugnet méritent une attention spéciale et devraient même susciter une analyse approfondie et, souhaitons-le, un colloque spécial consacré à son ouvrage. Incontestablement, la conception de la nature reste au centre de sa métaphysique et de sa politique. Pourtant, une certaine arrogance, je dirais même un certain totalitarisme de la planète Terre par rapport aux prétentions civilisatrices devenues corruptrices de la culture que l'on appelle européenne, occidentale ou plus récemment américaine, cette arrogance que ses écrits affichent presque avec insolence nous effraie.

Avec mon analyse d'un certain côté pernicieux sinon franchement subversif de sa sensibilité j'invite les interprètes futurs à une discussion de plus en plus argumentée concernant non seulement l'aventure du défricheur mais aussi et surtout la relation clandestine entre l'art et la *prédication*. Le texte qui précède nous facilite largement la tâche parce qu'il présente, sans tomber dans le superflu des détails, l'intrigue de ses entreprises romanesques et l'essentiel de ses ambitions spirituelles. Un excellent résumé de ce qui est indispensable dans la thématique de Bugnet est ainsi heureusement derrière nous et nous pouvons, par conséquent, nous lancer dans l'exploration de ce qui peut apparaître aussi comme une déviation.

Perle des exploits mercantiles, fameux rejeton de la science fiction et de la surenchère cinématographique, E.T. de Spielberg était accueilli dans notre monde libre avec des compliments superlatifs et infantiles. Il s'agirait d'un film qui atteint la perfection et suscite partout, dans cet univers où le spectacle entre plus que jamais en concurrence avec le miracle des religions, des torrents de larmes et d'émerveillement. Moi-même, j'ai assisté à la sortie du cinéma à la procession d'un public l'air enfantin au niveau de tous les âges, les visages embrumés par les voiles d'un trouble évident. Le pourquoi de ce succès, comment le chercher, où le trouver?

Rencontrer un extra-terrestre, dans le cadre d'un écran bariolé ou sur les pages d'un romancier rousseauiste est une occasion tout de même assez fréquente de nos jours. La recrudescence des sectes de tout acabit et de bandes plus au moins motorisées est une question de nostalgie. Le dieu et la mode à la fois, bien entendu! Pourtant c'est encore en 1934, il y a déjà un demi-siècle, que Georges Bugnet a publié ses conversations amicales et partisans avec deux apparitions transparentes. Une rencontre prodigieuse s'offrait à l'esprit de l'artiste franco-albertain qui herborisait et glanait avec passion. Deux identités bizarrement élastiques descendaient pompeusement des sphères de la perfection cosmique.

Au premier abord, le roman *Siraf* de Georges Bugnet est la communication d'un paysan franco-albertain avec un esprit extra-terrestre et extra-organique. Elle apparaît insolite, fantaisiste, toute une plaisanterie, un vrai sacrilège, cette liaison planétaire et adultère. Elle introduit en quelque sorte l'élégance

du style académique et la procédure des contes voltairiens dans une entreprise métaphysique du survol, au gré du long crépuscule estival en Alberta. L'auteur reproche à son Siraf certaines exagérations écologiques et s'exclame de temps en temps avec des répliques semblables: "Tu voudrais, toi, que nous renoncions à tout ce qui fait la beauté, la richesse de la vie moderne et que nous retournions à l'état sauvage?"²¹. Mais de plus en plus sournoisement une connivence consciente et débordante s'instaure entre ces trois complices, le protagoniste fantastique, son confrère dans ce carême littéraire, Karis, et notre Bugnet, le créateur ou le champion d'un retour à la vie simple, à une existence curieusement primitive. L'auteur épouse l'anéantissement purificateur de son protagoniste. Leur relation conjugale transforme la dispute en formalité et triomphe dans une réconciliation finale, définitive dans une fraternité de l'élévation.

Une édition albertaine du *Discours sur les sciences et les arts*? Les *Rêveries d'un agriculteur solitaire* qui préfère, comme le *Candide* du *Siècle des lumières*, le culte de ses dahlias à tous les mirages de la pollution et de l'urbanisation? Le Chinook soufflant des Rocheuses peut inspirer incontestablement toutes sortes de conservatismes de pacotille. Comment imputer à Georges Bugnet tout seul cette offensive farouchement obscurantiste quand au moment même où son livre sort aux Éditions du Totem à Montréal, l'archevêque de Québec, Villeneuve, o.m.i. accueille, précisément le 25 avril 1934, avec une tirade digne de l'Inquisition le roman *Les Demi-Civilisés* de Jean-Charles Harvey: "Le roman *Les Demi-Civilisés*, par Jean-Charles Harvey, tombe sous le canon 1399,3, du code de droit canonique. Conséquemment, ce livre est prohibé par le droit commun de l'Eglise. Nous le déclarons tel et le condamnons aussi de notre propre autorité archiépiscopale. Il est donc défendu, sous peine de faute grave, de le publier, de le lire, de le garder, de le vendre, de le traduire ou de le communiquer aux autres."

La question se pose: dans quelle mesure le message de *Siraf* dégage l'intégrité d'une option de dénigrement ou plutôt l'idéologie sous-jacente à une oeuvre romanesque. Il y a sans aucun doute une sorte d'unité incorruptible et de partialité farouche dans l'entreprise littéraire de Bugnet. Son engagement artistique et existentiel nous offre un composé spirituellement presque indigeste où l'horticulture de l'ingénu et la littérature

messianique freinent l'élan constructeur de l'homme et frisent l'impossible. Comment comprendre autrement ce refus janséniste de s'adapter à la logique des réalisations économiques et sociales! Ce dieu caché édition albertaine!

Georges Bugnet lance de l'écrasante monotonie géographique ou culturelle de la plaine albertaine une invitation à l'escapade plus astrale que bucolique où le monde spirituel et la superstition font si bon ménage. Une évasion comme une autre? Pourquoi l'accuser? Malheureusement, les inventions scientifiques et les prodigieuses machines de notre modernité perdent tous leurs atouts avec son *Siraf*. A tout propos, leur éclat technologique triomphal devient le vernis d'une illusion à l'échelle planétaire. L'humeur dénigrante s'attaque avec un acharnement démentiel aux acquisitions techniques et technocratiques. La mauvaise humeur envahit tout. L'accusation n'épargne aucune conquête de notre actualité. Pour *Siraf* l'orgueil et l'éphémère de l'ambition humaine vont de pair. Ces hommes fabriquent continuellement de nouveaux désirs, et une fois pris au piège de leur propre jeu ils transforment vite ces désirs en incurables besoins.

Une fois sur le tremplin de cette dérégulation, après la débâcle des promesses matérialistes, l'itinéraire de Bugnet et ses revendications idéalistes bafouent aussi bien l'instruction publique que le suffrage universel. Et, à la fin de la chanson, toute l'humanité est passée au crible d'un spiritualisme vague et chancelant. Notre civilisation y est condamnée et définie à jamais: "Tu désirerais que je t'encourage dans tes ambitieux concepts de civilisation. Par malheur, ce que tu entends par civilisation n'est à mon point de vue qu'un chancre empoisonné qui vous ronge, qui vous enfièvre, vous anémie, vous énerve, qui fait de vous de petits êtres inquiets, impatients, avides, insatiables, stupides, méchants". Bugnet pousse son personnage céleste à l'extrémité de ses idées panthéistes, à l'aboutissement logique de ses propres prérogatives...

Pourtant, je répète, qu'une activité romanesque franco-albertaine peut facilement trouver dans Georges Bugnet la source de ses possibles et de ses obstacles, et la force de ses intrigues. Les livres comme *Le Pin du Maskey* et *Nipoye* restent l'image curieuse de son origine, de sa naissance lente, difficile. Cette version artistique de l'acharnement du cultivateur et du botaniste

impose paradoxalement ses restrictions et ses imprudences. Elle ressemble à ce travail rude que les premiers efforts du défrichement infligeaient aux pionniers de cette province canadienne à l'aube du vingtième siècle. Même et surtout les enflures et la frugalité de ses réalisations s'avèrent à long terme aussi éloquantes et inspiratrices que problématiques.

En faisant dès le départ abstraction d'un jugement de valeur bien argumenté au niveau plus précisément ou plus partialement esthétique, le sondage critique peut s'attaquer aux profondeurs ou plutôt aux abîmes d'une vision du monde qui, au fond, n'a rien de surprenant. D'un certain point de vue l'oeuvre de Bugnet offre l'exemple frappant d'une littérature engagée. Et si la ferveur de la conviction frise parfois le pamphlet, il n'en reste pas moins vrai qu'il s'agit d'une attitude courante. L'influence rousseauiste déborde et se fait évidente! "Ma foi, puisque nous sommes venus essayer le retour à la nature, autant jouer le plein jeu. Au fond, ce n'est qu'une affaire d'habitude. Si mes moeurs présentes te paraissent condamnables, c'est parce que tu les compares à celles que j'avais lorsque nous habitions un monde civilisé. Pourtant je me sens encore bien trop compliqué auprès des purs sauvages, de ces hommes pleins de sens qui réduisent leurs besoins à la plus simple expression, qui n'ont pas à compter sur le travail des autres pour se vêtir et se nourrir²⁴.

Le procès de la société humaine débute. La critique se fait de plus en plus acerbe et domine le théâtre de son idéologie théocentrique. C'est une démolition forcenée de tous les apanages si envoûtants de la civilisation. La ténacité catholique de son spiritualisme presque médiéval voit partout des ravages du progrès technique ou scientifique. Son prosélytisme vétuste le pousse à transformer le progrès en maladie. L'histoire fait honte à la nature! Et par conséquent, la nature célèbre ses noces avec la "Providence" pour offrir à l'homme ainsi dépouillé la nostalgie de la virginité première.

Et, à l'abri de toute intervention de l'actualité, au sein d'une renaissance saugrenue de la préhistoire, sa forêt apocalyptique et apologétique emporte le reste. "Et son regard s'était levé sur la contrée, craintif, triste, plein d'aversion et de rancune. Il glissa sur le lac, tout irisé d'une miroitante poussière de nacre, et qui s'étendait comme un vaste parvis ouvert devant

le temple mystérieux de la forêt. Il sonde les grands bois, splendeurs vivantes où, comme à l'aurore de la terre, les sèves robustes frémissaient au soleil du matin, forces divines, presque éternelles, — et dont les tenaces activités, reprenant leur marche à travers les derniers ossements, tisseraient un linceul sur le silence de ceux qui s'étaient un instant cru les maîtres du monde⁷².

L'auteur remonte pourtant cette pente du temps et décolle en vitesse supersonique dès qu'il s'agit d'abolir la chaîne des causes. Ce mouvement farouchement régressif s'attaque à toutes les formes et à toutes les perspectives. Il ne dénonce les abus de la modernité que pour refuser toute confiance à l'homme, à cet animal qu'il attaque en soubresauts dignes des oracles les plus sectaires. Il fait appel à la mentalité des primitifs. Une pure épiphanie de brut! La complexité des actes humains est étouffée ainsi par la simplicité écrasante des essences apparemment dépolitisées. Cette haine de l'homme qui écrase la nature pour alimenter son confort, cette haine dépasse le niveau écologique de la contestation pour s'enliser dans une métaphysique à la fois panthéiste et jansénite.

Que reste-t-il alors de la supériorité incontestable et de la beauté insaisissable de ce générateur absolu, de la nature elle-même? Que devient cette "gueule de bois" de la nature que la pourriture des ambitions humaines provoque et exacerbe? Un paganisme rustre accompagne le prêche du missionnaire raté. Elle n'est plus ni indifférente ni impassible mais avant tout soumise, cette nature! Soumise à une conception quiétiste de la Sagesse, à la réduction pessimiste de l'homme au déchet, et de la civilisation au gâchis. Nous restons devant l'image maléfique de notre intrusion humaine dans un sacré caché et monstrueusement silencieux. L'intrusion dans le paradis terrestre par un pygmée, une bande d'hominiens. "Un instinct lui disait que cette forêt millénaire était ici légitime propriétaire du sol et qu'elle ne céderait pas ses droits sans une opiniâtre résistance⁷³.

Fasciné par l'existence végétale, l'auteur semble immobiliser le monde. Son univers n'a plus d'âge! L'homme y devient un prototype dont le fourmillement n'est pas seulement dérisoire mais surtout démentiel. Les forces dynamiques de la nature, qu'un climat capricieux incarne, se dressent en forme

d'avalanches qui déferlent sur la proie humaine. L'homme n'est plus qu'un bouc émissaire qu'une loi divine, aussi despotique que conservatrice, condamne au bûcher de l'inquisition "bugnetienne". Le divin frise l'inhumain et le surhumain. La priorité une fois donnée au végétal, elle s'oriente vers le piège de l'animal, de l'instinctif. Le sinistre viole le merveilleux. La sève gluante du pin symbolise la conception intuitive, la personification surnoise de la nature. Le bucolique disparaît dans l'enfer nordique. Le respect et l'adoration de notre foyer terrestre se font angoissants. Le stoïcisme du départ se fait l'écrasement devant le maléfique. L'humanisme universel d'un régionaliste chante l'hymne à la nuit. Et le mystère de la nuit n'est plus le miroir du dieu mais plutôt le symbole de l'échec, du masochisme.

L'écrivain défend son dieu et son parti céleste à la fois contre l'impérialisme yankee et l'invasion marxiste, contre les incrédules et les théologiens. Son humilité chrétienne se fait vanité prophétique quand il faut exprimer le dégoût presque nietzschéen qui l'obsède devant cette "marée d'hommes blancs, munis de toutes les machines d'une rapace et dévorante civilisation", cette "existence fiévreuse et vide des assoiffés d'argent et d'animales jouissances" qui montent à l'assaut non seulement de son pin de "maskeg" mais aussi des hautes terres de son échafaudage rousseauiste. Comment offrir à nos narines le goût d'un air que les poumons du citadin européen n'ont pas encore contaminé? C'est-à-dire comment transfigurer le réel pour déboucher vers la parousie et boucler enfin la boucle?

Quelle invitation à l'exégèse eschatologique que cette rencontre du fantastique et de l'ascétique! L'élan oratoire sent la défroque. L'émerveillement finit par effrayer. La grimace de la chute biblique hante le rêve apollinien. L'amour épouse le cauchemar. Le tombeau redevient le berceau. Bugnet accorde les paysages de la terre aux exigences de sa foi et aux couleurs de son ciel. Son imagination théocentrique où la sagesse divine préside aux miracles et aux horreurs de la nature fait du sentiment religieux une passion tyrannique. Chassez le naturel et il revient au galop! La littérature romantique qu'il prétendait rejeter retourne contre lui. Nipsya "se laissait absorber, infime parcelle de l'immense nature, où s'entremêlent tant de vies diverses, où tant de puissances cachées travaillent.

Instinctivement, elle acceptait ces forces cachées comme autant d'esprits, de manitous...

La révérence fétichiste devant ce patriarche du "maskeg" qui est le noble pin de son conte de fées n'aboutit pas au recueillement dans son sanctuaire imaginaire. L'animosité agressive devant la civilisation fait douter de l'humanisme de l'auteur. Où est, alors, cet amour que nous devons tous à son ingénieur éphémère et génial qui s'appelle l'homme? C'est le regard de l'homme qui découvre et met en valeur les vivantes et merveilleuses parures de la forêt! Pourquoi alors ajouter "auprès de quoi les oeuvres de l'homme ne sont que jouets informes, morts, inutiles, bientôt repris par le végétal triomphant"?

Cette orgie végétale se fait nihiliste quand l'auteur s'exclame: "L'art humain aura beau faire, il ne sera jamais qu'artificiel." Heureusement, modeste ou non, éloquente même dans le plein feu de sa contradiction, c'est justement la contribution ou l'ambition artistique de Georges Bugnet qui trahit les apories du message. La mauvaise conscience ou l'inconscient de l'auteur inspirent curieusement la critique. Bugnet ne fait que tomber dans son propre piège! Partant d'une position à la fois contraire et similaire et d'un refus de tout monothéisme, Roland Barthes semble s'adresser aussi à notre auteur: "Ces faits et bien d'autres persuadent combien il est dérisoire de vouloir contester notre société sans jamais penser les limites de la langue par laquelle nous prétendons la contester: c'est vouloir détruire le loup en se logeant confortablement dans sa gueule..."

Mais Roland Barthes lui aussi disait: "Comme beaucoup d'entre nous, je refuse profondément ma civilisation, jusqu'à la nausée." Par conséquent, paradoxalement, le réquisitoire foudroyant de Georges Bugnet contre la civilisation de consommation est brûlant d'actualité. Les représentants les plus éminents de l'intelligentzia moderne, des psychologues et des anthropologues, des médecins et des cybernéticiens, se sont réunis tout récemment pour parler de l'unité de la notion de l'homme: leur discours officiel fait bien penser, au moins au premier abord, aux conjurations de Bugnet.

Ils y ont annoncé la fin d'un certain discours humaniste et de l'antinomie entre nature et culture. Contre l'insipidité des producteurs contemporains de discours, d'images et de rêves,

eux aussi, ils proclament le doute par rapport au savoir actuel. A leur avis il n'y a plus d'opposition non plus entre biologie et philosophie, entre matière et esprit, entre pouvoir et savoir. Écoutons plutôt le chef de cette école interdisciplinaire, Edgard Morin: "L'homme s'est hissé au sommet de la nature. Il est devenu l'asservisseur global de la biosphère, mais s'y est par là même asservi. Il est devenu l'hyperparasite du monde vivant, mais, parce que parasite, il menace sa survie en menaçant de désintégrer l'écoorganisation dont il vit... Nous n'avons pas encore compris l'aventure que nous vivons. La science, au lieu d'être le foyer de la nouvelle conscience, contribue au nouvel obscurantisme. Nous ne pouvons désormais plus rien attendre, nous devons désormais tout craindre d'une pensée incapable de concevoir la complexité des réalités vivantes, sociales, humaines, et la complexité des problèmes posés par la crise contemporaine de l'humanité".

Un mauvais esprit pourra ajouter que les simplifications déclamatoires de Siraf sont déplacées et n'encouragent certainement pas la compréhension possible de cet état de choses et de cette complexité que Morin affiche avec ostentation. Son propos sur l'emprisonnement volontaire au sein des entassements urbains fait le vide autour de nous. Les invectives de Siraf contre les villes mégalomanes font de la nature vivante un cadavre et se présentent trop souvent comme une accusation du capitalisme et du communisme confondus: "Le communisme? En quoi, je te prie, changerait-il ce que je viens de dire? Ne vois-tu pas qu'il n'est rien d'autre qu'une nouvelle forme du capitalisme, et la plus redoutable!"⁹⁰. Et pour E.T. de Bugnet les passionnés de la fièvre industrielle des deux bords gaspillent dans un déchaînement bestial les énergies de la collectivité et de la nature.

Les majorités écrasantes qui suivent aveuglement la publicité sont traitées par notre Siraf comme des pantins. Il nous fait voir un monde nihiliste où les chimères règnent aspirant aux abîmes de la matière brute toute la noblesse, toute l'ambition de l'humanité. L'amour de notre aujourd'hui devient une drogue. Les générations actuelles se vautrent piteusement dans l'adoration du progrès et la pensée moderne ne fait plus souvent que l'approuver servilement: "Aux formidables griffes d'acier de ce monstre aveugle, devant qui nos puissants

penseurs s'inclinent en prononçant des formules d'hommage et de vassalité, pour qui travaille, du plus pauvre au plus riche, tout votre genre humain, vous avez, de plein gré, remis vos destinées. Vous croyez l'avoir dompté, soumis à vos caprices, et c'est lui, l'être vêtu d'une splendeur de flammes et dont les yeux sont comme les paupières du crépuscule, c'est lui qui vous a pris, jusqu'à vos âmes. Car, non content de vous avoir totalement asservis, de faire de vos corps sa pâture, il vous rend criminels¹¹.

Cette arrogance digne d'un Inquisiteur médiéval provient sans aucun doute d'une épouvante apocalyptique ou atomique que la publicité engendre aujourd'hui plus que jamais. Pourtant, et paradoxalement, le langage, la parole même de l'auteur, malgré cette prise de position vétuste et son acharnement "bernanosien", méritent toute notre attention. La simple lecture de ce petit opuscule, ce *Siraf* qui était notre point de départ, devient, sous un certain éclairage, le prétexte d'une discussion des plus actuelles. Aussi riche en arguments scientifiques, l'attitude catastrophique et sidérée de Morin ne diffère pas en dernière instance, de cet avertissement sirafien.

Heureusement, les élucubrations de Siraf contre la promesse euphorique du bonheur dans notre culture de masse se métamorphosent chez Morin et ses confrères en analyses méticuleuses de notre aliénation au sein de l'abondance: "De plus en plus apparaîtront aux sociétés évoluées, si elles continuent leur course à la prospérité, l'irrationnalisme de l'existence rationalisée, l'atrophie d'une vie sans communication véritable avec autrui comme sans réalisation créatrice, l'aliénation dans le monde des objets et des apparences. Les crises de fureur des jeunes, les tourments existentiels des intellectuels, les névroses spiritualistes des bourgeois sont déjà les symptômes d'une crise qui se généralisera sans doute un jour"¹².

Insidieusement, l'amertume de Siraf s'écarte bien plus dangereusement de la réalité. La contestation s'enlise dans la démolition. Tous les aspects de notre donnée sociale subissent l'excommunication! C'est le règne de l'excès. L'auteur cultive le renoncement et fait l'apologie des solitaires. Et dans sa démarche inexorable ses amplifications caricaturales contre l'inévitable progrès technique ne sont qu'un point de départ. Devant ce gâchis délétère de la consommation effrénée il finit par

s'abriter dans une sagesse aussi frivole que théocentrique, totalement démunie de propositions. Tout s'engouffre dans une sorte de quiétisme mythique qui se veut catholique, dans un plaidoyer prétendument humaniste dont le radotage frise la farce.

En réalité, cet échafaudage de prophétisme apocalyptique est avant tout manichéen. La supériorité indéfinissable ou rancunière de la nature brute, affichée comme apanage divin, écrase la prospérité et les perspectives de l'actualité vivante. La déception et la dénonciation restent acerbes, stériles. La platitude de l'élan critique le rend agaçant à la longue. Le sermon tombe à plat... Là où les sciences modernes, dans leur effort d'unité et de complémentarité, demandent une évolution qui est aussi un progrès révolutionnaire, un saut dialectique ou une rupture épistémologiques, le *Siraf* de Bugnet accélère sa redescente vers les profondeurs de la mystification et de la crédulité d'antan. Je souscris pleinement à cette remarque que le lecteur éventuel peut trouver dans la thèse de Jean Papen, consacrée à la vie et à l'oeuvre de Georges Bugnet: "Siraf aurait dû au moins nous laisser entrevoir que les solutions à ces problèmes sont beaucoup plus complexes que ses paradoxes ne semblent le sous-entendre et qu'elles relèvent d'une compétence autrement supérieure à l'intelligence qu'il manifeste dans ses critiques"¹.

NOTES

¹ Georges Bugnet, *Siraf*, Montréal, Editions du Totem, 1934, p. 57.

² Ibid., p. 143.

³ Ibid., p. 144.

⁴ Georges Bugnet, *La Forêt*, Montréal, Editions du Totem, 1935, p. 209.

⁵ Ibid., p. 235.

⁶ Ibid., p. 25.

⁷ *L'Empire des Signes*, Paris, Skira, p. 74.

⁸ E. Morin et M. Piattelli-Palmarini (eds.), *L'Unité de l'homme*, Paris, Editions du Seuil, 1975.

- * Edgard Morin, *La Méthode*, tome II, Paris, Editions du Seuil, 1980.
- ¹⁰ Ibid., *Siraf*, p. 164.
- ¹¹ Ibid., p. 165.
- ¹² Edgard Morin, "Sociologie d'un échec", dans *France-observateur*, 5 novembre 1959.
- ¹³ Jean Papen, *Georges Bugnet: homme de lettres canadien, sa vie, son œuvre*, (thèse de doctorat, Université Laval), 1967, p. 165.

**Le lexique "canadien"
dans "La Forêt"
de Georges Bugnet
par David F. Rogers**

*professeur de français
à l'Université de la Colombie Britannique*

Depuis la langue soutenue de la classe intellectuelle jusqu'à la langue du terroir des populations rurales, le parler canadien offre d'innombrables variétés. Celle-là se rapproche, en tout point, de son idéal linguistique qui est le français de la métropole; celle-ci, au contraire, présente bien des particularités dignes de retenir l'attention des littéraires et des linguistes.

On constate que le Canada d'expression française est demeuré surtout rural jusqu'au début de ce siècle et que sa langue de travail a toujours été une forme de français régional. Plusieurs écrivains, notamment ceux de l'École du Terroir, ont, du milieu du 19^e siècle jusque vers 1951 selon Paul Wyczynski¹, employé cette langue du peuple rural. C'est le phénomène de l'urbanisation qui explique, semble-t-il, son déclin après 1951².

De tous les genres littéraires, c'est le roman du terroir qui a le mieux su refléter la vie rustique dans la littérature canadienne. C'est ainsi que "[d]es écrivains, et certains très doués, ont bien essayé de donner des lettres de noblesse au parler canadien (...) en publiant des romans dans cet idiome quelque peu composite où voisinent des archaïsmes savoureux et des néologismes(...)"³.

Bien qu'il n'y ait pas eu de manifeste chez les écrivains du terroir, tous semblent s'être réunis autour de quelques principes généraux, surtout pour ce qui a trait à la langue canadienne dont ils font volontiers usage. Claude-Henri Grignon souligne qu'"il reste (...) à nos romanciers et à nos poètes de se servir du vocabulaire canadien qui n'existe nulle part ailleurs". "Ne craignons pas les canadianismes", répète-t-il en apôtre d'une langue qu'il veut autonome. L'écrivain du roman du terroir use d'une langue autochtone, en l'occurrence celle de la population rurale. Le roman du terroir constitue donc un genre privilégié pour le linguiste qui y trouvera une excellente matière à observation.

L'étude du lexique "canadien" de Georges Bugnet, terme que nous voudrions ici synonyme de français canadien, de canadien-français, de franco-canadien, ou encore de français québécois, se place dans un ensemble plus vaste. Dans une étude diachronique du lexique canadien dans le roman du terroir, allant de *Marie Calumet* (Rodolphe Girard, 1904) à *Les Jours sont longs* (Harry Bernard, 1951), le roman de Bugnet se fait d'abord remarquer par sa date de publication — 1935 — (2 ans après *Un Homme et son pèché* publié en 1933 par Claude-Henri Grignon et 3 ans avant *Trente arpents* publié en 1938 par Ringuet); donc au moment où le roman du terroir s'épanouissait, le roman de Bugnet se fait remarquer aussi par le fait qu'il a été conçu et écrit dans l'Ouest canadien à une époque où la quasi-totalité des romans du terroir étaient écrits au Québec.

Le lexique du roman de Bugnet, tout comme celui d'un Grignon ou d'un Ringuet, se regroupe selon deux catégories:

- I. Innovation de source interne et de source externe (qu'elle soit formelle ou sémantique, ou une combinaison des deux).
- II. Conservation ou encore Survivance. Les vocables de cette catégorie proviennent le plus souvent des différentes régions dialectales d'où sont venus les premiers émigrants français. Il reste évidemment les "archaïsmes français" qui sont généralement suivis, dans les dictionnaires français, de mentions quelque peu dépréciatives: vieux, dialectal au Canada, désobligeant.

Dans la catégorie des "Innovations de source interne", il est à remarquer que la langue de Bugnet est remarquablement "pure". Chacun des sens nouveaux attribués, chacune des

formes dérivées ou composées procède soit d'un sens initial soit d'une forme première qui, très souvent, demeurent dans la langue dont le vocabulaire de ce fait s'accroît mais en même temps s'éloigne de sa source, se différencie. L.-A. Bélisle ne proscrit dans cette catégorie que deux mots de notre relevé: "gréyer" et "les chars". C'est sous la rubrique "Innovation de source externe" que l'on trouve le plus de "mots proscrits" puisque selon l'Office de la Langue française du Québec ce sont des anglicismes et parfois des amérindianismes.

Cependant l'Office de la Langue Française proscrit également certains vocables de la catégorie des Survivances, tels "étou (itou)" et "icitte" et les dictionnaires français que nous avons consultés les affublent de mentions péjoratives.

De nos relevés, il ressort quelques faits importants en ce qui concerne l'usage de ce vocabulaire. Le roman du terroir se faisait bien le reflet, entre autres choses, de la langue des ruraux. Fait linguistique intéressant, le roman du terroir devenait le véhicule de la langue orale d'un groupe social. D'une part Bugnet a actualisé presque tous ces "canadianismes" dans les dialogues; les rares fois où Bugnet — lui, Français de France — s'en est servi dans la narration, il les a mis entre guillemets (maringouins, Chinouk, saskatouns, creek). D'autre part, moins qu'emprunteur — les anglicismes ne sont pas légions comme certains l'on laissé croire — le lexique canadien de Bugnet continue plutôt à innover à partir de la langue source, et c'est de loin le caractère le plus saillant du vocabulaire canadien en général. La critique s'est souvent trouvée d'accord pour souligner le caractère archaisant de la langue des romans du terroir. Or, et ceci nous paraît capital, le lexique canadien dans *La Forêt* n'est pas essentiellement conservateur puisque Régionalismes et Archaïsmes français ne constituent que 24%, soit ¼ de notre corpus. (Voir appendice).

Nous aimerions faire remarquer, en guise de conclusion, que les canadianismes que nous avons pu identifier dans *La Forêt* témoignent à la fois d'un enrichissement et d'un écart par rapport au français commun. Soixante-dix pour cent des canadianismes que nous avons relevés dans *La Forêt* — à en croire les dictionnaires de L.-A. Bélisle — sont encore en usage, ils font donc preuve d'une certaine persistance. On peut aussi conclure, avec Alain Guillerrou, que Georges Bugnet a en

effet donné des lettres de noblesse au parler canadien dans son roman *La Forêt*.

NOTES

¹ Voir Paul Wyczynski, *Le Roman canadien-français*, tome I, Ottawa, 1961, p. 15.

² Voir Gérard Tougas, *Histoire de la Littérature canadienne-française*, 2e éd., Paris, 1964, pp. 142-143.

³ Alain Guillerrou, "A Propos du Canada", *Vie et Langage*, 231, juin 1971, p. 331. Samuel Baillargeon note aussi que: "[p]endant nombre d'années, le Canada français s'est constitué en majeure partie de ruraux paisibles, traditionnalistes, croyants. Qu'une part importante des créations romanesques se soit attachée à reconstituer le visage de ce monde rural, voilà qui est normal". *Littérature canadienne-française*, Montréal, 1965, p. 430.

⁴ Claude-Henri Grignon, *Ombres et clameurs. Regards sur la littérature canadienne*, Montréal, 1933, pp. 191-192.

Appendice
Relevé du lexique "canadien"
dans *La Forêt*
de Georges Bugnet

I A. Innovation de source interne

1 Canadianismes (Mots du fonds commun + extension sémantique)

	Dictionnaires canadiens						Dictionnaires français			
	1894	1909	1930	1957	1971		1890	1933	1963	1969
bas-côté	-	+	+	C	•					
bousillier	-	-	+	-	-					
carcan	-	+	+	C	•					
chantier	+	+	+	C	•					
chaudron	-	-	+	C	•					
comme de raison	+	+	+	C	•					
dépareillé	+	+	+	C	•					
En-Bas (pays d')	-	+	+	-	-					
engagé (un)	+	+	+	C	•					
épinette	-	+	-	C	C		+	+	-	+
étriver	+	+	+	C	•		(réfèrent canadien)			
flanelle	-	-	-	-	-					
habitant	+	+	+	C	•					
lave-mains	-	+	+	C	C					
liard	-	-	+	C	•					
maringouin	+	-	-	+	+		+	+	+	+

maudit	-	-	+	-	-		(réfèrent canadien)
méchante	+	+	+	C	*		
original	+	+	-	+	+		+
piastre	+	+	-	C	*		(réfèrent canadien)
voyageur	+	+	+	-	-		

* canadianisme populaire et folklorique selon les normes établies par l'Office de la Langue française du Québec.

2 Canadianisme (Régionalismes + extension sémantique)

	1894	1909	1930	1957	1971	
barda(s)	+	+	+	C	*	
bâtisse	+	+	+	C	*	Aucun de ces mots ne figure dans les dictionnaires français consultés.
grand (en)	-	+	+	C	*	
gréyer	+	+	+	C	X	
train (faire le)	+	+	+	C	*	

X: mot proscrit par l'Office de la Langue française.

3 Canadianisme (Innovation formelle)

	1894	1909	1930	1957	1971
berçante	+	+	+	C	•
chairs (les)	-	+	+	C	X
courailleur (un)	+	+	+	C	•
dédans (par-dedans)	-	-	-	-	-
entournements	-	-	-	-	-
graines d-original	-	-	-	-	-
jeunesses (f.pl.)	+	-	-	C	•
pantoute	+	+	+	C	•
poudrenie	+	+	+	C	C
rat musqué	+	-	-	C	C
tourte	+	+	+	C	C
vaillocher	-	-	-	-	-
vieux pays	+	+	+	C	•

Aucun de ces mots ne figure dans les dictionnaires français consultés.

I. B. Innovation de source externe

	1894	1909	1930	1957	1971
bâdrer	A.	A.	A.	A.C.	A.X
calculer	-	A.	A.	-	-

caribou	+	-	-	-	+
cash (payer)	A.	A.	A.	A.C.	A.X
casser de la terre	-	-	-	-	-
cayousse	-	-	-	-	-
chaise berçante	+	+	+	+	•
charger	+	A.	A.	C.	X
Chinook	+	-	-	C.	+
clair (de terrain)	-	-	+	C.	X
clairer	A.	+	+	A.C.	A.X
coyote	-	-	-	+	+
creek	-	-	-	-	-
dollar	+	+	+	A.	Am.
éditeur de journal	-	-	-	-	-
être en famille	-	-	-	C.	•
excitant	-	-	-	-	-
gopher	-	-	-	C.	A.X
grainerie	-	-	+	-	-
homestead	-	-	-	A.	A.
maître de poste	-	A.	A.	C.	•
malle	A.	+	A.	C.	X
maskag	+	-	-	-	-
mille	-	-	-	+	+

mouvoir	A.	A.	A.	C.	~
papiers	-	-	-	C.	X
pied	-	-	-	+	+
pouce	+	-	-	+	+
saskatoun	-	-	-	-	-
sauver	A.	A.	+	C.	X
sleigh	+	A.	A.	C.	*
tamatrac	+	-	-	+	+
toffe (tough)	-	A.	A.	A.	A.X
toffer	-	-	A.	C.	A.X
toile à fromage	-	-	A.	C.	A.X

A.: anglais; Am.: américain selon l'Office de la langue française

II. Conservation - Survivance

A Régionalismes

	Dictionnaires canadiens				Dictionnaires français			
	1909	1930	1957	1971	1890	1933	1963	1969
adonner	-	+	C	*				
adonner (s')	+	+	C	*				
astheure	+	+	-	*				

autres (nous, vous)	-	+	C	+	-	-	-	+	(fam.)
blonde	+	+	C	*	-	-	-	-	
causer	+	+	+	+	+	+	+	+	(vx)
comment que	+	+	-	-	-	-	-	-	
emmancher (amancher)	-	+	C	*	-	-	-	-	
étou (itou)	+	+	C	X	-	-	-	-	
gens (nos)	+	+	C	*	-	-	-	-	
icitte	+	+	C	X	-	-	-	-	
masse (en)	+	+	C	*	-	-	-	-	
patate	+	+	C	*	-	-	-	+	(pop.)
revrêtr	-	+	C	*	-	-	-	+	(pop.) - (fam.)
tanné	-	+	C	*	-	-	-	-	
tasser	-	+	C	*	-	-	-	-	rég. arch.
venir (s'en)	-	-	+	+	-	-	-	-	

B Archaïsmes français

arpent	1909	1930	1957	1971	1890	1933	1963	1969
créature	-	+	+	+	+	+	+	+
place	+	+	C	*	+	+	+	+
	+	-	+	+	-	(désobligeant)	+	-

poigner	-	+	C	-	-
quérir	-	+(v.f.)	+	+	-
sûr (pour le)	+	+(v.f.)	-	-	Vs, litt., dialectal
tout partout	+	+	tombé	-	-
			en dès.	-	dial. au Canada

Dictionnaires consultés:

I. canadiens:

- Clapin, Sylva, *Dictionnaire canadien-français*, Montréal, 1894.
- Dionne, Narcisse-Eutrope, *Parler populaire des Canadiens français*, Québec, 1909.
- *Glossaire du Parler français au Canada*, Québec, 1930.
- Bélisle, Louis-Alexandre, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, 1957 et 1971.

II. français

- *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, 1890.
- *Larousse du XX^e siècle*, Paris, 1933.
- Littré, Emile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1963.
- Robert, Paul, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1969.

Coup d'oeil bibliographique récent sur l'oeuvre de Georges Bugnet

par Georges Durocher

*bibliothécaire à la Faculté Saint-Jean,
Université de l'Alberta*

Depuis dix ans, après une visite chez Georges Bugnet, à Legal, en Alberta, je me suis épris de son oeuvre. Mais à quel titre me direz-vous? — Comme bibliothécaire et à certaines heures comme bibliographe et "Archiviste en petit".

J'ai vu grandir l'influence de Bugnet. Voici donc une brève liste d'ouvrages connus et de travaux qui sont parus dans les dernières années.

Principaux ouvrages de Bugnet

A. *Tehom-la-noire; Trois Canadiens en mission secrète.*

Nouveau titre donné au premier roman de Bugnet, *Le lys de sang*, paru d'abord en 1923, et retouché par l'auteur en 1934. Retranscrit par M. et Mme Bugnet. Les textes sont l'un à Vancouver et l'autre à Laval. Texte manuscrit demeuré inédit.

B. *Nypsia*

Roman paru en 1924, traduit en anglais en 1929; réédition en préparation à Saint-Boniface.

C. *Siraf, étranges révelations; Ce que l'on pense de nous par delà la lune*

Ce titre du roman philosophique, paru en 1934, mériterait d'être corrigé dans la Bibliographie canadienne. Sur la couverture du livre que possédait Bugnet, on note qu'il a rayé au plomb, *Ce que l'on pense de nous par delà la lune*. A la page titre, la même correction, suivie de ces mots: "Invention de l'éditeur, non pas de l'auteur".

D. *La Forêt*

Roman paru en 1938, traduit par David Carpenter en 1976, et paru à Montréal (Harvest House) sous le titre *The Forest*.

E. Deux pièces de théâtre:

1. *La Défuite*: pièce parue dans le *Canada Français* en septembre 1954. Dans son exemplaire, en première page, Bugnet a écrit: "A obtenu le premier prix au Concours de Carnegie, à l'Université de l'Alberta". On croirait que la pièce fut écrite lorsque l'auteur était à rédiger *La Forêt*. Episodes très semblables: noyade d'un jeune fils dans l'un et mort lors d'un incendie dans l'autre.

2. *Ivan et Fédor*: pièce parue en octobre 1938 dans le *Canada Français*. Le thème: le Communisme.

F. *Voix de la Solitude*

Poèmes parus en 1938, et présentés à nouveau par Jean-Marcel Duciaume, sous le titre *Poésies*. (Edmonton, Editions de l'Eglantier, 1978).

G. Des contes et poèmes en prose:

1. *Le Pin du Maskeg*. Conte qui louange un pin particulier, qui, dans l'Ouest canadien, atteint son plus beau développement. Le conte, composé en 1924, fut inséré en 1938, par Bugnet, dans les *Voix de la Solitude*.

2. *Le conte du bouleau, du mélèze et du pic rouge*. Paru dans le *Canada Français*, en mars 1932. Déjà en 1922, dans l'*Edmonton Bulletin*, est parue, en huit tranches, la version intitulée *The Tale of the Lark, the Birch and the Red-Headed Woodpecker*. Le bouleau, le mélèze et le pic rouge. légende canadienne de l'Ouest, est maintenant présentée

sur film fixe qui s'accompagne de la narration par Albert Mil-
laire. Cette production a été réalisée avec l'aide de Roger Motut
et Jean-Marcel Duclaux en 1980.

Thèses et études: certains titres seulement

A. *Une bio-bibliographie de Georges Bugnet*

Présentée par Alice Giroux, de Montréal, et déposée à
l'Université de Montréal, Ecole de Bibliothéconomie, pour l'ob-
tention d'un diplôme de Maîtrise.

B. *Anthè ou l'Ouest canadien dans l'oeuvre de Maurice Constantin- Weyer et de Georges Bugnet*

Thèse présentée par Simone Paula Farquhar au Depart-
ment of Romance Studies de l'Université de la Colombie-Bri-
tannique, à Vancouver, en mai 1966.

C. *Georges Bugnet, homme de lettres canadien: sa vie, son oeuvre*

Jean Papen a soutenu avec succès sa thèse de Doctorat
(Français) à l'Université Laval, en 1967. Cette thèse lui a valu
le *Prix Champlain*. Une copie de la thèse de J. Papen, annotée
par Georges Bugnet, a été présentée à l'Université de l'Alberta.
Elle est déposée au "Special collections", de la bibliothèque Ca-
meron.

D. *L'Archétype du voyage dans l'oeuvre de Georges Bugnet*

Thèse de Maîtrise ès Arts de Claire Annette Vallée, Univer-
sité de la Colombie, Vancouver, 1979. A obtenu le *Prix Jean Pa-
toine*.

Le journal de Bugnet

Outre les nombreux éditoriaux et articles de fond écrits,
soit dans la *Croix de la Haute Savoie* en qualité de rédacteur, et
plus tard dans nos hebdomadaires franco-albertains, notam-
ment dans *Le Courrier de l'Ouest* et *l'Union* où il fut également
rédacteur, ou encore dans *La Survivance*, à l'occasion, Bugnet,
journaliste, entretient une vaste correspondance qu'il nous se-
rait bon de repérer, de regrouper et d'analyser.

Il me reste maintenant à vous faire une confidence. Il y a une année et plus, quelques mois après le décès de l'auteur, voilà que sa fille me rapporte l'incident suivant. Sans que, semble-t-il, les enfants de Bugnet sachent que leur père rédigeait un journal quasi-quotidien, elle en prit connaissance en visitant son père au Foyer Youville, à Saint-Albert. Une fois entrée dans la chambre de son père, tout étonnée, elle s'écrit: "Mais, papa, que fais-tu là?" Voyant de plus près, elle se rend bien compte que son père, après avoir relu des sections ou des pages de son journal, les déchirait pour ensuite les faire disparaître.

Depuis ce moment de cafard peu commun chez Bugnet, nous avons tous été appauvris à tout jamais. Il avoua à sa fille qu'il s'était adonné à ce travail depuis cinq ou six jours. Tout explorée, celle-ci sauva ce qui restait de ce journal presque quotidien, croyons-nous.

Depuis quand confiait-il à ces pages les informations qui nous auraient été si enrichissantes? En France déjà? Au cours de ses études? Aurait-il consigné à ce journal les renseignements préparatoires à sa venue au Canada, à son futur établissement dans l'Alberta? Autant de questions demeurées sans réponses... Mais passons.

Ce qui m'a été confié, c'est le journal complet couvrant les années de janvier 1954 au 23 février 1971, le jour de son anniversaire, et la dernière rubrique confiée dans son journal: la fin du manuscrit.

Le texte, tout au plomb, est d'une écriture si fine, et si précise, qu'une copie n'y rend pas justice. J'ai donc pu, à l'aide d'une loupe puissante et d'une lampe, déchiffrer l'ensemble de ces pages, les dactylographier dans l'intention de les faire paraître prochainement.

Pour couper court, je limiterai mes remarques à certains thèmes, risquant de décevoir nos spécialistes du domaine littéraire, avides d'en savoir davantage. Je vous livre quelques exemples et quelques assertions générales se rapportant au

contenu du *Journal*. Sauf pour quelques rubriques, je n'entends pas citer textuellement.

- Le *Journal* est assurément incomplet pour ce qui est d'avant 1954. En juin dernier, toutefois, je pus trouver dans un catalogue de fruits, de prunes plus spécifiquement, une page groupant des données semblables à celles du *Journal*. Le texte est concis, et couvre les années 1933, 1934 et 1935.
- Le *Journal* suit un format très exact: l'année, et le jour du mois.
- Sachons que l'époque des écrits majeurs est bel et bien révolue. Il avait écrit de 1908 à 1938 environ, au Canada, ses ouvrages principaux. Ici donc, aucun long développement analytique.
- Ses occupations alors sont surtout: les soins ménagers, réparations, horticulture et jardinage. La correspondance occupe également son temps, par exemple, en date du 16 janvier, 1959... "Correspondance suivie depuis 2 mois avec P. H. Wright, qui demande l'histoire de mes croisements de roses".
- Écrits et échanges avec les collègues de fermes expérimentales, dans l'Ouest comme à l'étranger.
- Mentions de livres lus récemment, avec brèves notes critiques.
- Fidèle observateur de la Nature; des données de température, des saisons etc... en comparaison à d'autres d'il y a 25 ans.
- Le tout dans un style concis et même télégraphique. Exemple: "Maurice et Laurette sont venus nous souhaiter une bonne année. Vont souper chez Diane. Nous, pas".
- Il se sentait bien libre dans le choix de ses mots. Style moins soigné, semblerait-il, parfois. Emploi de mots anglais tels que un *bos*, un *creek*, le *ban* sur les routes au printemps etc... "P. Tityrin ayant *roté* le jardin, je sèmerai".
- Rédaction d'articles pour les journaux, en réponse à certains thèmes.
- Il prend plaisir à certaines tournures telles, "Visite de Marie et mari". "Visite de Jean et ribambelle; de Louise et sa smalah".
- "Très forte gelée; les fleurs sont brouies, et les patates itou". Altération française du moyen français: et tout.
- "Lettre à Mgr Maheu, m'invitant à léguer mes manuscrits et papiers aux archives de l'Université Laval". Des lettres semblables sont importantes où il dit ce qui fut déposé, où et quand (31 janvier, 1960, par exemple).
- Parfois il élaborait un brin, avec quelque plaisir et satisfaction. "Hier, suis allé voir le doyen du pays, Théodore Gelot, qui complétait ses 95 ans et commençait sa 96e année, tandis que pour moi, j'achevais ma 78e année et entraais (dans) ma 79e. De sorte que, avant hier, le 22, j'avais 77, hier 78, que je dépasse aujourd'hui, mais que je vais charrier jusqu'à ce que mes 79 arrivent à leur dernière minute. Dans un an, si Dieu me prête vie, je commencerai mes 80 ans" (24 février 1957).
- "Envoyé à Mauriac et Daniel-Rops mon article paru dans *La Survivance* du

14 février. Reçu le 19 mars lettre de Daniel-Rops: "Tout bien pensé, je crois que vous avez raison".

- "Visite de l'Abbé Garnier, de l'Hôtel des Invalides" (Château Sturgeon, à Legat, où Bugnet devra se retirer plus tard, en quittant son logis).
- "Tous partis chez Maurice ce matin. Quatre nouveaux livres de l'Université me tiendront compagnie".
- "Décès de ma très chère épouse, 22 octobre 1970".
- Dernières phrases consignées au journal, le 23 février, 1971, jour marquant la fin de son 92^{ème} anniversaire.

Qu'il me soit permis de noter à la suite de la lecture de ce journal, combien Georges Bugnet avait à coeur les précisions. Au soir de sa vie, il s'est employé à noter de façon claire et nette les noms de tous ses visiteurs et de tous ceux qui faisaient l'objet de sa correspondance.

Hommages lui soient rendus pour ces notes! Aujourd'hui, les membres de sa famille, enfants et petits-enfants, tous lui en sont reconnaissants.

Je termine en ajoutant ce qui m'a paru le mieux représenter Bugnet, l'homme chrétien. J'ai transmis ces lignes à sa fille, il y a plus d'un an, en gage de souhaits de fêtes pour la Noël. Le texte est du 18 février 1958 (sur une feuille en marge du journal propre):

Dans quelques jours, je vais commencer ma 80^{ème} année. Jusqu'ici, je possède encore en moi assez de vie pour ne pas demander à d'autres de me donner une part de la leur — exception faite de ma femme, et quant à mon existence physique. — Intérieurement, c'est à peu près toujours la solitude, mais je m'y trouve à l'aise, n'étant pas vraiment seul car j'ai Notre Père et la Ste Famille, compagnons spirituels incomparables, et la quotidienne étude ou méditation des ouvrages divers, matériels, de l'infiniment grand à l'infiniment petit, tellement supérieurs à toutes les oeuvres des hommes. Il y a aussi la radio et les journaux habituellement pleins de vide. — C'est dans les livres anciens et récents, que j'extrais force et constante vie.

**"Mon Pays Noir sur Blanc":
réaction d'un
Franco-Manitobain**

par Hubert Balcaen

*professeur de français et d'espagnol
à l'Université du Manitoba*

M*on Pays Noir sur Blanc* est un récit sur le Manitoba français, vu d'une façon objective, je crois, par un de ses fils qui en avait été absent depuis douze ans. Cet ouvrage m'a fait revivre plusieurs expériences émouvantes qui tissent la trame de notre vie de minoritaires, au Manitoba. C'est une série de chapitres d'observations, d'expériences personnelles vécues par Roger Turenne, un jour après l'autre, dans tous les replis de la francophonie manitobaine. Chaque chapitre du texte est suivi d'une série de photographies des endroits qu'il a visités.

Au cours de ce périple aux quatre coins de ce Manitoba francophone, Turenne essaie, en quelque sorte, de prendre le pouls de l'état de la vie française au début des années '80. Et l'auteur nous fait passer par toute une gamme de sentiments, de l'inquiétude à l'optimisme, du coup d'oeil rapide au regard bien en face sur la situation du Manitoba français à l'aube de la décennie des '80.

Ce livre est composé de neuf chapitres (ou tableaux) dont le premier s'intitule Prologue. Dans le Prologue, Roger Turenne nous fait part de son intention en rédigeant ces pages. Au cours d'un paragraphe où il fait plusieurs comparaisons entre

le Manitoba qu'il avait quitté douze ans auparavant et celui qui l'attend, nous pouvons lire cette phrase qui m'a particulièrement frappé:

Enfin, que le principal obstacle à l'éducation française n'était plus les lois injustes imposées par la majorité anglophone mais l'entêtement des parents francophones qui ne voyaient l'utilité d'une telle éducation. Qu'est-ce que tout cela signifiait?

L'auteur réussit, dans un style simple, nerveux, bien descriptif, à nous lancer immédiatement dans le vif du sujet. Le dernier paragraphe du Prologue, en particulier est très bien réussi.

La dure réalité manitobaine

C'est dans ce chapitre que Roger Turenne essaie de nous faire saisir la complexité de la situation des francophones au Manitoba, du moins telle qu'elle lui est apparue lorsqu'il a entrepris son projet. D'une part, il constate des progrès évidents au plan de la vie culturelle, par exemple, deux petites maisons d'éditions françaises à Saint-Boniface, le Centre de Recherches du CUSB, des changements au plan scolaire, le regain de vie du chant choral, les succès du Cercle Molière, etc... D'autre part, il y a l'assimilation galopante, telle qu'en témoignent les statistiques officielles d'un recensement qui remonte déjà à 1971. Personnellement, je n'ai pas hâte de voir ce que révéleront les statistiques du recensement de 1981 comme bulletin de santé de la vie française au Manitoba.

Pour démêler ce qu'il perçoit comme contradictions, Roger Turenne décide d'entreprendre une étude de la situation sur le terrain. Ce qui le conduit d'abord vers Sainte-Rose-du-Lac, Laurier et Saint-Lazare et qu'il désigne comme les Avant-Postes.

Les Avant-Postes

Le premier contraste entre Laurier et Sainte-Rose-du-Lac, qui se dégage de l'écrit de Turenne est le suivant: Laurier est plus petit et présente un caractère d'assimilation plus prononcé que Sainte-Rose. Aux deux endroits, le degré d'assimilation est fort inquiétant. A preuve, cette phrase au sujet de Sainte-Rose-du-Lac:

La langue d'usage dans la rue et dans la plupart des foyers "francophones" (ceux où la langue maternelle est le français), est l'anglais. La langue d'enseignement dans les écoles est l'anglais, sauf évidemment pour les cours de français; mais celui-ci est menacé de disparition parce que si peu fréquent².

De ces trois premiers villages visités, celui qui laisse l'impression la plus favorable à l'auteur du point de vue de la vitalité du français est Saint-Lazare. Un commentaire qu'il fait à propos de Laurier et de Sainte-Rose-du-Lac, toutefois, porte à réfléchir:

A Laurier et à Sainte-Rose-du-Lac, j'ai trouvé des situations qui pourraient devenir celles des autres villages francophones ruraux dans dix ou vingt ans³.

Ce qu'il nous dira au sujet de certains centres de la Montagne, la région qu'il visite ensuite, confirme plusieurs de ces craintes.

La Montagne

Le lecteur fait une petite tournée de plusieurs villages de la Montagne en commençant par Saint-Léon. Par rapport à ce village, on apprend que les jeunes parlent surtout anglais entre eux mais que bon nombre parlent encore français. Un observateur de la région de la Montagne me confiait récemment que les jeunes parlent beaucoup plus français à Saint-Léon qu'à Notre-Dame-de-Lourdes, à l'heure actuelle. Il comparait la situation à Notre-Dame-de-Lourdes à celle de mon propre village, Saint-Norbert, qu'il connaît bien aussi, en me précisant que l'on entend presque autant d'anglais sur la rue, à Lourdes, qu'on entend dans les rues de Saint-Norbert. Ceci, de la part des jeunes surtout, bien sûr.

En parlant de Somerset, Roger Turenne y fait ressortir, évidemment, les effets de l'assimilation en raison de la télévision et du cinéma surtout. Une des phrases de ce chapitre qui a retenu mon attention est la suivante:

Sans doute le seul endroit au Manitoba où un village a eu des débuts anglais pour ensuite devenir francophone⁴.

A la fin de ce chapitre sur la Montagne, Roger Turenne fait allusion à la question de l'éducation française à Saint-Claude et à Notre-Dame-de-Lourdes. A ce propos, il se demande comment expliquer que "les écoles aux deux endroits aient été parmi les dernières à se convertir à l'enseignement en français et que même aujourd'hui, seules les premières années de l'élémentaire soient touchées par la francisation?"². Poser la question c'est déjà y répondre semble-t-il et l'auteur y répond dans cette interrogation qui suit immédiatement:

Etant donné l'ambiance française de Notre-Dame-de-Lourdes surtout, les parents craignent-ils que les écoles françaises créent des unilingues français, handicapés par une incapacité de se frayer un chemin dans un monde anglophone?

Pour avoir été associé d'assez près comme parent, à la question de l'école française, je crois que c'est là l'essentiel de l'explication de cette réticence que ressentent beaucoup de parents francophones à l'égard de l'école française. Nombre de parents francophones attribuent à leur manque de formation solide en anglais leur statut inférieur dans l'échelle sociale, surtout au niveau de l'emploi et au plan professionnel. Ils veulent un meilleur sort pour leurs enfants et, comme certains de leurs ancêtres qui cherchaient à vaincre la pauvreté, leurs descendants veulent, à travers une meilleure connaissance de l'anglais, un "mieux-être" ou, devrais-je dire, un "plus-avoir" pour leurs enfants. Mais, lorsqu'on y regarde de près, on s'aperçoit que l'enjeu d'un tel risque est très grand. C'est, selon moi, le risque d'une assimilation encore plus grande, la perte d'une identité culturelle propre dans le creuset anglophone canadien et nord-américain. Car, il ne faut pas se leurrer: l'influence de la télévision anglaise et de toutes les valeurs nord-américaines qu'elle véhicule compte pour beaucoup dans l'assimilation galopante de nos centres ruraux autant qu'urbains. Mais, laissons là ces quelques considérations personnelles pour reprendre la tournée entreprise à travers le Manitoba français, cette fois, pour nous arrêter à la question scolaire.

Une nouvelle question des écoles

La première question des écoles est, évidemment, celle où, en 1916, l'enseignement en français est proscrit dans les écoles du Manitoba. En 1970, le gouvernement Schreyer fait adopter une loi (la Loi 113) qui, en principe, redonne au français sa place légitime dans l'enseignement, le mettant sur un pied d'égalité avec l'anglais.

Cette nouvelle question des écoles est celle entourant l'établissement de l'école française. Les crises entourant la mise sur pied des écoles françaises et, notamment, l'École Noël-Richot de Saint-Norbert, allaient révéler certaines faiblesses très graves de la Loi 113. Cette faiblesse tient au fait que la Loi 113 ne fait pas mention du tout d'écoles entièrement françaises, mais seulement de "classes françaises". Or, comme le fait bien ressortir Roger Turenne, les éducateurs franco-manitobains et le BEF étaient convaincus que "seule une école où l'ambiance et même l'administration sont exclusivement françaises peut avoir l'effet voulu: la formation d'étudiants véritablement francophones possédant les deux langues officielles du Canada. Il y a là un concept extrêmement difficile à accepter pour quelqu'un qui n'a pas vécu intimement le phénomène de l'assimilation".

C'est à cette dernière phrase que j'aimerais m'arrêter pour ouvrir une parenthèse. Il n'est peut-être pas étonnant, en effet, que "pour quelqu'un qui n'a pas vécu intimement le phénomène de l'assimilation", le concept de l'école française soit difficile à accepter. Pour plusieurs la formule d'école bilingue ou encore, de classes françaises au sein d'une école anglaise, doit pouvoir répondre de façon convenable aux attentes des francophones du point de vue de l'école française. Il est difficile pour ces personnes de comprendre et encore plus, peut-être, d'accepter la nécessité d'une ambiance particulière pour l'école française. Et, en rapport à cette question et à la popularité grandissante de l'enseignement en immersion, j'entrevois certaines difficultés pour l'avenir. C'est la difficulté que pourrait poser pour l'école française le désir de certains parents non-francophones de placer leurs enfants dans des écoles françaises au lieu des écoles d'immersion. Car, devant la décroissance du nombre d'enfants de français langue première et, par ailleurs l'accroissement important du nombre d'enfants en immersion, il pourrait en résulter une pression auprès de l'école française. Ce serait, à mon

sens une erreur, autant du côté des non-francophones que des francophones que de vouloir les mêler dans l'école française et ceci pour des raisons de deux ordres: culturel et pédagogique.

Au plan culturel d'abord. Dès que le nombre d'enfants de foyers anglophones fréquentant l'école française dépasse un certain seuil, je suis convaincu que, quelle que soit la compétence linguistique et l'aptitude de ces enfants à concurrencer avec leurs camarades francophones, les données d'ensemble de la situation réelle de l'école française sont appelées à changer. Elles le sont parce que, s'il est difficile de conserver une ambiance française pour des enfants issus de foyers francophones où les parents se font fort de créer une ambiance française, ne sera-t-il pas plus difficile de le faire lorsqu'une bonne proportion de la clientèle est composée d'enfants qui ne sont pas issus de tels foyers? Autre variable: celle du contenu culturel. Est-ce que le folklore canadien-français ou français peut revêtir la même importance, avoir la même résonance ou raison d'être pour le petit anglophone que pour le petit francophone? Pour l'anglophone, la dimension culturelle de l'école française est un complément culturel désirable et, probablement, souhaité de beaucoup de parents, surtout. Pour le petit francophone minoritaire, la dimension culturelle est une dimension *essentielle de sa survie*, autant et peut-être même plus, à longue échéance, que la dimension strictement linguistique.

Quant à l'argument d'ordre pédagogique, je me demande dans quelle mesure il est possible de dire que le petit anglophone et le petit francophone arrivant à la pré-maternelle ou à la maternelle de l'école française sont vraiment sur le même pied au plan de l'aptitude linguistique. Je ne nie pas qu'ils puissent l'être. Je me demande dans combien de cas et dans quelle mesure ils le sont vraiment. Et, même dans les cas où ils le seraient "vraiment", si l'on peut dire, n'est-il pas plus naturel pour le petit anglophone de s'exprimer spontanément dans sa langue maternelle, malgré l'ambiance de l'école française, malgré sa bonne volonté appuyée des efforts de ses parents? Que peuvent être les conséquences d'une telle situation pour le petit francophone et pour l'école française en général?

Pour revenir à cette "nouvelle question des écoles" dont parle Roger Turenne, je n'ajouterai que ce commentaire: je puis dire, pour avoir vécu d'assez près la crise entourant Noël-

Ritchot, que l'auteur a bien reconstitué l'essentiel des faits qui ont marqué cette page mouvementée de notre histoire locale au plan de la vie française.

Nos deux solitudes à nous

Ce titre, évocateur du fameux succès littéraire de Hugh McLennan fait allusion aux difficiles relations marquant les rapports entre Métis et Canadiens français. Turenne nous fait voir jusqu'à quel point il existe une aliénation des Métis parmi les Franco-Manitobains. La nation métisse, qui compte parmi ses fils les plus célèbres, Louis Riel, est la minorité la plus faible à l'intérieur même de la minorité francophone du Manitoba.

Ce qui a le plus retenu mon attention dans ce chapitre a été d'apprendre que "l'attitude méprisante des Canadiens français a progressivement éloigné les Métis de la cause française. Alors qu'en 1916 les Métis voulaient poursuivre encore plus agressivement la question du statut de la langue française, en 1975 l'on trouvait parmi eux les plus farouches adversaires de l'école française²³.

Au plan de son expérience personnelle, Roger Turenne commence par nous ramener dans son village natal de Saint-Pierre-Jolys pour nous faire revivre la manière souvent assez subtile dont se pratiquait la discrimination à l'égard des Métis, là. Ce qu'il dit à ce propos correspond à ma propre expérience dans mon village natal, pas très loin de Saint-Pierre-Jolys, et à peu près à la même époque. Je pourrais ajouter à ce que dit Turenne que, lorsque je fréquentais l'école élémentaire, il n'y avait presque pas de Métis là. Je dis "presque", mais je ne me souviens pas qu'il y en ait eu, même si je me rappelle très clairement qu'il y en ait eu quelques familles dans la paroisse. J'ai souvenance aussi d'une certaine famille qui, au lieu de fréquenter l'école française de notre village, fréquentait l'école du village allemand voisin. Je suis presque persuadé que cette famille ne fréquentait pas l'école française de mon village parce que les enfants ne voulaient pas se faire appeler "ouahbi"...

Deux festivals

Ce chapitre compare les impressions ressenties par l'auteur à l'occasion de sa participation à deux manifestations populaires d'importance au Manitoba français: le Festival du Voyageur de Saint-Boniface et les *Frog Follies* de Saint-Pierre. Au terme de ces deux manifestations, Turenne se retrouve, comme il le dit, "devant une contradiction de taille: deux manifestations populaires, l'une à caractère français, en milieu urbain, l'autre à fort accent anglais en milieu rural". Voilà, je pense, résumés de façon presque lapidaire ces regards sur les deux événements en question.

Lui-même originaire de Saint-Pierre, où se déroulent les *Frog Follies*, Roger Turenne n'est pas tendre à l'égard des gens de son village natal, des organisateurs des *Frog Follies* et, bref, de la conception que se font certaines personnes de l'endroit sur ce qui est le plus important dans une manifestation de ce genre. Il compare l'affluence, apparente pour le moins, de Saint-Pierre, aux valeurs culturelles et d'identité propres que les gens veulent afficher à des moments importants. Quand il parle du journal hebdomadaire de Saint-Pierre, le *Chanteclerc*, le lecteur apprend que "avec une population à 80% francophone, environ dix-neuf articles sur vingt sont en anglais, la plupart écrits par Bill Stuart lui-même et son épouse...". Le responsable du journal a expliqué, de plus, qu'il publiait tout ce qu'il recevait en français et qu'il avait énormément de mal à susciter des articles en français de la part des francophones. Saint-Pierre fait beaucoup d'effort aussi, par le moyen de la publicité dans les média anglophones pour attirer de nouveaux venus. (Au moment de la rédaction du livre de Turenne, 20% de la population du village était anglophone).

Ce qui m'a le plus impressionné en lisant ce chapitre, c'est la différence de climat, d'atmosphère entourant les deux événements. Le Festival du Voyageur, selon Turenne, a fait de très grands efforts pour présenter une manifestation culturelle à caractère français. Il s'est dit surpris du programme officiel de l'édition de 1980, par exemple, qui était bilingue et qui offrait une liste d'événements, d'artistes presque uniquement franco-manitobains. Il souligne (qu'à ce moment-là, tout au moins) le Conseil d'Administration était constitué entièrement de francophones. Enfin, le moment le plus émouvant pour lui est celui

de la soirée au Relais des Jeunes Pionniers et ce spectacle inoubliable de Maurice Paquin.

Quant aux *Frog Follies*, l'auteur met en valeur le caractère presque exclusivement anglais de la circonstance. A partir de la participation de la Manitoba Sports Federation et du Winnipeg Cycling Club jusqu'au *Beer Garden* où la *star attraction* était *Burnt on a Binge*. (Pourrait-on, trouver quelque chose de plus approprié si vous me passez l'expression pour un *Beer Garden*?...)

Le clou de l'événement reste, quand même, la participation pleine et entière de son animateur principal, Dick Reeves, annonceur au poste CFRW de Winnipeg. La description que nous en fait Turenne vaut vraiment la peine d'être lue, surtout cette phrase: "*We love you St-Pierre; we love you Quebec; let's all send that message to Quebec*"¹¹.

Saint-Boniface

Même si la première impression que l'auteur retient de Saint-Boniface, à son retour, lui suggère que peu de choses ont changé, un regard plus circonspect lui fait prendre conscience d'une vie culturelle très active. Si le français n'est pas plus *audible* qu'il y a dix ans, il est plus *visible*. Il y a d'abord le Centre Culturel franco-manitobain avec le Cercle Molière, le 100 Nons, le journal *La Liberté*, les Danseurs de la Rivière-Rouge, les chorales, et j'en passe. Il y a aussi, bien entendu, la SFM, la Fédération Provinciale des Comités de Parents. En tout, trente-deux différents organismes franco-manitobains d'envergure variable sont en place à Saint-Boniface et rayonnent à intensité plus ou moins efficace sur le réseau de la francophonie. Au dire de Turenne, un tel état de choses n'est pas le fait d'une entité en voie d'extinction ou en voie de tirer sa révérence pour se placer au rang des langues folkloriques. La vie culturelle française au Manitoba français dépasse les évocations éphémères et superficielles, bien que très valables, d'un simple Folklorama.

Personnellement, je partage les observations de Turenne au sujet de Saint-Boniface: j'y ai vécu moi-même dix ans et je suis en contact étroit avec cette ville. Ce dont il aurait pu parler, peut-être, c'est de la question du bénévolat. Il est vrai que la SFM est très active et a plusieurs employés rémunérés. Mais, y a-t-il encore des bénévoles, comme par le passé, à la ville et à

la campagne? Car, c'est dans le bénévolat, à mon avis, qu'on peut mesurer, dans une large part, la vitalité de la cause que soutiennent les permanents (essentiels eux aussi, sans aucun doute) et la conviction de ses adhérents. Roger Turenne a-t-il oublié de parler de cela?

Epilogue

Dans l'épilogue, Roger Turenne nous rappelle quelques-unes des contradictions multiples qu'il a observées au Manitoba français. J'en rappelle seulement trois: 1) le pullulement d'organismes à caractère francophone accompagné de la quasi-disparition du français comme langue d'usage chez les jeunes, même parmi les activistes 2) l'assimilation évidente en régions rurales et l'affirmation consciente du fait français en région urbaine et 3) la lutte contre l'école française chez des francophones parmi les moins assimilés. Il rappelle au lecteur qu'un thème forme la toile de fond de tout son récit: celui de l'assimilation.

En parlant de la culture franco-manitobaine il y a ceci que j'aimerais citer:

Ce qui distingue la culture franco-manitobaine de la culture anglaise et de la culture québécoise c'est donc, principalement, qu'elle est une culture de combat. Son caractère essentiel est celui de la survivance à un degré plus poussé que ne l'a jamais vécu le Québécois moyen¹¹.

La francophonie de l'an 2000 au Manitoba, comme il le dit, sera "numériquement plus faible mais qualitativement plus forte". Le facteur de l'assimilation est compensé, jusqu'à un certain point par l'essor de l'école d'immersion et le phénomène de la francophilie.

Quant à moi, s'il y a un facteur auquel je crois sincèrement, par rapport à toute cette question de survie de la minorité française au Manitoba, c'est celui de l'importance de la culture française. Si la langue, au Manitoba français, a longtemps été gardienne de la foi (et autant et peut-être même plus encore, la foi gardienne de la langue-avant Vatican II), je n'hésite pas à dire que la culture sera peut-être demain garante de la langue. Si elle n'en est pas la garante, disons qu'elle en sera, *probablement*, un des principaux points d'appui.

Si je penche d'un côté, moi aussi, c'est plutôt du côté de l'optimisme. C'est celui de l'Utopie ou la Mort, ou de l'Optimisme ou la Mort. L'école française et la culture française (les deux allant le plus souvent de pair) feront que (et ici je partage une des dernières idées exprimées par Turenne) "la francophonie de l'an 2000 sera numériquement plus faible mais qualitativement plus forte" que celle de 1982.

NOTES

¹ Roger Turenne, *Mon Pays Noir sur Blanc*, Saint-Boniface, Editions du Blé, 1981. Prologue, p. 2.

² Ibid., "Les Avant-Postes", p. 5.

³ Ibid., "Les Avant-Postes", p. 9.

⁴ Ibid., "La Montagne", p. 3.

⁵ Ibid., "La Montagne", p. 7.

⁶ Ibid., "La Montagne", p. 7.

⁷ Ibid., "Une nouvelle question des écoles", pp. 5-6.

⁸ Ibid., "Nos deux solitudes à nous", p. 4.

⁹ Ibid., "Deux festivals", p. 6.

¹⁰ Ibid., "Deux festivals", p. 4.

¹¹ Ibid., "Epilogue", p. 1.

Le Manitoba français et son théâtre: recherches et renouveau dramatique

par Ingrid Joubert

professeur de français

au Collège Universitaire de Saint-Boniface

I Vitalité du théâtre franco-manitobain

Quel diagnostic formuler sur la santé du théâtre au Manitoba français? Depuis 1975, dans l'espace de cinq ans, les deux maisons d'édition franco-manitobaines ont publié un livre de souvenirs célébrant le cinquantième anniversaire du Cercle Molière¹, une étude monumentale sur le théâtre au Manitoba français depuis ses origines (1870) jusqu'à nos jours², et un livre de "réminiscences théâtrales et musicales" couvrant la même période³.

Ces trois oeuvres se complètent de façon heureuse: *Le Rideau se lève au Manitoba* fournit une infrastructure à l'étude de la production théâtrale au Manitoba français, en ce que l'ouvrage donne un répertoire aussi complet que possible de tout ce qui a été joué dans ce bastion de la francophonie de l'Ouest. *Chapeau Bas* nous livre des témoignages concrets et attachants sur différents moments de cet itinéraire théâtral. Ainsi, ce volume fait-il vivre pour nous l'histoire dont les grandes et petites lignes avaient été tracées dans le livre précédent. Et le recueil de souvenirs du Cercle Molière nous offre une même perspective vivante sur l'évolution et la situation actuelle de cette

troupe de théâtre francophone dont l'historique a également été tracé dans un chapitre du *Rideau se lève au Manitoba*. Ce triptyque forme un ensemble parlant qui porte témoignage sur la vitalité et l'enracinement d'un genre chez les Franco-Manitobains, ce qu'un lecteur québécois n'aura peut-être même pas soupçonné...

La deuxième composante de cette vie théâtrale, autre preuve de la vitalité du genre dramatique, est le théâtre écrit, publié ou inédit, au Manitoba. Là aussi, les dernières années ont vu l'éclosion de ce qu'on aimerait appeler une première "dramaturgie" franco-manitobaine. Quatre pièces d'auteurs locaux ont, en effet, été publiées depuis 1974 par les deux maisons d'édition nommées, et une autre par Leméac⁴. Un nombre important de pièces inédites, représentées ou non, sont en chantier, dans l'attente de leur moment de gloire. Il sera intéressant de dégager les grandes lignes et les préoccupations communes de cette production écrite pour voir dans quelle mesure ces pièces se font ou se veulent le miroir des aspirations franco-manitobaines. Peut-on parler de la naissance d'un théâtre francophone de l'Ouest où les pièces, produit personnalisé d'un groupe défini, réussissent à cristalliser la vision du monde franco-manitobain, en l'exprimant de façon cohérente, jouant ainsi le rôle de catalyseur qui à son tour agira sur l'évolution du sujet collectif?

II Recherches

Il convient de saluer le travail de pionnier qu'Annette Saint-Pierre a entrepris dans *Le Rideau se lève*. Ce livre sera une source documentaire indispensable à tout chercheur désireux de s'aventurer dans ce domaine.

La naissance du théâtre du Manitoba coïncide avec l'entrée de cette province bilingue dans la Confédération canadienne (1870). Dès ses débuts, les activités théâtrales sont étroitement liées aux établissements religieux et scolaires. Le but de tels exercices est clair, à côté de leurs avantages pédagogiques: ils sont la forme privilégiée d'exaltation de la fierté de la langue et de la culture françaises, tout en assurant un des rares divertissements disponibles. Plus tard, l'arrivée massive de colons non francophones⁵, et l'interdiction de l'enseignement du français dans les écoles par la loi scolaire de 1916, vont faire du

théâtre un acte de résistance: il s'agira de défendre activement l'héritage francophone. Ainsi, comme dans tout système répressif, le théâtre connaît une période florissante dans l'entre-deux-guerres. Par contre, sa survie est devenue plus problématique depuis l'abolition de cette loi qui semble avoir émoussé les forces de résistance des francophones pour lesquels le plus grand danger est l'assimilation.

Si l'on peut constater aujourd'hui un regain de vigueur dans le domaine dramatique, c'est que le théâtre est perçu de nouveau comme une force de réaction contre un danger plus grand, car moins saisissable: la perte d'identité sociale et politique. Ainsi, pour un groupe à la survie menacée, le théâtre sert de baromètre pour mesurer le degré de conscience que ce groupe a de son identité propre et de ses aspirations. Un des mérites du livre d'Annette Saint-Pierre est d'avoir souligné cette composante sociologique du théâtre au Manitoba français.

L'autre mérite certain de l'ouvrage est la solide documentation historique qui a servi d'armature aux trois premiers chapitres en particulier, dans lesquels l'auteur évoque les créations théâtrales dans les maisons d'enseignement, dans les paroisses et dans les foyers d'art théâtral de Saint-Boniface et de Winnipeg. Pour ce faire, elle a dépouillé patiemment sources journalistiques accessibles, archives des congrégations religieuses, mémoires et chroniques. Car le but que l'auteur s'est donné est de:

...recueillir une riche documentation et de réfléchir d'une manière aussi objective que possible sur l'évolution du théâtre français au Manitoba dans son vrai contexte sociologique. (p. 17)

A côté de la relation événementielle, nous trouvons donc dans le livre une quantité copieuse de biographies, d'anecdotes et de témoignages rapportés. Cette "petite histoire" rend la lecture certes plus agréable et piquante en nous brossant un tableau vivant de ces "séances" d'autrefois. Si la composante analytique d'une telle étude risque d'en être étouffée, c'est que l'auteur s'est avant tout attaché à cerner la fonction sociale de ce théâtre par l'évocation des représentations et de leur contexte humain. Cette approche documentaire trouve par ailleurs son point culminant dans un précieux répertoire de toutes les

pièces de théâtre jouées en français au Manitoba, qui se trouve en appendice à la fin du livre.

Ces trois chapitres riches en renseignements et perspectives multiples débouchent sur le quatrième chapitre consacré au Cercle Molière, dont l'importance et la renommée ne s'expliquent que par le fourmillement de toutes ces productions antérieures. Si les chapitres comblent sans doute de grandes lacunes dans le domaine de la documentation et dans la chronique des soirées théâtrales, ce sont pourtant les deux derniers chapitres qui, selon nous, sont les plus intéressants par la concentration sur un sujet unique dont on nous montre les différentes facettes (fondateurs, metteurs en scène, acteurs, salles, festivals dramatiques); par l'approfondissement d'une matière très proche du lecteur franco-manitobain; par les jugements intéressants portés sur la raison d'être de cette troupe et son orientation souhaitable. Autrement dit, le lecteur, et surtout le lecteur du Manitoba, prend une part nettement plus active dans ces chapitres, quitte à contester certaines affirmations de l'auteur et à relever certains choix subjectifs notamment, en ce qui concerne les acteurs présentés.

En fin de chapitre se trouve un sondage significatif, effectué auprès du public pour étudier sa fréquentation des spectacles, ses motivations ainsi que ses préférences relativement aux 16 pièces présentées par le Cercle Molière, de 1968 à 1977. Selon l'auteur, cette enquête a révélé:

...que le théâtre français est toujours apprécié, que le drame historique *Le Roitelet* de Claude Dorge a eu de la vogue, et que le genre comique occupe une place importante parmi les préférences. (p. 183)

La popularité de ces pièces ne tient-elle pas également à la qualité du jeu des acteurs? L'Avare ainsi que Riel ont été brillamment interprétés par le comédien Jean-Louis Hébert qui ne figure pas dans ce chapitre!

Il est d'autant plus étonnant de voir que *Le Roitelet*, grand succès du Cercle, et salué, après sa publication en 1980, comme une excellente pièce par la critique canadienne, ne figure point dans le chapitre V, consacré à l'étude de la nouvelle "dramaturgie" franco-manitobaine. En dépit de cette omission curieuse, ce chapitre est original, car l'auteur est le premier à parler

de la production franco-manitobaine dans son ensemble. Après avoir évoqué deux auteurs plus éloignés de nous, A.-H. de Trémaudan et Chastelein de la Lande, dont les premières pièces remontent aux années vingt, A. Saint-Pierre étudie les auteurs contemporains dont les oeuvres ont été publiées au Manitoba français⁷. Elle ne ménage pas ses critiques à l'égard de certaines créations, pour ne pas tomber dans le piège d'une propagande régionale⁸. Pour notre part, nous apporterons une appréciation différente de ces oeuvres, comme on le verra dans la deuxième partie de cette étude. Le grand mérite de cette dernière partie du livre est d'avoir présenté intelligemment cette riche matière nouvelle et d'avoir suscité des réactions vives chez le lecteur. Ce pouvoir de stimulation fait noter que l'auteur est passé de son rôle d'historien à celui d'écrivain fortement engagé dans son époque, avec la part de subjectivité que cela implique.

Depuis la rédaction de cette étude, plusieurs années d'activités théâtrales au Manitoba français semblent démentir la vision pessimiste à laquelle l'auteur arrive à la fin:

...l'avenir (du Cercle Molière) est toujours incertain et les chances de célébrer son centenaire sont plus minces que jamais. (p. 222)

Le miracle de la survie, appelé par A. Saint-Pierre, semble se réaliser actuellement, car la troupe réussit à augmenter le nombre des abonnements d'année en année, au point où elle fait presque toujours salle comble. Elle a terminé sa session 1981-82 avec 9223 présences au cours de 35 représentations... Cette vitalité se manifeste aussi par l'abondance de pièces inédites qui ne demandent qu'à être jouées ou publiées.

III Une nouvelle "dramaturgie"

D'après Jacques Godbout, dans sa préface à la pièce d'Auger, *Je m'en vais à Régina*, l'apparition d'un dramaturge francophone authentique au Manitoba est chose presque impossible, en l'absence d'un milieu propice, d'une raison d'écrire. La seule issue laissée, choisie par Auger, serait de décrire un "génocide culturel"! Et pourtant, bon nombre de pièces continuent à être écrites, jouées, publiées. Doit-on voir là une nouvelle phase dans la résistance des Franco-Manitobains et dans la

recherche de leur identité? Le "cas Forest" cristalliserait-il cette volonté nouvelle des francophones de se tailler une place au soleil manitobain?

Parmi les pièces publiées, toutes écrites d'abord pour la scène et jouées avec succès, on peut déceler deux tendances: certaines évoquent des tranches de vie réalistes, soit sur le mode sérieux (Auger), soit sur le mode comique (Legal-Ruest), tandis que les autres présentent des drames d'inspiration historique. Les premières tendent au public un miroir où il est censé se reconnaître pour corriger ses défauts, tandis que le deuxième groupe de pièces cherche à capter les forces du passé pour renouveler le présent. Laquelle des deux formes théâtrales est la plus tonique dans le contexte manitobain actuel?

Tranches de vie

En dehors d'une pièce pour enfants¹⁰, Roger Auger s'est surtout fait connaître par sa deuxième création. La pièce, *Je m'en vas à Régina*¹¹, est une tranche de vie réaliste dans laquelle l'auteur cherche à traduire le drame banal et poignant, qui est le pain quotidien d'une famille franco-manitobaine typique. Ce drame est celui de l'aliénation linguistique d'un peuple sous l'effet prolongé d'un encerclement linguistique insidieux: ces personnages semblent avoir perdu jusqu'à leur âme! Pour échapper à une réalité opprimante, ils se réfugient dans des distractions d'une banalité consternante: télévision, bière, bingo, revues "cochonnes", chicanes quotidiennes.

La salle de séjour est une sorte de carrefour où les personnages viennent essentiellement "s'engueuler", pour se réfugier ensuite dans les domaines privés sur lesquels s'ouvre cet espace: le sous-sol est la tanière de Bernard, l'étage supérieur est un asile pour Julie, la cuisine est le coin de la mère et la porte extérieure offre un échappatoire quand la situation devient trop intolérable. La même dispersion est illustrée par la réaction symptomatique des trois enfants face à l'impuissance des parents. Martha, l'aînée, a épousé un anglophone. Elle a choisi le parti du plus fort, abdiquant son identité de francophone, et ses enfants ne parlent déjà plus le français. Bertrand a opté pour le contraire: il refuse de faire le moindre compromis avec "l'ennemi" et reproche, avec l'intransigeance d'un jeune intellectuel, laisser-aller et médiocrité de sa famille.

Devant ces attitudes opposées qui, inévitablement, mènent à la confrontation, Julie, la cadette, décide se s'exiler à Régina où elle désire rejoindre son amant non francophone, Dalter. La mollesse pathétique des parents expose donc les enfants à choisir entre deux options également insatisfaisantes: le raidissement artificiel du francophone ou l'exil anglophone.

La trame de l'intrigue peut paraître insignifiante. Le lecteur est navré en effet par le parti pris de médiocrité qui se révèle à tous les niveaux: de l'action, des personnages, du cadre de vie, du langage. Et pourtant, cette banalité généralisée a une vertu provocatrice par laquelle ce mélodrame se mue en pièce engagée; grâce à une certaine complicité émotive avec cette famille Ducharme, le lecteur est amené à réagir contre cet enlèvement collectif, tout comme le départ imminent de Julie resserre les liens entre les membres de la famille. Cet exil volontaire devrait être une phase purifiante, préalable à la découverte d'une identité. Une telle fin ouverte est stimulante, car elle suscite une interrogation personnelle du lecteur.

Ainsi ne pouvons-nous souscrire au verdict d'Annette Saint-Pierre qui, tout en reconnaissant les qualités dramatiques de la pièce, reproche à l'auteur d'avoir créé des personnages qui "manquent de fidélité à eux-mêmes" (p. 204). Le but de la pièce est précisément de faire voir l'éclatement des personnages, et par extension, celui de toute une race, si la cellule familiale est le noyau d'une société. Ce miroir tendu au lecteur franco-manitobain est censé opérer en celui-ci un raidissement de ses forces de résistance, face au constat d'une réalité intolérable.

Un même parti pris de médiocrité banale inspire *Les Menagances d'une bru*¹². De nouveau, le lecteur est confronté à un ménage plutôt désuni, aux prises avec des difficultés financières et des problèmes de "rang" social. L'intrigue autour des tentatives vaines de Terry pour s'approprier une certaine somme d'argent de ses beaux-parents afin de repayer un manteau de fourrure volé et d'acheter une maison luxueuse. Cependant, le désir des auteurs est avant tout d'amuser et de distraire le public. Il est à noter que cette pièce également a très bien passé la rampe et donc atteint le but que les auteurs s'étaient fixé. Il n'en est pas ainsi à la lecture, nous semble-t-il.

S'il est vrai, comme le souligne A. Saint-Pierre, que les ressorts dramatiques sont bien huilés, le sujet paraît bien mince et la nature du comique, lourde et même grossière, à l'occasion. Et pourtant, contrairement à un critique enragé souhaitant que très peu d'exemplaires ne s'échappent du Manitoba¹³, peut-être ce genre de théâtre n'est-il pas inutile, car ce tableau de genre tend, comme la pièce précédente, au lecteur un miroir dans lequel il est sommé de reconnaître son milieu et ses défauts et d'y réagir. Dans ce cas-ci, est dénoncé le mirage que le luxe et le *standing* de la société anglophone représentent pour le pauvre francophone qui y aspire en renonçant à son identité.

Les deux pièces semblent correspondre à une mise en garde contre les dangers sournois qui menacent la minorité francophone en la rongant du dedans. Cependant, on peut se demander si les auteurs n'ont pas tendance à viser trop bas. Selon les statistiques d'un *Rideau se lève*, le public de théâtre franco-manitobain se compose avant tout de personnes appartenant aux professions libérales et à l'enseignement. Si le théâtre est censé renvoyer son image au public auquel il s'adresse, le milieu évoqué accuse un décalage par rapport au spectateur moyen, et au lecteur à plus forte raison. Piège dans lequel le théâtre naturaliste français est tombé: l'exagération théâtrale poussée trop loin par sa vertu tonique.

Drames historiques

D'autres auteurs ont été attirés par des sujets historiques régionaux, aptes à inspirer curiosité et fierté au public face à un passé où l'héroïsme de la résistance était encore de mise. S'agit-il de livrer un idéal, cette fois-ci, aux contemporains menacés par l'enlissement dans le bilinguisme?

Dans *Une bagarre très politique* de Rosmarie Bissonnette¹⁴, l'appel au lecteur se reconnaît facilement car le propos de cette pièce est circonstanciel: rendre hommage aux fondateurs de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste lors d'une célébration du centenaire de celle-ci. L'auteur a choisi un épisode de l'histoire locale, situé en 1878-79, où le curé, l'abbé Fillion, et ses amis sont victimes d'une agression des anglophones, à la suite de l'élection d'un candidat francophone. Grâce à l'énergie irrésistible du prêtre et grâce à un jugement sympathique, qui

condamne les vrais auteurs du complot, la pièce s'achève sur un triomphe éclatant du groupe francophone.

Les intentions de l'auteur sont donc polémiques: on isole un incident local pour le présenter comme symptomatique des rapports entre une minorité francophone et l'"ennemi" anglophone dans le but d'encourager les Franco-Manitobains dans la poursuite d'une lutte commencée si vaillamment par leurs ancêtres. Passé et présent se rejoignent ainsi dans une situation jugée analogue, où la nature du combat ne semble pas avoir changé.

Toutefois, on peut regretter le manque de transposition artistique des données historiques dans cette pièce dernièrement publiée. Dans son souci de documentation rigoureuse et de présentation didactique, l'auteur ne distingue pas toujours histoire et théâtre, de sorte que les événements et la majorité des personnages n'acquièrent pas vraiment l'autonomie dont l'univers théâtral a besoin. S'il est vrai que la pièce est un "excellent drame sociologique dont le noyau a été pris dans la petite histoire" (p. 208), selon A. Saint-Pierre, l'aspect sociologique ou polémique ne devrait-il pas être subordonné aux exigences propres de l'univers dramatique? La pièce finit par s'imposer au lecteur par la rapidité de l'action du premier et du troisième actes, ainsi que par la forte personnalité du curé qui arrive à unifier tant bien que mal les éléments en conflit. Mais le sujet tout circonstanciel, le schématisme mélodramatique des personnages et des thèmes ne dérangent pas moins.

Une pièce a certainement réussi à dépasser les frontières manitobaines. C'est *Le Roitelet* de Claude Dorge. Après avoir connu un succès étonnant auprès du public franco-manitobain en 1975¹¹, elle a été accueillie très favorablement par la critique canadienne.

Vue de l'extérieur, cette pièce appartient aux drames historiques, en ce qu'elle évoque le destin tourmenté du héros de l'Ouest canadien, Louis Riel. Toutefois, l'originalité du *Roitelet* réside dans l'approche subjective que l'auteur a adoptée dans le traitement d'un sujet bien connu. Tout en maîtrisant à fond la connaissance des détails de l'existence de Riel, Dorge a résisté à la tentation de présenter un héros exemplaire, pour une oeuvre d'édification. A une conception historique ou "réaliste" de la pièce, il a préféré une proximité psychologique nous

permettant de vivre dans la conscience tourmentée du personnage, de suivre en lui la formation du sens d'une mission sociale et religieuse, sans repères chronologiques précis, selon un singulier itinéraire spirituel.

Ainsi, la scène est formée par cette conscience même où se déroulent des visions d'événements réels ou imaginaires et où présent, passé et avenir sont vécus simultanément. Ce foyer ardent et imaginatif soumet la réalité à un jeu constant de métamorphoses où interviennent des glissements d'identité et de signification répétés. Cependant, ce mage est détenu dans un asile par des gens réputés normaux. La question qui se pose ainsi au lecteur est de savoir où réside la vérité. Le traitement subjectif du thème permet un appel à la subjectivité du lecteur.

La pièce s'impose puissamment à celui-ci grâce à l'approche moderne que l'auteur a adoptée sur un sujet historique bien connu. Ainsi passé et présent franco-manitobain sont-ils réunis dans une interrogation sur l'Homme, conduisant l'auteur à se demander comment on devient un héros. En même temps, son intelligence intime du personnage de Louis Riel amène le lecteur à saisir globalement le contexte historique où il est né. La réussite de cette pièce tient assurément à la transposition artistique de la matière première, qui, elle, est tributaire d'une connaissance intime de la scène, car Dorge est à la fois auteur, metteur en scène et acteur.

* * *

Le nouveau théâtre franco-manitobain se veut donc, fortement enraciné dans une province, soit dans le présent difficile, soit dans un passé devenu légendaire. Dans un sens ou dans l'autre, ces pièces sont engagées, par la prise de conscience des forces de combat qu'elles sollicitent chez le lecteur. Si l'inspiration historique nous semble avoir été plus féconde, c'est que le recul dans le temps permet plus facilement une présentation artistique de la matière historique que l'évocation de la banalité quotidienne. Par ailleurs, une confrontation originale entre passé et présent, comme dans *Le Roitelet*, confère à un sujet régional une valeur universelle, et réussit à rejoindre le lecteur en général.

La relève

Un même souci d'enracinement historique se manifeste dans une pièce musicale inédite, *Les Batteurs* de Marcien Ferland, qui a été jouée avec un succès retentissant au printemps dernier. La loi scolaire de 1916 sert d'arrière-fond à une sorte de pastorale, lors des récoltes dans les Prairies. Cette pastorale, et sa dimension lyrique et musicale en particulier, ont réussi à capter l'âme franco-manitobaine dans le plus profond de son être, car un nombre remarquable de spectateurs se sont reconnus dans cette évocation fervente qui engage le francophone à persévérer dans sa lutte contre l'assimilation. Malgré une distribution gigantesque, le texte est dramatiquement très solide et sera sans doute publié sous peu. Une telle représentation rejoint les origines du théâtre comme rite collectif et politique.

D'autres tentatives théâtrales font la preuve de la vitalité de ce genre au Manitoba français. Une pièce certes originale du jeune auteur Rhéal Cenerini, *Aucun Motif*, a été jouée en mars 1982 au Collège Universitaire de Saint-Boniface. Elle semble s'adresser à un public plus intellectuel dont on exige un bagage culturel certain par les références indirectes à Pirandello, Brecht, Sartre... Un thème curieux, la poursuite politique de Ponce Pilate pour la condamnation à mort du Christ, subit un jeu de métamorphoses constantes où tour à tour les personnages d'abord, l'auteur ensuite, et finalement le spectateur, sont amenés à mettre en question le rôle qu'ils jouent. Ce jeu des miroirs est des plus stimulants pour un lecteur averti et rejoint par là les préoccupations du théâtre moderne. Par contre, sauf par certains registres de la langue, l'enracinement régional est pratiquement absent, comme si l'auteur s'adressait d'emblée à un public universel pour ne pas limiter son talent créateur par un cadre trop restreint.

Parmi les pièces non jouées, l'apport de Richard Coveney, autre jeune auteur prometteur, est plus directement accessible au public local. Sa pièce en un acte, *Fair Divers*, révèle le souci de partir d'un petit incident, le vol d'une lettre d'amour, pour en faire un tableau de genre délicatement brossé, dont l'écriture dramatique et les personnages bien campés s'imposent au lecteur. Malgré une fin en "queue de poisson", on sent que l'auteur pourra nous donner toute sa mesure avec un sujet plus étoffé. Dans le domaine comique, Pierrette Lachance a

composé une pièce en un acte, *Chère Irène*, où une veuve doit choisir entre un jeune gigolo français et un propriétaire plus âgé, mais solide. Le comique naît surtout du décalage entre deux niveaux de langage, le français parisien, et le patois régional parlé par la veuve à la recherche d'une distinction en imitant mal le soupirant français.

Parmi d'autres pièces qui attendent leur réalisation, on devrait mentionner *La Flood*, de Louis Deniset, *La Tangente*, d'Aimé-Onil Dépôt, et *Maquis*, de Robert Séguier.

* * *

Toutes ces tentatives diverses montrent que le théâtre est loin d'être en voie d'extinction au Manitoba français. Si le genre dramatique peut être envisagé comme le baromètre de la vitalité d'un groupe social, le bilan ci-dessus est de bon augure pour la minorité franco-manitobaine! Recherches sur l'histoire du théâtre, publications et pièces inédites, concourent toutes à créer l'image d'un genre bien vivant. Il est intéressant de noter également que la grande majorité des pièces ont été écrites pour une scène et une équipe de production particulière. D'où le souci d'efficacité dramatique et celui de rejoindre un public défini, en lui présentant des situations où il peut reconnaître ses problèmes et aspirations. Ce double enracinement est certes un avantage pour l'établissement d'une connivence avec les spectateurs. Mais au lieu de s'en tenir en vase clos, il devrait servir de tremplin pour rejoindre, par la dimension esthétique créée, un destinataire universel. Cette fusion de deux niveaux a été atteinte, à notre avis, dans *Le Robotelet*: la conception du personnage de Riel a évolué longtemps, sous l'influence de l'interprète et du metteur en scène, pour déboucher sur une création qui déborde d'emblée le cadre historique et social dont elle est issue.

NOTES

- ¹ *Le Cercle Molière, cinquantième anniversaire*, (étude collective), Saint Boniface, Editions du Blé, 1975.
- ² *Le Ridraï se lève au Manitoba*, Saint Boniface, Editions des Plaines, 1980.
- ³ *Chapeau Bas* (étude collective), Saint Boniface, Editions du Blé, 1981.
- ⁴ -Roger Auger, *Les éléphants de tante Louise*, Saint Boniface, Editions du Blé, 1974.
- Roger Auger, *Je m'en vais à Regina*, Montréal, Leméac, 1976.
- Claude Dorge, *Le Roitelet*, Saint Boniface, Editions du Blé, 1980.
- Rosmarie Bissonnette, *Une bagarre très politique*, Saint Boniface, Editions des Plaines, 1981.
- Paul Ruest et Roger Legal, *Les manigances d'une bru*, Saint Boniface, Editions des Plaines, 1982.
- ⁵ Le pourcentage de la population francophone tombe de 50% en 1871 à 7% en 1891.
- ⁶ "Le choix des comédiens cités me semble bien arbitraire", dit Louise Filteau ("Jeu", no 20, 1981, p. 15). On se demande en effet, pourquoi sont passés sous silence tant de bons acteurs qu'on a eu l'occasion d'applaudir si souvent.
- ⁷ En particulier celles de Roger Auger, de Rosmarie Bissonnette et de Paul Ruest-Roger Legal.
- ⁸ Cependant, on peut ne pas être d'accord avec la distribution de ses critiques et louanges. Louise Filteau note qu'A. Saint-Pierre est trop critique à l'égard de Roger Auger et trop élogieuse envers Ruest-Legal, alors que *Le Roitelet* n'est même pas mentionné. ("Jeu", no 20, 1981, p. 14).
- ⁹ Ayant refusé de payer une contravention rédigée en anglais, Georges Forest a fait reconnaître la validité de la loi 1870 qui autorisait l'utilisation des deux langues officielles dans le domaine juridique.
- ¹⁰ *Les éléphants de tante Louise*, pièce jouée en 1972 et publiée en 1974 par les Editions du Blé.
- ¹¹ Pièce jouée avec succès au Cercle Molière en 1976 et publiée la même année par Leméac.
- ¹² Pièce de Paul Ruest-Roger Legal, montée par le Cercle Molière en 1977 et publiée en 1982 par les Editions des Plaines.
- ¹³ Stéphane Lépine, *Nos livres*, juin/juillet 1982.

¹³ Pièce jouée en 1977 et publiée en 1981 par les Editions des Plaines.

¹⁴ Rappelons qu'elle s'est placée en troisième lieu dans l'estime du public, sur un ensemble de 16 pièces, présentées entre 1968 et 1977.

Quelques images de l'Ouest dans le théâtre québécois

par Richard Chadbourne

*professeur de lettres françaises et canadiennes-françaises
à l'Université de Calgary*

Au deuxième acte de l'inoubliable pièce de Marcel Dubé, *Un Simple Soldat* (1958), le protagoniste, ce soldat manqué et ce maladapté à la vie civile qui s'appelle Joseph Latour, dit à son ami Emile (l'action se passe en 1945):

— Je suis mûr pour sacrer mon camp de Montréal, Emile! Ouais!
... Pourquoi qu'on va pas se faire de l'argent dans les mines
quelque part?

— Quelles mines? (demande Emile à son tour)

— N'importe quelles! C'est le mois de septembre! Y a pas de
meilleur temps pour se mettre sur le chemin le pouce en l'air¹.

Un peu plus loin dans la même scène, Joseph encourage Emile à quitter son emploi avec la Montréal Tramway pour s'en aller quelque part. "Après, le pays est à nous autres, C'est grand le Canada, tu peux pas savoir comme c'est grand!"². Dans l'acte suivant, de retour à Montréal après un intervalle de trois ans et demi où ils ont traversé le pays d'un bout à l'autre, Joseph, toujours sans emploi permanent, suggère à son ami de repartir "donner un p'tit coup de main aux grévistes (à Asbestos)". Et voilà que surgit une rapide image passagère de l'Ouest: "Tu te souviens quand on travaillait dans le charbon en Alberta?" — (Emile) "On s'était fait sacrer dehors, aussi!"³

Un Simple Soldat fut créé d'abord en 1957 pour la télévision et l'année après pour la scène. Cette allusion à l'Ouest doit être une des premières qui portent un certain poids depuis la création du théâtre québécois moderne avec *Tu-Coq* de Gratien Gélinas dix ans auparavant.

Presque dix ans après *Un Simple Soldat*, fut créé en 1965, ce qui est, à ma connaissance, la première pièce du répertoire québécois entièrement consacrée au mythe de l'Ouest, *Klondyke*, de Jacques Languirand, avec musique de Gabriel Charpentier et mise en scène de Jean Gascon¹. Le texte ne fut publié qu'en 1971 et fut accompagné d'une très importante étude par l'auteur, *Le Québec et l'Américanité*, datée de 1970.

La pièce, qualifiée d'"action dramatique" par son auteur (voir le sous-titre), est difficile à résumer. Il n'y a guère d'intrigue, celle-ci étant compensée par un spectacle peuplé de nombreux personnages et distribué sur deux parties et douze tableaux comportant chants, danses, jeux, et projections de photos d'époque. "Le procédé", écrit Rénald Bérubé, "est bien celui de la mosaïque, de la juxtaposition de scènes courtes et rapides qui, par leur multiplicité, leur diversité et leur enchaînement, visent à recréer le milieu complexe et hétéroclite de la ruée vers l'or". L'action est située au Klondyke de 1896 et concerne les fortunes de plusieurs chercheurs d'or parmi lesquels se trouvent au premier plan des Canadiens français. "Ce qui avait commencé sous le signe de l'exaltation et de la passion de la découverte", écrit toujours Bérubé, "se termine sous le signe de la désillusion". Les parasites ou faux chercheurs, tels que l'Hôtelier et le Preacher, finissent par l'emporter sur les vrais chercheurs suivant un "vaste système d'exploitation" qui ne saurait "engendrer autre chose que le dégoût et la haine".

Si le caractère touffu de la pièce en obscurcit quelque peu la vraie portée, l'étude sur le Québec et l'américanité la dégage avec lucidité. "On m'a parfois demandé", dit Languirand, "ce qui m'avait incité à écrire *Klondyke*. La réponse est simple: j'ai un jour découvert que j'étais aussi nord-américain". Mais cette américanité, avoue-t-il, "avait été refoulée... Tout se passe comme si j'avais grandi en vase clos: comme si on avait voulu me cacher quelque chose — une origine honteuse; comme si, pour le Québec, l'Amérique du Nord, c'était ailleurs". Comment définir "l'américanité"? S'appuyant sur les recherches de

Erik Erikson, Languirand l'envisage comme un phénomène complexe, une sorte de dualisme qui oppose, toujours au sein du même individu, le sédentaire au nomade, l'introvert à l'extraverti, l'apollinien au dionysien. En ce qui concerne les Canadiens français, la tendance "américaine" s'est exprimée historiquement chez les coureurs de bois, voyageurs, et chercheurs d'or. "Cette tendance", précise Languirand, "suppose une certaine mobilité: la possibilité de bouger, au plan géographique et social, et la possibilité de choisir, de pouvoir relever le défi. Elle suppose aussi une certaine indépendance d'esprit, un besoin de liberté, un goût de l'aventure. De pouvoir, s'il le faut, jouer sa vie"¹³. Le "dionysien", a-t-on à peine besoin d'ajouter, est mâle. Selon l'anthropologue Lionel Tiger, que cite Languirand, c'est un chasseur frustré. On comprend bien, donc, "l'intérêt que pouvait présenter l'aventure américaine pour les hommes: redevenir chasseur (et, par analogie, coureur des bois, chercheur d'or, guerrier, cow-boy)"¹⁴. "Le mâle est devenu agriculteur (apollinien) au plan du conscient, sans cesser d'être chasseur (dionysien) au plan de l'inconscient"¹⁵.

Dans cette perspective, le vrai sens de *Klondyke* se laisse éclaircir. La ruée vers l'or était "un rituel dionysiaque"¹⁶, celle du Klondyke imitant sinon parodiant l'original, celle de l'Ouest américain, de la Californie, en 1849. C'est "*le chant du cygne* de l'aventure américaine", dont il ne restera après qu'"un certain esprit", "une profonde nostalgie, comme un grand vacuum qui suscitera, un quart de siècle plus tard, la renaissance de l'aventure américaine sous une forme mythique: le *western*, et... le film de *gangsters*, qui est le déguisement technologique du *western*..."¹⁷. La guerre aussi peut servir d'exutoire à la passion dionysiaque des hommes. "Dans ma pièce *Klondyke*", ajoute Languirand, "je fais dire à un chercheur: 'Il n'y avait pas de guerre, alors je suis venu au Klondyke.' Il n'est donc pas venu chercher de l'or, mais plutôt sa part d'une grande aventure. Il en reviendra, s'il en revient un jour, grandi ou détruit. C'est le *quitte* ou *double* de la vie. Il avait besoin d'un événement qui lui permette de prendre sa mesure"¹⁸.

Les Canadiens français, donc, toujours selon Languirand, sont "des dionysiens frustrés" qui ont refoulé leur américanité, des insulaires pour qui "il y avait... d'une part, le Canada

français, plus exactement le Québec; d'autre part, le vaste monde, le reste du continent, l'Amérique¹⁸. Mais "les éléments les plus dionysiens de la société canadienne-française sont partis: chasseurs, trappeurs, coureurs des bois, aventuriers"¹⁹. Des Canadiens errants... L'auteur raconte comment sa propre "passion pour l'Ouest" l'a poussé à refaire en voiture une partie de leur itinéraire, l'Oregon Trail, la Mormon Trail, l'Applegate Trail de la ruée vers l'or de la Californie²⁰. Partout il a trouvé des signes du passage des Canadiens français. Obsédé par ce thème, inconsciemment, dit-il, dans une autre pièce, *Les Grands Départs*, qui avait précédé *Klondyke* d'une dizaine d'années (et dans laquelle, d'ailleurs, il n'y a pas une seule allusion à l'Ouest), il avait raconté "l'histoire de quelques êtres qui n'arrivent pas à partir, autrement dit à échapper à leur définition médiocre"²¹. Mais les impuissants des *Grands Départs*, ironiquement, ne sont pas si éloignés en fin de compte de bien des aventuriers qui eux ont réussi à effectuer leurs départs, rien que pour finir dans la déception. Pierre, dans *Klondyke*, par exemple, retournera avec la "painted woman" (c'est-à-dire, la prostituée), Daisy, sur la ferme paternelle de son village natal après avoir connu la désillusion du soi-disant Eldorado. "C'est tout p'tit le Canada," chantent les chercheurs à la fin²².

Point n'est besoin d'accepter tous les arguments du remarquable essai de Languirand sur le Québec et l'américanité pour apprécier dans quelle mesure ses théories se laissent vérifier lorsqu'on les applique à d'autres pièces du répertoire québécois. L'image de l'Ouest que présente, notamment, *La Dalle-des-morts*, drame en trois actes de Félix-Antoine Savard, créé en 1966, une année après *Klondyke*, confirme la justesse des théories languirandiennes²³. "Le titre de cette pièce", explique l'auteur dans son avant-propos, "est le nom que les Canadiens français avaient donné à un passage ou couloir extrêmement dangereux situé sur le fleuve Colombia"²⁴. Reprenant un très vieux thème, celui de l'appel du continent, déjà exploité par Lionel Groulx, Léo-Paul Desrosiers, Joseph-Charles Taché et d'autres, le dramaturge présente "cette sorte de conflit qui, dès les premiers temps de la Nouvelle-France, n'a cessé d'opposer les paysans sédentaires aux découvreurs, explorateurs et coureurs des bois"²⁵. L'action de ce drame poétique, qui à l'avis de Languirand n'a pas connu le succès qu'il méritait, se passe vers 1830,

entièrement sur l'île de Montréal. Aucune scène n'est située dans l'Ouest, mais grâce aux départs et aux retours (à condition que l'on revienne, car il y en a qui périssent dans la dalle funèbre), l'Ouest ne cesse de hanter l'histoire. Il n'est point surprenant que Languirand dans l'étude déjà discutée ait reconnu une sorte de dette envers la pièce de Savard, puisqu'il y trouve exprimée cette même opposition entre le dionysiaque et l'apollinien qui constitue rien d'autre pour lui que "le thème fondamental de notre littérature"²⁴. "Dans cette oeuvre", dit-il, "il ne s'agit plus de *rester* mais de *partir*. C'est l'appel du large — bien qu'il s'agisse de la terre et non de la mer... C'est l'appel de l'aventure américaine"²⁵.

La distance qui sépare le Klondyke de Languirand ou le fleuve Colombia de Savard des quartiers populaires du Montréal-Est de Michel Tremblay ou de Jean Barbeau semble infranchissable. Que diable font ces dramaturges joualisants dans cette galère? Peut-il exister aussi une image de l'Ouest dans les pièces de ces bardes des ghettos où sont emprisonnés les "pognés à la gorge", les marginaux de la société québécoise? Les personnages de Tremblay ne bougent presque pas. Il y en a, cependant, qui partent dans leurs imaginations, et l'un d'entre eux, au moins, revit de cette façon l'aventure dionysienne de l'Ouest. Dans la pièce, *A toi, pour toujours, tu Marie-Lou* (1971), on trouve le bout de dialogue suivant entre Carmen et sa soeur Manon, filles du couple maudit, Marie-Lou et Léopold:

— Chus v'nue au monde dans'marde, pareille comme toé, Manon, mais au moins, j'essaye de m'en sortir!

— (Manon) En chantant des chansons de cow-boy, au Rodéo!

— (Carmen) Oui, en chantant des chansons de cow-boy, au Rodéo! Pour moé, être libre, c'est de chanter des chansons de cow-boy au Rodéo, pis après! C'toujours bien mieux que de rester gommé dans son passé, un chapelet à la main pis les yeux dans le beurre!²⁶

A l'instar des coureurs des bois et des chercheurs d'or du Klondyke, Carmen a "coupé tous les ponts avec [son] passé" — "expté un" ajoute-t-elle²⁷. Et ce dernier, elle le coupe à la fin de la pièce en quittant la maison familiale pour toujours, abandonnant Manon à sa carrière de fanatisme religieux et de

masochisme. C'est vrai qu'elle ne va pas très loin. Comme d'autres échappées de la rue Fabre de Tremblay, elle ne va pas au-delà des clubs du boulevard Saint-Laurent. C'est là, pourtant, dans *Sainte-Carmen de la Main* (1976), qu'on la voit poursuivre sa libération jusqu'au moment où elle découvre qu'elle n'est plus obligée "de [se] déguiser en cow-girl pis de faire de yodles", qu'elle peut abandonner "le western" pour un style à elle, en chantant aux exploités de la pègre "leurs vrais malheurs"²⁹. Démarche dangereuse, voire fatale, qui amènera la fin quasi-tragique (peut-être plus mélodramatique que tragique) de la pièce.

Si le film *western*, ainsi que le voudrait Languirand dans *Le Québec et l'Américanité*, est un "retour de l'aventure américaine sous une forme mythique"³⁰, il en est de même de la chanson *western*. La description que fait Languirand du "phénomène Willie Lamothe" (il s'agit d'un très populaire chanteur *western* du Québec) ressemble curieusement à la Carmen de Tremblay. Lamothe "a la particularité d'être un *cow-boy* dans un contexte social, et même géographique, où le *cow-boy* est impensable"³¹. C'est "un *cow-boy* de chez nous"³² de même que Carmen — ignorée de Languirand car le rôle ne fut créé qu'une année après son étude — serait "une *cow-girl* de chez nous". L'exemple de l'un comme celui de l'autre reposerait sur le besoin des Québécois de compenser leur "américanité refoulée"³³.

La dernière expression de l'image de l'Ouest au théâtre québécois que je ferai remarquer relève d'une forme de culture populaire que Languirand n'a pas mentionnée mais qu'il aurait bien pu mentionner dans son étude: la bande dessinée, telle qu'elle se laisse incorporer dans l'oeuvre dramatique. Déjà le Marcel Dubé de *Zane* (1953) avait fait prendre par le jeune chef des contrebandiers, François Boudreau (dionysien frustré si jamais il en fut!), le surnom de Tarzan; et Tremblay avait doué un des personnages de *En pièces détachées* (mars 1971) d'un engouement pour Popeye. Mais il restait au Jean Barbeau de *Ben-Ur* (juin 1971) d'attribuer un rôle essentiel aux bandes ayant pour motif le mythe de l'Ouest. Cette pièce nous présente comme protagoniste "un petit lèche-cul mal aimé"³⁴, "un p'tit Canayen-Français ben cheap... qui commence à en avoir plein son capot"³⁵. Joseph-Benoît-Urbain Thériage de son vrai nom a été surnommé Ben-Ur, d'après le galérien qui rencontre

le Christ dans le célèbre roman historique de Lew Wallace (1880). Rejetant la suggestion de sa mère qu'il s'engage comme *waiter* dans une taverne *western*, il se fait garde pour "La Brooks-Sécurité depuis 1867"²⁹, et rêve à certains moments de l'expansion de cette compagnie "dans l'grand Nord"³⁰. Pour s'évader enfin de sa situation d'impuissant et de victime perpétuels, il mime les héros de bandes dessinées (Tarzan, The Lone Ranger, Zorro), sans savoir — mais il commence à s'en apercevoir avant la fin de la pièce — que ces mêmes héros, tous d'origine américaine, ne font qu'aggraver sa condition de colonisé et d'aliéné.

"C'est de valeur", dit-il, "que tous ces héros-là soient américains... Pas que j'en ai contre les Américains, mais... il me semble que ce serait plus l'fun... si on avait les nôtres, nos héros"³¹. N'empêche qu'il chante quelques moments après:

J'suis pas bien dans ma peau
J'aimerais mieux être Zorro
Ou n'importe quel héros
D'aventures fabuleuses³².

A la fin de la pièce, promu lui-même au rang de super-héros pour avoir tué un voleur en tant qu'agent de la Brooks, il s'affaisse épuisé sur le divan où dormait autrefois son père, en se demandant:

Qu'est-ce qu'ils vont faire, les autres Ben-Ur, après moi...? Sur
quoi ils vont se défrustrer? Avec quoi ils vont rêver?"

Depuis l'allusion rapide à l'Ouest de la part de Joseph Latour jusqu'aux héros préférés de Ben-Ur et aux chansons *western* de Carmen, l'image de l'Ouest joue un rôle modeste mais significatif dans le théâtre québécois moderne. Il est évident que le mythe de l'Ouest, au fond, fait partie d'un mythe plus général, celui du Nord ou des "pays d'en haut", "la région par excellence de l'aventure et du défi"³³, qui a fait l'objet d'études importantes de Jack Warwick entre autres³⁴. Toutes limitées qu'elles soient, les remarques de Joseph Latour sur l'Ouest et sur le "grand pays" du Canada qui est "à nous autres", comportent en germe les éléments essentiels de ce mythe tels qu'ils seront approfondis dans des pièces subséquentes et dans le magistral essai de Languirand sur ce sujet. L'Ouest, qu'il s'agisse

d'une destination qu'on atteint physiquement, comme pour Joseph, les chercheurs d'or, ou les voyageurs, ou d'un lieu rêvé sans être jamais vu, comme pour Carmen et Ben-Ur, signifie: le départ; l'occasion de recommencer sa vie, surtout pour les maladaptés, les marginaux; la délivrance d'une "maudite vie plate" où "quelqu'un" (comme le disait Joseph dans la métaphore centrale de la pièce) avait "triché quelque part", avait "mêlé les cartes"¹; enfin, la liberté dans l'aventure, mais aussi le risque — très grand, d'ailleurs — d'échouer, d'être "sacré dehors". Autant de variantes sur le mythe du Nord et les pays d'en haut. L'Ouest fait-il toujours appel aux personnages rêveurs, aux candidats à l'évasion, du théâtre québécois? L'évolution de Carmen vers la chanson québécoise de contestation, de *consciousness-raising* quasi-politique, l'éveil de conscience chez Ben-Ur qui le poussait à douter de ses héros américains, à appeler des héros québécois — tout ceci nous incite à nous demander si le mythe de l'Ouest n'aura peut-être pas épuisé ses possibilités comme source de rêves pour les Québécois. Seul l'avenir de leur théâtre toujours dynamique nous apportera la réponse à cette question.

NOTES

¹ Marcel Dubé, *Un Simple Soldat*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1967, p. 64.

² Ibid., p. 67.

³ Ibid., p. 88.

⁴ Jacques Languirand, *Klondyke, action dramatique*, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1971.

⁵ Rénald Bérubé, "Jacques Languirand, Le Klondyke et l'Américanité", dans *Livres et Auteurs Québécois*, 1971, p. 90.

⁶ Ibid., p. 92.

⁷ Ibid., pp. 92-93.

⁸ Languirand, *Klondyke*, p. 222.

⁹ Ibid. Mot souligné dans le texte.

- ¹⁹ Ibid., p. 224.
- ²⁰ Ibid., p. 225.
- ²¹ Ibid., p. 226.
- ²² Ibid., p. 227.
- ²³ Ibid., pp. 228-229. Mots soulignés dans le texte.
- ²⁴ Ibid., p. 230. Mots soulignés dans le texte.
- ²⁵ Ibid., p. 231. Mots soulignés dans le texte.
- ²⁶ Ibid.
- ²⁷ Ibid., p. 232.
- ²⁸ Ibid., pp. 232-233. Mot souligné dans le texte. Seul un grand-père paralytique trouve la force de partir à la fin. (On n'est jamais loin, avec Languirand, du théâtre de l'absurde.) L'auteur dit s'être souvenu de son grand-père, Alfred Languirand, qui avait quitté le Québec pour aller jusqu'au Golf du Mexique (*Klondyke*, p. 233). Un oncle, Wilfrid Morin, avait été chercheur d'or au Klondyke même (Ibid., p. 223).
- ²⁹ Ibid., p. 217.
- ³⁰ Félix-Antoine Savard, *La Dalle des-morts*, drame en trois actes suivi de *La Folle*, drame lyrique en trois tableaux, Montréal, Fides, 1975. Comme *Klondyke*, la pièce fut créée au Théâtre du Nouveau Monde, avec les mêmes collaborateurs, Jean Gascon et Gabriel Charpentier.
- ³¹ Ibid., p. 17.
- ³² Ibid., p. 18.
- ³³ Languirand, *Klondyke*, p. 232.
- ³⁴ Ibid., p. 234. Mots soulignés dans le texte.
- ³⁵ Michel Tremblay, *A toi, pour toujours, ta Marie-Lou*, Montréal, Leméac, 1971, p. 70.
- ³⁶ Ibid.
- ³⁷ Michel Tremblay, *Sainte Carmen de la Main*, Montréal, Leméac, 1976, pp. 65-66.
- ³⁸ Languirand, *Klondyke*, p. 235.
- ³⁹ Ibid., p. 235. Mots soulignés dans le texte.
- ⁴⁰ Ibid. Mots soulignés dans le texte.
- ⁴¹ Ibid., p. 236.
- ⁴² Jean Barbeau, *Ben-Ur*, Montréal, Leméac, 1971, p. 14.
- ⁴³ Ibid., p. 17.

³⁸ Ibid., p. 40.

³⁹ Ibid., p. 50.

⁴⁰ Ibid., p. 98.

⁴¹ Ibid., p. 106.

⁴² Ibid., p. 108.

⁴³ Jack Warwick, *L'Appel du nord dans la littérature canadienne-française*, Montréal, Les Éditions HMH, 1972, p. 18. Traduit par Jean Simard de l'original, *The Long Journey*, 1968.

⁴⁴ J'ai laissé de côté des textes dramatiques où les allusions se font plutôt à un vague "pays d'en haut" qu'à l'Ouest spécifiquement, comme, par exemple, la pièce satirique de Jean-Claude Germain, *Un Pays dont la devise est je m'oublie* (1976), où il y eut au Premier Tableau un dialogue entre un coureur de bois et un découvreur français.

⁴⁵ Dubé, *Un Simple Soldat*, p. 119.

La publication, en français, dans l'Ouest

par Annette Saint-Pierre

*professeur de lettres françaises et canadiennes-françaises
au Collège Universitaire de Saint-Boniface*

Des livres ou une revue

En 1974, lors de la fondation des Editions du Blé, des témoins ont qualifié d'utopique l'initiative de quatre personnes déterminées à publier, en français, au Manitoba. Cinq ans plus tard, on faisait une autre moue de scepticisme à la naissance d'une deuxième maison d'édition: les Plaines. Est-ce que cette dernière n'étoufferait pas la première? Est-ce que le Manitoba pourrait faire vivre deux maisons d'édition? Non, mais a-t-on déjà vu du blé sans plaines ou des plaines sans blé?

Cependant, avant la fondation de la première maison d'édition, deux professeurs avaient longuement réfléchi à la création d'une revue qui répondrait aux besoins du milieu universitaire. En étudiant les exigences d'un périodique, il fallut admettre les risques à encourir, lesquels sont encore tout aussi sérieux en 1982. Mentionnons:

- a) la date d'échéance;
- b) l'abonnement à tirage très réduit;
- c) les coûts élevés de production;
- d) les difficultés auxquelles font face les revues déjà existantes;

- e) le petit nombre de professeurs de langue française;
- f) les tarifs postaux.

Par ailleurs, un livre est publié quand il est prêt, et non pas parce que l'heure est arrivée de le faire; on n'a pas à s'occuper de solliciter des abonnements, et un libraire accepte mieux un dépôt de livres qu'un dépôt de revues; un livre ne coûte pas plus cher qu'une revue; quant à son financement, il faut convenir qu'il serait peut-être difficile d'obtenir de nos universités un budget assez substantiel pour tenir le coup; enfin, un livre peut être signé d'un professeur, d'un homme d'affaires, d'un conteur, d'un musicien, offrant ainsi un menu plus varié aux lecteurs.

J'aimerais citer l'exemple d'une maison d'édition à Vancouver, qui a publié à un tirage très élevé, un livre pour enfants, au compte de la chaîne de restaurants McDonald. Cette commande mit beaucoup de beurre sur le pain de la petite entreprise qui en avait grandement besoin. Une maison d'édition dans l'Ouest pourrait donc signer des ententes avec le gouvernement fédéral qui achèterait le tirage des livres commandés.

Parce qu'on ne peut dissocier l'écriture de la lecture, il faut penser autant au lecteur qu'à l'auteur. En d'autres mots, on doit vendre les livres que l'on publie si l'on veut survivre.

Aujourd'hui, les Editions du Blé comptent environ trente titres et les Editions des Plaines en ajouteront sous peu un vingtième à leur répertoire. Voilà donc cinquante livres édités dans l'Ouest, en moins de dix ans, sans compter les publications de l'Eglantier, en Alberta, et autres. Deux maisons d'édition au Manitoba: deux fois plus de livres! Et, si une troisième y voyait le jour, il faudrait s'en réjouir, car cela signifierait trois fois plus de livres à notre bilan. Il y a toujours de la place pour ceux qui veulent risquer l'aventure.

Une maison d'édition française à son premier stade

Ce tableau, illustrant de façon tangible que l'on publie en français dans l'Ouest, fournit une preuve évidente de la possibilité de le faire. Mais ne devrait-on pas avouer qu'il y a de l'héroïsme là-dedans — ou du bocuf là-dedans — étant donné la difficulté de rentabiliser une telle entreprise? Tant qu'une maison d'édition ne peut ériger les cadres qui lui assurent un fonctionnement normal, son succès demeure aléatoire. En

attendant de posséder pignon sur rue et numéro de téléphone, la maison d'édition agit quelque peu à la façon d'une société secrète.

Mais à quoi bon le bureau et le téléphone sans un employé pour accueillir le visiteur ou recevoir les coups de fil? C'est bien là le hic de toute l'affaire! Selon moi, il coulera encore beaucoup d'encre avant qu'une maison d'édition puisse embaucher un ou deux employés. D'où cette réalisation, aux Editions des Plaines: le travail de correction, la révision des épreuves, l'édition proprement dite, la comptabilité, la publicité, les lancements de livres, les commandes à remplir, toutes ces tâches sont assumées par M. Georges Damphousse, moi-même, et quelquefois une secrétaire à temps partiel. Viennent en priorité l'acquittement des dettes et la publication des livres. L'embauche d'un employé, le bureau et le téléphone peuvent attendre. L'objectif des Editions des Plaines: six titres par année.

Le défi de la publication

Après avoir vu que l'on publie en français dans l'Ouest — qu'il y a donc possibilité de le faire — on peut se poser la question suivante: "Pourquoi publier en français dans l'Ouest?" Les écrivains sont rares, les lecteurs peu nombreux, les coûts de production exorbitants, et le bassin francophone de l'Est plutôt insensible à ce qui s'écrit dans la "réserve québécoise". Tableau noir? Avenir incertain?

Non, si l'on s'arrête à d'autres considérations susceptibles de nous encourager. Est-ce que les premiers auteurs canadiens auxquels furent décernés les prix les plus prestigieux en littérature française n'étaient pas issus d'un milieu minoritaire? Le Fémina (1945) à Gabrielle Roy, et le Goncourt (1980) à Antonine Maillet. Il y a donc lieu d'amorcer le décollage pour les parlants français de l'Ouest.

Parmi les écrivains d'ici, plusieurs ont publié à compte d'auteur en France, au Québec, aux États-Unis et dans l'Ouest canadien. Si les coûts de production les avaient convaincus de ne pas s'adonner à l'écriture? Nous n'aurions pas aujourd'hui dans la littérature de l'Ouest les oeuvres valables qu'ils nous ont léguées. Ni l'originalité de l'initiative, ni la situation pécuniaire n'ont fait avorter le projet des devanciers auxquels nous

devons les premiers balbutiements de la littérature française dans l'Ouest canadien.

Quant à la difficulté de développer un marché du livre au Québec, il faut compter sur le phénomène de l'érosion. Puisque nous tâchons surtout de plaire à un public de l'Ouest, il n'y a pas à s'étonner d'entendre les gens de l'Est qualifier nos livres de production locale, de les ignorer ou de les juger en disant: "Que peut-il sortir de bon de l'Ouest?" Mais n'est-ce pas là un autre défi à relever que de publier un livre qui sera peut-être lu de l'est à l'ouest du pays?

En attendant, les publications de l'Ouest font leur petit bonhomme de chemin, en étant quelquefois l'objet d'articles dans les revues prestigieuses ou des journaux tels que *Le Devoir*, *Le Droit*, *Le Soleil* de Québec, *Le Temps*; en alimentant des émissions télévisées et radiophoniques; en étant au programme de certains cours de français. De plus, les récipiendaires du prix Champlain ont ajouté du vernis à nos réalisations: M. l'abbé Jean Papen, M. Roger Motut, Thomas Flanagan, Glen Campbell, le père Antoine Champagne, M. Marius Benoist, la soeur Hélène Chaput.

Mais le plus grand facteur de motivation doit être le suivant: un peuple sans littérature, est-ce encore un peuple? Depuis que la littérature québécoise a pris sa place au soleil, ne devons-nous pas nous appliquer à cultiver ce petit bourgeon laissé par les premiers écrivains de l'Ouest. Vous avez déjà vu une plante anémique? Avant de la faire disparaître de la pièce qui lui a fourni lumière et chaleur, est-ce que vous n'essayez pas d'y découvrir un semblant de bouture? Si vous en voyez une... et si cette plante vous est chère, n'allez-vous pas lui conserver l'existence?

Les coûts de production

Un autre argument me sert de bouée lumineuse quand je m'interroge sur le but poursuivi en essayant de me convaincre que cette affaire de publication n'est pas une folie. Il en a toujours coûté davantage aux francophones, hors Québec, pour les produits de leur culture: c'est cette situation qui la rend plus précieuse à plusieurs d'entre nous. Dans l'Ouest, quand il s'agit d'affaires culturelles, les francophones dépensent et se dépensent deux fois plus. Ils siègent au sein d'une demi-

douzaine de comités et assument souvent plus de responsabilités que leurs confrères des milieux favorisés où l'on se dispute les charges de président et de vice-président. Ici, on se cache quand vient le temps d'élire les membres d'un comité. Et pourtant, nous souffrons toujours de la comitèlite... Oui, avouons-le, il nous en coûte davantage en argent et en énergie, en milieu minoritaire.

Le marché du livre reste le talon d'Achille de toute maison d'édition. Une maison d'édition doit être une maison d'affaires. Un livre est un produit commercial. Pour l'éditeur, chaque livre est bon et très important. Son dernier livre paru est toujours le meilleur. Hélas! un livre, ce n'est pas de la pizza. Un lecteur vous avouera avoir lu tel titre, mais il l'aura emprunté. Pendant ce temps, les livres de l'éditeur sortent par les fenêtres et la cheminée de la maison. La coutume d'acheter des livres est encore assez exceptionnelle chez les francophones de l'Ouest: on doit compter sur le temps pour créer cette habitude chez les lecteurs.

Comment céder des livres à 70% de rabais et réussir à acquitter toutes les factures? Voici la démarcation des attributions pour ceux qui aiment les affaires:

- 40% au libraire
- 20% au distributeur
- 10% à l'auteur
- 30% à l'éditeur.

Ces données expliquent "noir sur blanc" le problème majeur d'une maison d'édition dans l'Ouest. Une expérience de huit ans dans ce monde "fascinant" m'a amenée à trouver des moyens efficaces pour contourner la montagne. Voici mon secret en quatre volets:

- a) ne jamais publier sans une subvention de Conseil des Arts du Canada, du Manitoba, ou de la Fondation Radio-Saint-Boniface;
- b) demander à l'auteur de mettre son épaule à la roue: quelques-uns achèteront des livres, apporteront leur texte *camera ready*, assumeront les frais de la typographie, et sacrifieront leurs droits d'auteurs;
- c) ne pas recourir aux services d'un distributeur pour le moment;

- d) maintenir un club de livre en comptant sur la vente assurée d'une centaine de livres; avec 300 abonnés, la maison aura la tête sortie de l'eau.

La revue des centres d'études de l'Ouest

Avant de terminer, j'aimerais ajouter que je n'ai pas abandonné le projet d'une revue. M. Pierre Savard, lors de sa dernière visite dans l'Ouest a suggéré aux membres du Bureau de direction de ne plus utiliser le mot de bulletin pour désigner la publication du CEFCO parce qu'elle dépasse les normes d'un simple bulletin. Depuis, nous avons fait relier tous les numéros publiés de 1978 à 1982 et nous comptons présenter le recueil au Conseil des Arts du Manitoba pour solliciter une subvention. Il pourrait aussi y avoir collaboration avec les Presses de l'Université du Manitoba ou une entente entre les universités de l'Ouest. Si la chance nous sourit — j'en suis déjà assurée — nous donnerons un nom et une toilette neuve à la revue. Ainsi, les centres d'études franco-canadiennes de l'Ouest auraient *leur* revue.

Conclusion

Et voilà, chers auditeurs, mes réflexions sur la publication, en français, dans l'Ouest. Aujourd'hui, annoncer qu'il y a deux maisons d'édition française: c'est la fierté des gens de l'Ouest, c'est la surprise des gens de l'Est. Pour moi, c'est une affaire de foi, d'espérance et d'amour. Vous devez y croire vous aussi, aider à entretenir la flamme de l'écriture, et surtout y mettre une partie de votre coeur pour promouvoir la publication en français dans l'Ouest canadien.

Aspects de la vie culturelle en Colombie-Britannique

par Catou Lévesque

directrice de la Société Historique Franco-Colombienne

Le théâtre français en Colombie-Britannique¹
Nous sommes jusqu'à présent complètement ignorants du fait artistique chez les voyageurs dans l'Ouest (1793 à 1850 environ) et chez nos premiers pionniers qui cultivaient les terres dans les nombreuses vallées de la Colombie-Britannique. Les premières manifestations théâtrales connues nous viennent des souvenirs de quelques femmes encore vivantes qui appartenaient à l'*Association des Dames et Demoiselles de Langue Française*, groupe fondé en 1929, à Vancouver, et qui avait pour but de propager la langue et les traditions françaises par les moyens du théâtre, de la musique et de la littérature. Les *Dames et Demoiselles de Langue Française* avaient formé trois comités différents: une chorale, un orchestre et une section dramatique. A notre connaissance, cette section dramatique fut le premier élément d'expression théâtrale qui donna jour à la première troupe théâtrale d'expression française en Colombie-Britannique: la *Troupe Molière*.

La *Troupe Molière*, fondée en 1946, tient pendant 21 ans la place de la première, la seule et unique troupe théâtrale francophone en Colombie-Britannique. Elle donne des représentations

au public francophone de Vancouver et de ses proches environs et à celui de Victoria. Nous devons la fondation de la *Troupe Molière* à l'initiative de l'Association des Canadiens-Français de Vancouver. La *Troupe Molière* recevait \$50.00 pour les fonds de production du Cercle Canadien-Français de la paroisse Saint-Sacrement, affilié à l'Association des Canadiens-Français de la Colombie-Britannique. La production terminée et les dépenses payées, les profits allaient directement au Cercle, jusqu'à ce que la *Troupe* demande son indépendance financière. Les billets se vendaient alors 50c le billet. Pour suppléer à leurs maigres fonds, les administrateurs de la *Troupe* organisaient des soirées de bazar ou aussi des soirées à programme varié.

Près de deux cents acteurs ont défilé sur les tréteaux de différentes salles louées ou offertes gratuitement durant les 21 années de productions artistiques de la *Troupe Molière*. 57 pièces ont été jouées durant ces 21 années et plusieurs d'entre elles ont été rejouées à plusieurs reprises. De ces 57 pièces, 11 furent jouées lors de différents festivals dramatiques.

Un fait intéressant à souligner: au mois de décembre 1958, la *Troupe Molière* organise le premier festival dramatique d'expression française en Colombie-Britannique. Des troupes francophones de théâtre amateur viennent y présenter leurs productions. Ce festival s'avère un succès total. Malheureusement, l'antécédent qu'avait créé la *Troupe Molière* ne sera jamais répété.

De subvention en subvention, de difficulté en difficulté, de réussite en réussite, de défaite en défaite, la *Troupe Molière* constate autour d'elle que le volontariat engendre le progrès dans le développement de la communauté francophone: création d'églises, de nouvelles paroisses et d'écoles; réajustements au sein des organismes provinciaux desservant les nôtres en Province; amélioration des services offerts par les différentes agences orientées vers l'expression libre des francophones en Colombie-Britannique. La *Troupe* subit cependant une désintégration rapide. Les conflits entre directeurs et acteurs, la pénurie d'acteurs et de membres, le climat difficile à l'intérieur de ses rangs amènent très vite la dissolution de la *Troupe*.

Une relève naquit de la dissolution, mais elle connaîtra une bien courte vie!

Ce n'est qu'aux environs de 1973, qu'une nouvelle troupe de théâtre émerge en surface: la *Troupe de la Seizième*, aujourd'hui, troupe de théâtre professionnelle.

La publication en français en Colombie-Britannique

Je ne parlerai que de l'apport de la *Société Historique Franco-Colombienne* dans le monde de la publication en français en Colombie-Britannique, puisque ma connaissance des autres groupes ou individus en ce qui a trait à la publication en français en Colombie-Britannique est assez restreinte.

Le premier effort de la *Société Historique Franco-Colombienne* dans ce domaine date de 1977, lorsqu'elle a fait réimprimer le premier journal édité en Colombie-Britannique: *Le Courrier de la Nouvelle-Calédonie*¹, publié à Victoria en 1858. Le fait que ce journal fût le premier en Colombie-Britannique est encore sujet de controverse parmi les historiens de la province, mais chose certaine, *Le Courrier de la Nouvelle-Calédonie* est le premier journal français en Colombie-Britannique. Le *Courrier* était imprimé sur une presse donnée aux missions religieuses par la *Société de la Propagation de la Foi*. Monseigneur Demers, évêque de l'île de Vancouver, la fit venir des missions de la Californie pour la remettre dans les mains du Comte Paul de Garro, réfugié politique de la Révolution Française. Malheureusement, le comte n'a pas dû obéir aux instructions de Mgr Demers quant au contenu du journal puisque, trois semaines plus tard, le *Courrier* termina sa publication. Le Comte Paul de Garro sortait deux éditions du *Courrier de la Nouvelle-Calédonie*: une édition hebdomadaire et une trois jours par semaine. Il se servait du journal comme organe d'information pour les chercheurs d'or en Californie et dans les possessions britanniques (Oregon, Washington, Colombie-Britannique — bien que le Traité d'Oregon fut signé en 1848, les territoires en dessous du 49^e parallèle, comprenant aujourd'hui les états de l'Oregon et du Washington, étaient encore considérés, en 1858, comme possessions britanniques).

Nous imaginons que Mgr Demers avait prévu se servir du *Courrier* comme organe de diffusion pour la propagation de la foi et de la religion chrétienne. Les deux buts de ces messieurs ne se rencontrant pas, le *Courrier* ferma ses portes.

En 1979, la *Société Historique Franco-Colombienne* se lance

dans un deuxième projet de publication: *Le Fait Français en Colombie-Britannique*¹.

Puis viennent tour à tour, en 1979: *Regard sur Maillardville, avec la liste des mariages célébrés de 1911 à 1950*² et, en 1982: *21 ans de Théâtre en Français à Vancouver, C.C. 1946-1967*³.

Moyens à notre disposition pour la production et la publication

Jusqu'à présent, la *Société Historique Franco-Colombienne* utilise les services d'une maison d'édition anglophone qui possède une machine à composition à caractères français. C'est par l'entremise de cette maison que le livre se fait composer, mettre en page, imprimer et relier. Il n'existe pas en Colombie-Britannique une maison d'édition francophone. Par contre, le journal, *Le Soleil de Colombie*, est produit sur des machines qui pourraient, si jamais telle chose arrivait, également servir à produire d'autres pièces. M. André Piolat, propriétaire de cet hebdomadaire français dans la province, est très intéressé à faire produire ses machines à plein rendement. Il serait possible à l'aide de l'équipement détenu au *Soleil* de sortir un manuscrit *camera ready*.

La situation présente pour un écrivain en Colombie-Britannique est difficile. C'est en de très rares occasions qu'un manuscrit français de chez nous se voit accepter par les maisons québécoises. La seule alternative est de tout envoyer aux deux maisons d'éditions des Prairies, (Editions des Plaines, Editions du Blé).

Il y a un petit groupe intéressé en ce moment, à Vancouver, à la fondation d'une maison d'édition francophone. Il faudra encore plusieurs rencontres pour déterminer la façon de procéder en vue d'une telle entreprise. Si jamais un résultat positif ressortait de ces études, ce serait avec l'aide du *Soleil* que débiterait la maison.

Une question qui nous est souvent posée à propos des démarches de la *Société Historique Franco-Colombienne* pour assurer la publication de ses travaux: "Ne pouvez-vous pas vous faire aider par vos universités?"

L'Université de la Colombie-Britannique (U.B.C.) est la seule qui possède ses propres presses (UBC Press) et, comme elles fonctionnent à partir de subventions rattachées à chacun des

ouvrages publiés, il est difficile de faire accepter un titre qui ne deviendra pas un manuel didactique incorporé à un cours offert à l'université.

NOTES

- ¹ Cf., *21 ans de Théâtre en Français à Vancouver C. C. (1946-1967): histoire de la Troupe Molière*, Vancouver, Société Historique Franco-Colombienne, 1982.

Histoire de la première troupe théâtrale d'expression française en Colombie-Britannique. L'histoire de la Troupe Molière a pu être reconstituée grâce aux *Mémoires* de Madame Blanche Lambert, directrice et co-fondatrice de la Troupe Molière et à ses albums personnels, où, à l'aide de coupures de journaux du temps, de photographies, de programmes de soirées de représentations et de différents autres articles pertinents, on peut suivre la troupe pendant ses 21 années d'activités théâtrales. La Société Historique a, durant deux ans, compilé, assemblé, édité et rédigé l'histoire de la Troupe Molière avec l'étroite collaboration de Mme Blanche Pépin-Lambert.

118 pages illustrées avec un chapitre de statistiques en dernières pages tenant lieu d'index.

- ² *Le Courrier de la Nouvelle-Calédonie*, Vancouver, Société Historique Franco-Colombienne, 1977.

Réimpression à partir de microfilms du premier journal francophone en Colombie-Britannique. *Le Courrier de la Nouvelle-Calédonie* informait les premiers colons et les chercheurs d'or venus de la Californie. Il a pu pendant un mois tenir son rang d'organe informateur avec succès. La réimpression couvre la période du 11 septembre 1858 au 8 octobre 1858.

- ³ *Le Fait Français en Colombie-Britannique*, Vancouver, Société Historique Franco-Colombienne, 1979.

Traduction française de l'ouvrage de Glen Cowley, étudiant à l'Université Simon Fraser, Colombie-Britannique: étude de la présence francophone de 1793 à nos jours. La Société Historique Franco-Colombienne s'est servie de cette étude comme outil de travail. En plus de traduire cet ouvrage, la Société Historique l'a encadrée de photographies et d'illustrations, d'une entrevue avec l'auteur et de dates historiques reliées à l'histoire des francophones en Colombie-Britannique.

19 pages de textes et illustrations.

- ⁴ *Regard sur Maillardville, avec la liste des mariages célébrés de 1911 à 1950*, Vancouver, Société Historique Franco-Colombienne, 1980.
Condensé d'histoire divisé en trois chapitres.

- Historique du Fraser Mills, industrie du bois, de la venue des premières familles, fondation de Maillardville et la vie de ses premiers habitants francophones.

- Liste des pionniers venus de l'Est, en 1909 et 1910, sous contrat avec la Canadian Western Lumber Co. (Fraser Mills).

- Répertoire des mariages célébrés en la paroisse Notre-Dame de Lourdes, de 1911 à 1950. Ouvrage généalogique.

32 pages de textes illustrés avec 4 pages centrales de photographies.

¹ Ibid., No 1.

La philosophie du livre

"Le Poème des Objets"

par Christine Dumitriu van Saanen

de la Société Littéraire Francophone de l'Alberta

Ce livre† parle des objets appartenant autant au milieu environnant qu'aux sphères lointaines qui l'entourent.

La reconnaissance des formes est pareille à l'illumination. Elle rend possible les perceptions dimensionnelles au delà "du vu et du connu". Elle permet de figurer des enveloppes multiples pour le noyau que nous représentons durant notre vie.

La découverte des objets signifie la mise en valeur de la personnalité de l'homme. Le cadre limite le tableau de notre existence. L'idée d'une frontière à franchir permet une distinction entre le micro et le macro-univers.

L'objet est particule et matière, unité et ensemble; il a une valeur absolue et relative, une mobilité dans l'immobilité. Les grands et les petits ensembles d'objets sont gouvernés par les lois des hiérarchies complexes. On n'existe que par interaction avec les objets; cela souligne notre mortalité. C'est peut-être à cause de cette durée limitée que l'attachement aux objets de

†

Christine Dumitriu van Saanen, *Le Poème des Objets*, Sherbrooke, Ed. Naaman, (sous presse), 1983.

notre entourage devient illimité. L'idée d'un fil conducteur à travers une existence passagère s'impose. Ce fil est la continuité des volumes inertes dans un monde transitoire, gouverné par la mort de la cellule.

La constance dans le temps, en dehors du périssable, confère un équilibre à notre vie spirituelle. On se protège par la présence de ces objets.

L'univers de l'homme, son petit monde d'objets familiers, hérités, achetés, aimés, qui se confondent avec lui-même, l'entoure, le complète. Il est touché par leur ombre dès sa naissance; il prend connaissance du fait qu'ils dureront plus que lui, en dépit de ses cris, de sa béatitude, de ses désappointements.

Un jour, il y a très longtemps, l'homme a commencé à prier pour les objets; il a su que sa table et son lit étaient les esprits des forêts, dans lesquelles la sève des chênes, des ébéniers nourrissaient des formes imaginaires. Il a compris que les objets ne vieillissaient qu'à moitié par rapport à l'éternité, que le toit n'était plus nécessaire à une morte:

Une table fut chêne, ébénier,
dans la forêt,
la sève des arbres nourrit
des objets qui n'ont pas encore fleuri.

Nous vivons sur un tapis, auprès d'une porte;
le toit n'est plus nécessaire à une morte.

(Chapitre: "Objets")

L'homme a vu la couleur dilater les objets et il a entendu le son les multiplier. Il est sorti de son enfance dépourvu de son ballon et de son cerf-volant, mais il a toujours voulu s'entourer d'objets propres: les rideaux blancs, les larmes de la rosée:

La couleur dilate les objets;
le son les multiplie.
On a envie de découvrir la poule qui sait
pondre les objets.

(Chapitre: "Objets")

La poupée et le cerf-volant appartiennent
à l'enfance.
Leur importance
s'efface au passage des saisons.
On les remplace par de nouvelles raisons.

(Chapitre: "Objets")

Parfois l'homme a joué avec des objets imaginaires, sans étendue, ni durée; d'autres fois il a supprimé son frère avec du poison ou de la dynamite. Il a lutté contre les objets définis, car ils représentent une porte close sur l'infini.

Avec le temps l'homme est devenu possessif. Il a préparé des modèles de conservation pour l'avenir, tout en escaladant la Montagne Sucrée des Commodités. Dans ses neuf salles de bain, aux robinets en or, l'homme s'est senti exilé; pourtant il a continué à crier: "encore un pour l'amour du ciel!"

On prépare pour l'avenir
des modèles de conservation.
La Montagne Sucrée
des Commodités
représente le bonheur par croissance
des biens artificiels.
Où est la compétence
de la nature dans le bien-être individuel?
Dans la mort on n'emporte que le
dernier effort de résistance.

(Chapitre: "Avoir")

L'univers de l'homme, son monde plus vaste, la Terre, tourmentée par les forces intérieures qui déclenchent le mouvement des plaques, parsemée de mollusques et de failles, lourde de filons minéralisés et de pétrole. L'homme s'est confondu avec les courants de turbidité, générateurs de montagnes; il a senti l'action et la réaction dans les systèmes à boucles fermées; il a entendu les crêtes déclamer la continuité:

Des espaces s'en vont dans le creux d'un instant,
Le frisson de la terre élargit les crevasses,
Des volcans effrayés font bouger les surfaces,
Le caillou se blottit sous les ailes du vent.

Les roches sont la rage des volcans,
la métamorphose des plis,
les étincelles glacées du feu,
le durcissement des eaux,
les ultimes plaintes du Manteau.

Regarde blanchir les cimes sur la terre,
elles étaient bleues dans le berceau des mers!
"Transformation" (Chapitre: "Terre")

Pour les objets de la Terre, l'homme a pénétré le monde des nombres pairs et impairs, laissant évoluer sa pensée à travers les notations de l'infini, les événements probables et possibles, les paradoxes mathématiques et la théorie des ensembles; et c'est grâce aux petits infinis qu'il a compris les grands. La découverte des particules constituantes de la matière a fait de l'homme l'un des maîtres du monde.

Enfermé dans ses limitations comme le chat de Schrödinger dans une boîte, l'être vivant a migré dans plusieurs directions. Ses successeurs, en ouvrant un jour sa cloison, y trouveront soit un squelette, soit une fonction d'onde, qui est similaire dans l'univers des quanta:

La boîte tient le chat, caché pour le dehors.
Personne ne saura si l'espace précise
Sa vie ou son trépas dans la maison-surprise.
Où le souffle tueur enveloppa son corps.

Pareil à l'animal, volant dans sa prison,
On vogue dans l'azur avec les pas de l'onde.
Le temps, de nos débris, le circuit inonde,
Au signe d'une étoile émerge notre front.

"Le chat de Schrödinger
ou la Mécanique des Quanta"
(Chapitre: "Matière")

En observant les objets cosmiques de ses yeux rêveurs, son imagination fut portée vers la symétrie absolue qui règne dans l'univers. L'homme a compris que la nature est dominée par la loi de la conservation des parités combinées, selon laquelle la symétrie se conserve dans n'importe quel espace, quand on remplace la droite par la gauche:

Malgré l'asymétrie du monde banal,
la symétrie absolue règne dans l'univers.
Elle dépend des coordonnées
qui embrassent l'objet.

Dieu a voulu que la nature soit dominée
par la loi de la conservation
des parités combinées.

(Chapitre: "Matière")

Les objets cosmiques sont en même temps les particules élémentaires (photons, électrons, pions, muons, quarks, etc...) et les galaxies composées de matière et d'antimatière. Il existe aussi bien des masses négatives que des masses positives et les objets se meuvent dans les deux sens des trajectoires qui unissent le présent et le futur:

Si la pensée négative
avait la force des "masses négatives"
notre tête sortirait comme un dinosaure
galactique dessous les enveloppes sphériques
de Schwarzschild, pour prendre part
à l'expansion du hasard.

Si les objets qui nous regardent sont absence,
l'avenir n'est que passé.

(Chapitre: "Matière")

L'oeil de l'homme s'est rempli de lumière. Il a saisi le miracle de l'existence de Dieu, grâce à l'interaction avec la lumière. Il a découvert la nature ondulatoire-corpculaire des rayons, pendant que les soleils se consomment, solitaires, dans la prison de leurs planètes.

En pesant de sa vue, de son intuition, les masses définies et indéfinies qui l'entourent, l'homme a réalisé que "tout objet n'est que la manifestation de ce qui est". C'est ainsi qu'il a voulu que la réalité devienne ce qu'il prenait pour vrai:

Tout objet est la manifestation
de ce qui est.
Aucune forme, aucun espace, aucun temps
n'est en dehors de sa manifestation.

(Chapitre: "Manifestation")

Après avoir parcouru les niveaux de la perception humaine, dans leur ensemble, après avoir analysé les très petites et les très grandes parties de l'univers, on aboutit à la synthèse des phénomènes décrits, en chantant *Le canon des Paroles*, qui reprend les images des matières volantes de l'univers dans ses vers, sous forme de canon. Ainsi se termine ce livre, dédié par l'homme, à la philosophie des objets.

L'évolution de l'architecture religieuse des francophones de l'Alberta

par Gilles Cadrin

professeur de civilisation et de lettres canadiennes-françaises

à la Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta

Jadis, l'apparence extérieure d'une église, les lignes de son toit, la disposition et la forme de son clocher, la composition et la distribution de ses fenêtres, l'ensemble aussi des bâtiments qui l'entouraient, tous ces éléments, même pris individuellement, marquaient non seulement l'affiliation religieuse mais aussi l'appartenance ethnique du groupe qui la fréquentait. Dans nos premières églises de l'Alberta, peut-on dire que le même phénomène au niveau architectural peut se vérifier? Celui qui cherche des évidences tangibles de la présence canadienne-française ou française peut-il en trouver des traces? Enfin, on peut se demander quels styles particuliers l'architecture religieuse de l'Alberta francophone s'est donnés.

S'il serait hasardeux, au point où en sont les recherches, de parler d'un style de l'Ouest canadien ou encore plus d'un style albertain, il est prudent d'avancer que l'amateur d'architecture parcourant les localités francophones de la province sera porté à conclure, en présence de telle ou telle église, qu'il est en face d'une église construite par des Canadiens français ou bien en face d'une église qu'un prêtre canadien français ou français a marquée du sceau de son héritage culturel. Il est facile d'arriver

à cette conclusion pour deux raisons: premièrement, c'est qu'après avoir étudié l'histoire des missionnaires francophones, on se rend compte du rôle de bâtisseurs qu'ils ont joué en Alberta, non seulement auprès des Indiens et des Métis, mais aussi auprès des colons blancs; deuxièmement, chez celui qui s'intéresse à l'architecture, qui surtout a pu apprécier les églises du Québec, il y a peu de doute que l'influence des prêtres ou des paroissiens de cette province a marqué nos églises. Certes, il ne nous reste que de rares évidences de l'oeuvre des premiers missionnaires mais, en étudiant les documents historiques, les nombreuses photos qu'on a conservées et les églises existantes construites avant les années 40, on peut dégager les phases principales de l'évolution de l'architecture des églises d'influence canadienne-française ou française.

Les débuts de l'Eglise dans l'Ouest

A l'arrivée des premiers missionnaires dans l'Ouest, depuis longtemps les Blancs parcouraient les plaines à titre d'explorateurs, de voyageurs ou encore à titre de coureurs de bois et de traiteurs au service des compagnies de fourrure qui avaient installé leurs postes de traite à des endroits stratégiques d'où elles expédiaient les pelleteries vers l'Est. Ces premiers missionnaires sont venus d'abord du Québec s'établir à la mission de la Rivière-Rouge, à la suite d'une première demande de la part de Miles Macdonell, en 1816, adressée à Mgr Plessis¹. Il s'agissait d'apporter les secours spirituels et moraux aux quelques centaines de colons de la colonie et à ces nomades blancs qui parcouraient l'Ouest. Arrivés en 1818, les abbés Provencher et Dumoulin, en bâtissant une école et une église, jetèrent les fondations du Saint-Boniface actuel.

Mgr Plessis, en accédant à la demande de Macdonell, requête appuyée par Lord Selkirk lui-même, voyait dans l'envoi de missionnaires la possibilité de reprendre l'oeuvre d'évangélisation des Indiens, oeuvre bien réduite depuis la Conquête. C'est pourquoi, Mgr Provencher ne restreindra pas son ministère à la colonie blanche mais entreprendra de parcourir les territoires environnants pour en prendre possession au nom de l'Eglise. Comme son territoire s'étend jusqu'à la côte du Pacifique, il enverra en 1838, les abbés Demers et Blanchet en Colombie. Ceux-ci s'arrêteront dans les principaux forts sur leur chemin

où ils feront de nombreuses conversions. Au fort Edmonton, les Cris semblaient bien disposés à l'accueil d'un prêtre, mais ce n'est qu'en 1842, à la suite des demandes répétées de John Rowand, agent en chef, et de la requête d'un représentant des Cris, que Mgr Provencher enverra l'abbé Thibault. Il fera de nombreux baptêmes et il bénira des mariages, mais il retournera à Saint-Boniface². En 1842, l'Eglise catholique ne s'était pas encore implantée de façon tangible dans la région de l'Ouest qui constitue l'Alberta.

L'abbé Thibault ne devait cependant pas tarder à revenir et donner permanence à l'oeuvre de l'Eglise: en 1844, il fondera une première mission lorsqu'il s'établira avec l'abbé Bourassa au lac Sainte-Anne³. Par la suite, avec l'arrivée des Oblats à Saint-Boniface en 1845, des missions allaient naître un peu partout à travers l'Alberta. D'abord, en 1847, le père Taché se rend au fort Chipewyan où il baptise plusieurs jeunes Montagnais. En 1849, Mgr Provencher envoie le père Faraud pour y établir une mission permanente. Il choisit le site de ce qui deviendra la mission de la Nativité et il entreprend la construction d'une maison et d'une église⁴. En 1853, le père Rémas s'établit en permanence à la mission Notre-Dame-des-Victoires, au lac la Biche, mission que l'abbé Thibault avait visitée régulièrement de 1844 à 1850. Puis ce sera Saint-Joachim, au fort Edmonton, en 1854, encore l'oeuvre de l'abbé Thibault. Viendra ensuite le temps d'essayer d'évangéliser les Indiens du sud de l'Alberta même si leurs sentiments à l'endroit des Blancs ne semblaient pas rassurants. Cette tâche échouera au père Lacombe: il partira au devant des Pieds-Noirs qu'il instruira et baptisera en grand nombre, de 1865 à 1871. Il donnera à sa mission le nom de Notre-Dame-des-Prairies.

A partir de l'année 1872, les colons blancs commenceront à prendre possession du sol albertain⁵. Dès lors, il ne sera plus question seulement de fonder des missions pour l'évangélisation des Indiens mais on envisagera la création de paroisses pour regrouper les Blancs que les chemins de fer, après 1885, déverseront en grand nombre dans les plaines de l'Alberta.

La maison-chapelle

Ce qui caractérise les premiers bâtiments consacrés au culte, c'est leur simplicité et leur modestie. Les prêtres qui arrivent ne cherchent pas nécessairement à s'intégrer au noyau de population blanche qui se trouve dans les forts érigés par les compagnies. Les premiers missionnaires vont plutôt à la rencontre des Indiens et cherchent à s'établir au milieu d'eux. Ils doivent donc prendre les matériaux qu'ils trouvent sur place et, dans la plupart des cas, la première demeure du missionnaire servira en même temps d'église. Celle-ci, qu'on appellera maison-chapelle, remplira ainsi la fonction de logis, de chapelle et d'endroit où l'on offre l'enseignement⁸. Tel est le cas de la mission du lac Sainte-Anne: en 1844, Pierre Thibert construit une cabane qui servira de maison et de chapelle aux abbés Thibault et Bourassa jusqu'à ce que l'abbé Bourassa bénisse la première église à l'ouest de Saint-Boniface, en 1852⁹. Il en est de même de la deuxième mission permanente en Alberta. Arrivé en 1849 au fort Chipewyan, le père Faraud entreprend immédiatement la construction d'une maison-chapelle en bois rond, couverte d'écorces d'épinettes⁹. Même dans le sud de l'Alberta, on procède de la même manière. La première église, construite par Alexis Cardinal en 1872 à la mission Notre-Dame-de-la-Paix, dans le diocèse de Calgary actuel, est en somme une maison-chapelle. Le père Doucet qui doit passer l'été de 1875 dans cette habitation la décrit ainsi: murs faits de troncs d'arbres; toit de branches couvertes d'écorces de pin, plancher de terre, fenêtres couvertes de canevas et porte en pin. C'est une hutte de 15 pieds carrés qui, sans la croix qui la surmonte, pourrait être prise pour une de ces cabanes comme les Métis en construisent pour passer l'hiver. A l'intérieur une alcôve sert de chambre à coucher ainsi que de chapelle¹⁰.

Cette maison-chapelle qu'on retrouve dans les missions sera souvent adoptée comme première maison de culte lors de la fondation de paroisses pour les Blancs qui arrivent du Québec, de la Nouvelle-Angleterre ou de l'Europe. C'est une solution qui s'impose: d'un côté les colons passent au plus urgent, c'est-à-dire, construire pour eux-mêmes et leur famille, défricher le plus de terre possible, ensemençer et récolter. De l'autre côté, à cause de la précarité de la paroisse naissante, souvent les prêtres colonisateurs seront laissés à eux-mêmes et devront

bâtir leur propre demeure qui servira d'habitation personnelle et de maison de Dieu. On notera qu'à cause de sa double fonction l'habitation du prêtre connaîtra par la suite une évolution notable: souvent, peu après la construction de la première maison-chapelle rudimentaire, on en construira une autre, cette fois-ci plus élaborée, à deux étages.

Dans cette nouvelle disposition des locaux, le prêtre habituellement demeurera au rez-de-chaussée tandis que le deuxième étage servira de chapelle. Dans bien des cas, un escalier à l'extérieur donnera accès à la chapelle, marquant nettement les deux fonctions du bâtiment. On retrouve un tel agencement à la mission Notre-Dame-de-la-Paix (Calgary), dans la maison-chapelle que fait construire le père Lacombe en 1882¹¹. A Morinville, un premier contingent de colons arrive du Québec en 1891 mais, jusqu'à ce qu'une maison-chapelle soit construite, on dit la messe soit dans la mission des Oblats, au lac des Oeufs, soit dans la maison d'un des colons. Enfin, le 20 décembre, la maison-chapelle construite par le frère Leriche, aidé des colons de Morinville, sera bénie et l'abbé Harnois s'y installera à titre de curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste¹². Construction frustrée, elle répond aux premiers besoins d'une communauté naissante, elle-même sujette aux grandes difficultés des premières années de colonisation. Cette maison assure si peu de confort au chef spirituel de la paroisse que le froid et le vent forceront l'abbé Harnois à se réfugier à l'évêché de Saint-Albert au cours de l'hiver¹³.

Même au début du siècle, nos missionnaires colonisateurs poursuivront la tradition de leurs devanciers. A Falher, dans la région de la Rivière-la-Paix, lorsque le père Dréau arrive en juillet 1913, il doit vivre dans une tente en attendant d'entrer dans sa maison en bois au toit couvert de mottes de terre et comprenant une seule pièce. Cette première habitation qui sert d'église possède dans un coin un poêle de cuisine et un lit, dans l'autre coin, l'autel et quelques bancs¹⁴. Offrant très peu de protection contre les intempéries elle sera vite remplacée par une autre maison-chapelle, à deux étages, construite en 1914 par le frère Augustin Dumas¹⁵. Dans ce cas-ci, le deuxième étage, auquel on avait accès par un escalier extérieur, servait d'habitation au prêtre tandis que le rez-de-chaussée était consacré au culte. Loin de ressembler à une église, il se dégageait tout



1. Maison-chapelle construite par A. Cardinal en 1872 (Glenbow Archives).



2. Mission Notre-Dame-de-la-Paix vers 1883 (Glenbow Archives).

de même de cette construction une allure religieuse grâce à son clocheton central surmonté d'une croix.

Voilà donc quelques exemples de cette première architecture religieuse en Alberta, qui s'inscrit très souvent dans le cadre de la fondation d'une mission ou d'une paroisse. Dans les missions, on construisait avec les matériaux à la portée, et d'une façon temporaire, pour donner à Dieu et à son ministre une première habitation en attendant d'ériger les églises qui cadreraient harmonieusement dans un ensemble architectural comprenant école, couvent et hôpital. Dans les paroisses, ces premières constructions seront remplacées par des églises qui deviendront le point d'orgueil des paroissiens et de leurs curés. Elles seront le symbole de leur grandeur de vision, de leur ambition et de leur foi.

Les églises

Si, pour passer au plus pressant, les missionnaires se limitaient à ce qu'il y avait de plus modeste, ce n'était que pendant le temps nécessaire à la mission ou à la paroisse pour se développer en terme d'âmes ou au niveau matériel. Tout comme le colon qui arrivait dans l'Ouest et s'empressait de se bâtir un *shack* en bois rond pour se mettre à l'abri avec les siens — ce qui lui donnait le temps de couper du bois, de le faire scier et de le faire sécher en vue de la construction de sa maison — de même procédaient les ministres de l'Eglise. Ils voulaient leurs églises grandes, élevées et spacieuses, par conséquent ils attendaient que les conditions leur permettent de bâtir en planches et non plus en bois rond.

Certes, dans certaines missions ou colonies de Blancs, les premières églises ne seront pas toujours en planches mais bien en bois rond ou équarri. Dans la plupart des cas, c'est qu'il n'y avait pas encore de moulin à scie et que le sciage à la main des planches eût été trop long.

Ces petites églises, qu'on pourrait désigner sous le titre de chapelles, il nous en reste, et elles comptent parmi les plus vieux bâtiments en Alberta. Celle de Saint-Albert¹⁰, par exemple, construite en 1861, lorsque le père Lacombe, voyant que la région du lac Sainte-Anne n'est pas des plus propices à la culture, décide qu'il serait préférable de se rapprocher du fort Edmonton. Il aurait ainsi l'avantage d'être à proximité des magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson sans être sous la domination des "bourgeois" de la Compagnie. Cette chapelle sert aussi à loger le



3. Falher, deuxième maison-chapelle (Provincial Archives of Alberta, collection des Oblats).



4. Fort Vermilion, 1. église, 2. résidence des filles, 2A. hôpital, 3. résidence des garçons (Glenbow Archives).

père Lacombe et elle est par la suite agrandie en 1864 pour devenir, en 1868, la première cathédrale de l'Alberta¹⁷ lors de la création du vicariat de la Saskatchewan et de la prise de résidence de Mgr Grandin à Saint-Albert.

Il faut aussi mentionner la chapelle du fort Dunvegan. D'abord, en 1866, le père Christophe Tessier s'était établi d'une façon permanente non loin du fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour desservir la population métisse et indienne établie entre Fort Vermillion, Grande Prairie et les Rocheuses. Il avait vécu dans une petite maison de troncs d'arbres équarris qui servait aussi de chapelle. Lorsque le père Grouard arrive en 1883, il décide de construire une église. Aujourd'hui, après avoir connu différentes fonctions depuis l'abandon de la mission en 1903, cette petite église restaurée offre un témoignage éloquent des efforts des missionnaires du Nord. Voici comment Mgr Grouard la décrit:

Notre église présentait un bel aspect pour le pays, plus de 40 pieds de long, sur 25 de large et une abside de 10 pieds carrés au fond. Une vraie cathédrale pour nos Castors et nos Métis¹⁸.

L'église de Duhamel mérite d'être mentionnée à cause de son âge et de son mode de construction. Entreprise pendant l'été de 1883, elle sera ouverte à Noël de la même année. A noter de particulier dans cette église construite par l'abbé Bellivair pour les Métis de l'endroit, l'utilisation de troncs d'arbres dressés debout pour former les murs, les lézardes étant ensuite remplies de mousse et le tout blanchi à la chaux¹⁹. La Compagnie de la Baie d'Hudson avait recours à ce mode de construction qu'on retrouve aussi dans une des plus vieilles églises protestantes de l'Alberta, celle de Millarville (1896).

A l'instar des églises mentionnées, bien d'autres seront construites en bois équarri et ce, jusqu'au début du siècle. Cependant le développement des missions et des paroisses conduira à une modification notable du mode de construction des églises. A la base de cette transformation, on trouve l'utilisation de la planche et de la brique.

Passer du bois équarri à la planche est une nécessité à laquelle on répond aussitôt que les conditions le permettent car l'utilisation de la planche implique la possibilité d'une grande variété de styles, des dimensions accrues, en somme, une



5. Mission de Grouard vers 1913 (Glenbow Archives).



6. Église de la mission Saint-Charles à Fort Dunvegan, construite en 1885.

flexibilité que les premiers matériaux n'offrent pas. C'est pourquoi, là où les entrepreneurs privés ne fourniront pas le bois scié, les missionnaires doteront leur mission de moulin à scie. Tel est le cas, entre autres, de la mission du lac la Biche et même de Saint-Paul-des-Métis où, en plus de se munir d'un moulin à scie, cette dernière se dote d'un moulin à bardeaux.

La mise sur pied de briqueteries va aussi changer le caractère des églises de l'Alberta. Si l'utilisation de bois scié mécaniquement offre de nouvelles possibilités, la brique en apporte encore plus, tout en ajoutant l'élément de permanence. Donc, la disponibilité de ces deux matériaux implique que l'architecture religieuse de l'Alberta francophone sortait de sa phase primitive qui avait vu naître des églises simples et fonctionnelles, où la décoration tant extérieure qu'intérieure était quasi inexistante²⁰. Elle entrait dans une phase où elle cherchait à se rapprocher des modèles du Québec et d'Europe. Cette architecture albertaine atteindra alors une élégance qui sera marquée du signe de l'équilibre des lignes et de la richesse du décor. Pour arriver à ce point, on verra entrer en scène l'architecte et l'entrepreneur spécialisé.

L'église de Saint-Joachim, à Edmonton, est sans contredit celle qui établit le mieux la distinction entre ce qu'on a pu désigner comme des "chapelles" plutôt que des églises. Ici, nous nous trouvons en face d'un modèle bâti en briques, en 1899, sous la direction d'un architecte bien en vue à Edmonton. Il s'agit de Francis X. Deggendorfer²¹.

Ce qui frappe d'abord dans cette église, c'est la surcharge de la décoration extérieure. Habitué à voir ces petites églises revêtues de planches, dont les murs latéraux sont ouverts de quelques fenêtres romanes ou gothiques et dont la façade est percée d'une seule porte centrale surmontée parfois d'un oculus, on se trouve ici en présence d'une église qui arrête le regard tant par ses multiples ouvertures, ses multiples plans et la symétrie de ses décorations que par la variété des couleurs du revêtement et la variété d'agencements des briques.

Cette église qu'on a décrite comme étant de style roman²² se veut plutôt un mélange des styles gothique, roman et baroque français. Gothique, par les tourelles de sa façade qui prennent l'allure de contreforts. Ces tourelles, non destinées à recevoir un clocher, sont coiffées d'un pinacle adoptant la forme octogonale du clocher central. La sacristie s'encadre aussi de tourelles à peu



7. Duhamel. La construction date de 1883, le revêtement, de 1915.



8. Saint-Joachim (Provincial Archives of Alberta, collection des Oblats).

près semblables et ses murs sont percés de fenêtres ogivales. Roman aussi par les ouvertures de la façade et des murs latéraux: la partie centrale, les fenêtres de la tour et celles qui l'encadrent, les ouvertures du lantermon, toutes adoptent l'arc en plein cintre. Même sur les tourelles, les briques placées en retrait découpent dans les murs des arcs en plein cintre. Il faut aussi mentionner que, sur les murs latéraux, les colonnes en saillie avec renfort donnent l'impression des contreforts des églises romanes. Enfin, des éléments du baroque français apparaissent dans les lignes qui découpent la façade: lignes bien accentuées par la peinture blanche qui recouvre la pierre des entablements, du fronton central et des impostes. Il faut aussi noter les consoles qui semblent soutenir la corniche du clocher. Ces consoles évoquent les machicoulis des forteresses gothiques²¹. En somme, par tous ces éléments architecturaux et décoratifs cette église se détache nettement de la sobriété des premières églises de mission ou de paroisse.

L'intérieur témoigne tout autant du désir de l'architecte d'en imposer par la richesse des couleurs et par l'originalité de la décoration. Ce qui frappe d'abord, c'est le revêtement en pin de la Colombie et en cèdre, huilés et vernis. Ces bois recouvrent toute la voûte, les arcades et les colonnes. Les murs peints en blanc créent un contraste avec le brun rougeâtre du pin et du cèdre et font bien ressortir les vitraux d'inspiration gothique qui présentent chacun un personnage de l'église, debout dans l'encadrement d'un arc ogival flamboyant avec lobes. Donc, dans cet ensemble décoratif, deux couleurs dominent: le brun rougeâtre du bois et le blanc des murs et de l'autel. Les autres couleurs provenant des ornements, de la peinture du sanctuaire et des vitraux viennent atténuer le contraste des couleurs dominantes et donner à cet ensemble un ton de chaleur.

La construction en brique de l'église de Saint-Joachim marque donc une étape importante dans l'évolution de l'architecture religieuse. Il est à noter que la cathédrale de l'Immaculée-Conception de Calgary, entreprise par le père Lacombe en 1887 et terminée par le père Leduc en 1889 (démolie en 1955), avait été construite en pierre et que l'utilisation de la pierre deviendra chose courante à Calgary et à Lethbridge. Par contre, à Edmonton, l'utilisation de la brique s'imposera de plus en plus, tant au niveau de l'architecture civile que religieuse. Ainsi la prochaine

paroisse française d'Edmonton, l'Immaculée-Conception, adoptera-t-elle la brique en 1906, comme matériau de base pour la construction de son église.

Contrairement à la nouvelle tendance des villes où la brique devient d'un usage courant, l'architecture religieuse des paroisses francophones de la campagne continuera à reposer sur l'utilisation du bois comme matériau de base. En plus, ces paroisses feront appel, dans bien des cas, à des architectes ou à des spécialistes pour dresser des plans qui assureront non seulement la solidité des églises mais aussi leur beauté.

L'église de Lamoureux, dans une de nos plus vieilles paroisses rurales, a le mérite d'avoir été construite d'après les plans d'un professionnel, Joseph Venne, architecte de Montréal²¹. Cette église, qu'on a rallongée en 1928, remplace la chapelle bâtie par Jos Lamoureux en 1877. Celle-ci était trop petite pour répondre aux besoins d'une paroisse en pleine expansion, c'est pourquoi l'abbé Ernest Dorais avait travaillé fort pour qu'on érige une église qui ferait honneur à la paroisse. Ainsi, en l'été 1902, Napoléon Millette entreprenait la construction de l'église et le 15 février 1903, Mgr Emile Legal la bénissait²². Construite en bois, elle adopte les caractéristiques de base du plan appelé "récollet"²³ qui remonte à la période de la Nouvelle-France. C'est une église sans transept qui mesurait, avant qu'on la rallonge en 1928, quarante pieds par soixante. Sa nef centrale, à voûte en plein ceintre, était encadrée par des nefs latérales. Un sanctuaire et une sacristie de douze pieds par dix-huit chacun complétaient l'église.

Par la proportion de ses dimensions et l'impression d'équilibre qui s'en dégagait, l'église de Lamoureux se distinguait des chapelles qu'avaient connues les paroisses naissantes. Elle annonçait l'ère des églises rurales qui se voulaient imposantes tant par leur longueur, leur hauteur, la majesté de leur clocher que par leur décoration intérieure. En effet, le père Boniface, Franciscain qui venait remplacer l'abbé Dorais, décédé en 1908, admet avoir été assez impressionné par l'apparence générale de l'église dont il a remarqué surtout les murs élevés et le clocher élancé. Malheureusement, à l'intérieur, les murs nus qui laissent voir les madriers et les chevrons refroidissent son enthousiasme²⁴.

Comme c'est souvent le cas, il faudra attendre plusieurs années avant que les travaux de finition viennent donner à cette église la décoration qu'on souhaitait trouver dans ce lieu sacré. Il n'y a



9. Saint-Joachim (Collection L. Cayer-F. Gagné).



10. Église de l'Immaculée-Conception (Provincial Archives of Alberta, collection des Oblats).

pas à s'étonner de ces délais qui étaient pratiques courantes. A une époque où le crédit était difficile à obtenir et où les dettes étaient encore plus pénibles à supporter, on préférait restreindre ses ambitions et ses attentes dans le but de liquider ses dettes. Les améliorations se faisaient lorsqu'on était assuré des sommes pour les réaliser. Telle est, d'une certaine façon, la démarche qu'adoptera l'église de Morinville pour laquelle les paroissiens doivent au départ s'endetter considérablement. Mais c'était le rêve de l'abbé Jean-Arcade Ethier et de ses paroissiens d'avoir une église qui ferait honneur à une des paroisses les plus prospères. Pour ce faire, l'architecte J. A. Sénécal, "architecte si bien connu des provinces de l'Ouest et qui a entrepris la plupart de nos églises catholiques de l'Ouest... un des nôtres"²⁸ en reçoit le contrat. Les travaux débutent le premier juillet 1907 et l'église sera prête le premier janvier 1908, mais elle sera loin d'être terminée.

On s'efforcera alors, malgré les années difficiles que doivent subir les colons, de repayer d'abord l'emprunt de \$13000.00. On y parvient presque, mais en négligeant de faire les travaux considérables qui s'imposent à l'intérieur de l'église pour la consolider et empêcher que les murs plient sous la force du vent. On évoquera bien des raisons pour expliquer la lenteur à terminer l'église: négligence et manque d'intérêt des paroissiens²⁹, conflit entre les syndics et les constructeurs. Peut-être serait-il plus juste de suggérer que les paroissiens étaient incapables de contribuer plus qu'ils ne le faisaient, d'où l'impossibilité de faire des emprunts supplémentaires. Du moins, telle est la conclusion qu'on peut tirer d'après le commentaire de Mgr Legal, inscrit dans le *Livre des recettes et dépenses*:

... J'ai le regret de constater que la situation est réellement inquiétante. Il y a un déficit de \$110.00 dans les comptes courants de l'année jusqu'à date et de plus il reste une dette de \$1338.00 environ pour lesquels je ne vois aucune ressource disponible.

Il faut aviser immédiatement à remédier à cette situation, ou l'on peut s'attendre à une catastrophe, car je n'autoriserai aucun autre emprunt³⁰.

L'église de Morinville sera cependant terminée petit à petit sous l'impulsion de différents prêtres qui ajouteront chacun

leur touche personnelle pour finalement en faire un des plus élégants monuments de l'architecture religieuse albertaine. Il ne faut cependant pas y chercher de chefs-d'oeuvre. Certes, on a fait appel au pinceau d'Eustache Monty, peintre du Québec qui a laissé une oeuvre considérable au Canada et aux Etats-Unis. Mais ses peintures rappellent les images illustrant les catéchismes d'autrefois. Ce n'est donc pas ses peintures qui donnent de la valeur à l'église de Morinville mais plutôt l'impression générale qui s'en dégage grâce à ce que chacun des artisans ou décorateurs y a laissé.

Il en est ainsi pour la plupart de nos églises: de modestes artisans se sont vus charger de leur embellissement. A Lamoureux, Pierre Bernier, ouvrier de la place, reçoit le contrat des travaux d'achèvement intérieur. On suggère, dans *Le Courrier de l'Ouest*, qu'à la fin des travaux l'église de Lamoureux sera "l'une des plus jolies du diocèse"²⁰.

A Grouard, la cathédrale doit sa première décoration à Mgr Grouard. Il peint cette scène du crucifiement, qu'il avait déjà faite pour les chapelles de Lac-la-Biche et de Fort Dunvegan, représentant le Christ en croix avec la sainte Vierge et saint Jean de chaque côté. Il ajoute au pan arrière de l'abside deux anges adorateurs et les tableaux représentant saint Bernard, le patron de la mission, et Moïse portant les tables de la loi. Dans la voûte, il trace sur le bois des motifs suggérant la présence de caissons au centre desquels il peint des scènes religieuses.

Malheureusement le temps et les éléments abîmeront la voûte. Un nouveau lambris s'imposera. Puisant dans tous ses talents d'artisan, le frère Aimé Allie s'est efforcé de préserver l'allure originale de la cathédrale en traçant des caissons qu'il a décorés de formes ornementales variées. Bien entendu les peintures de la voûte ont disparu, mais celles du maître-autel ont été conservées. Aujourd'hui, on peut s'émerveiller devant l'ensemble décoratif qu'offre l'ancienne cathédrale de Grouard: il résume bien ce désir des artisans de s'entourer de beauté, quels que soient les moyens à leur disposition.

Après la mort du frère Allie, Mgr Routhier écrivait au père Destrempe le commentaire suivant:

Il voulait que ses églises fussent belles et qu'elles restent comme un monument de cette application²¹.



11. Église de Lamoureux construite en 1903 et rallongée en 1928.



12. Intérieur de l'église de Morinville (Provincial Archives of Alberta, collection des Oblats).

Aujourd'hui, quelques-unes de nos premières églises se dressent encore dans le paysage albertain et elles font honneur aux pionniers francophones de l'Alberta. Ils avaient apporté avec eux une vision des formes et des décors qui caractérisent le lieu du culte. Ils ont eu assez confiance en la permanence de leur groupe pour laisser un héritage architectural qui répondrait à sa sensibilité.

NOTES

¹ Adrien Morice, *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien*, Montréal, Granger Frères, 1912, pp. 110-120.

² Joseph-Etienne Champagne, *Les missions catholiques dans l'Ouest canadien (1818-1875)*, Ottawa, Editions de l'Université, 1949, pp. 63-64.

³ E. O. Drouin, *Lac Ste-Anne Sakahigan*, Editions de l'Ermitage, Edmonton, 1973, pp. 11-13.

⁴ Emile Grouard, *Souvenirs de mes soixante ans d'apostolat dans l'Athabasca-Mackenzie*, Lyon, Oeuvre apostolique de Marie Immaculée, 1923, pp. 29-30.

⁵ Jos et François Lamoureux se seraient établis en 1872 à l'endroit qui porte leur nom aujourd'hui.

⁶ Ibid., Champagne, p. 193.

⁷ Ibid., Drouin, p. 13.

⁸ Ibid., p. 19.

⁹ Ibid., Grouard p. 30.

¹⁰ M. B. Venini Byrne, *From the Buffalo to the Cross: A History of the Roman Catholic Diocese of Calgary*, Calgary, Calgary Archives and Historical Publishers, 1973, p. 24.

¹¹ Ibid., p. 61.

¹² Archives provinciales de l'Alberta. "Au Lac des Oeufs, le R. P. Lestanc bénit la maison de M. A. Harnois et l'installe lui-même comme curé de la place. Toute la paroisse est réunie et très contente et édifiée de la cérémonie..." *Codex Historicus de Saint-Albert*, 20 décembre 1891.

¹³ La note suivante tirée du *Codex Historicus de Saint-Albert* indique la qualité de cette construction: "Le p. Supr s'étant trouvé plus souffrant, n'a pas osé affronter les inconvénients de la maison de Mr Harnois où le vent passe partout et n'a pas dit la messe", 10 mars 1892.

- ¹⁴ Aristide Philippot, *Petit historique du vicariat de Grouard, (1845-1944)*, Grouard, 1945, (Polycopié inédit), p. 138.
- ¹⁵ Le frère Augustin Dumas, dès son arrivée dans l'Ouest, a été assigné à la construction d'églises dans le vicariat de Grouard. Il s'est mérité le titre de "grand bâtisseur du vicariat". Gaston Carrière, *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie Immaculée au Canada*, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1976, t. I, p. 319.
- ¹⁶ Le père Emile Tardif classe cette église comme une maison-chapelle parce que le père Lacombe l'a habitée pendant quelques mois en attendant la construction de sa résidence. Cf., *Saint-Albert*, Edmonton, Imprimerie La Survivance, 1961, p. 66.
- ¹⁷ Ibid., Tardif, p. 66.
- ¹⁸ Ibid., Grouard, p. 210.
- ¹⁹ Emile Legal, *Short Sketches of the History of the Catholic Churches and Missions in Central Alberta*, Winnipeg, West Canada Publishing Co., 1914, pp. 69-70; "Church named historic resource", in *Western Catholic Reporter*, Avril 19, 1982, p. 16.
- ²⁰ A son arrivée dans l'Ouest il avait souffert de l'absence de décoration dans les chapelles. C'est donc dans le but de pouvoir décorer les "pauvres chapelles de l'Athabasca-Mackenzie" qu'il profite de son retour en France, en 1875, pour suivre des cours de peinture (Ibid., Grouard, p. 156). De retour au pays, il fit ses premiers essais à Saint-Albert, à Lac-la-Biche, à Fort Dunvegan, ... Son oeuvre maîtresse se trouve dans l'église de Grouard.
- ²¹ Nous possédons encore très peu de renseignements sur Deggendorfer, mais on relève dans *The Edmonton Bulletin* du 6 novembre 1899, en même temps qu'une description du projet de construction de l'église Saint-Joachim, quatre autres descriptions de projets dont il est l'architecte.
- ²² *The Edmonton Bulletin*, 6 novembre 1899.
- ²³ On trouve cet élément décoratif sur l'église "Knox Presbyterian" (1907), sur la First Presbyterian Church (1911) et sur la caserne "The Armouries" (1913) à Edmonton.
- ²⁴ *Registre des baptêmes, mariages, sépultures et confirmations*, 15 février 1903. Ces registres sont à la paroisse, Our Lady of the Angel, à Fort Saskatchewan.
- ²⁵ Ibid., *Registre*, le 10 août 1902 et le 15 février 1903. Napoléon Millette semble avoir été un charpentier bien reconnu: c'est lui qui avait construit l'hôpital de Fort Saskatchewan en 1894. Cf., *The Edmonton Bulletin*, le 12 février 1894.
- ²⁶ Les principales caractéristiques du plan récollet dont le modèle remonte à l'église de Sainte-Foy (1698) sont les suivantes: absence de transept, chapelles latérales créées par le rétrécissement du chœur, abside circulaire ou à pans coupés et adjonction d'une sacristie, portail central surmonté d'un oculus et parfois d'une niche, façade peu décorée, supportant un seul

clocher central. Cf., Luc Noppen, *Les églises du Québec (1600-1850)*, Québec, Éditeur officiel du Québec/Fides, 1977, pp. 7-64.

²⁷ Father Boniface, o.f.m., *Pioneering in the West*, Vancouver, Evergreen Press Limited, 1957, pp. 12-13.

²⁸ *Le Courrier de l'Ouest*, le 27 juin 1907. Ces commentaires accompagnent la reproduction de la maquette en première page.

²⁹ Archives de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, Morinville, lettre de J. A. Sénécal à l'abbé J. A. Ethier, 28 novembre 1910; lettre de J. A. Sénécal à l'avocat Omer Saint-Germain, le 6 mars 1911.

³⁰ *Ibid.*, 17 mai 1910, p. 29.

³¹ *Ibid.*, *Courrier*, 22 septembre 1910.

³² Archives de l'Archevêché de Geouard-McLennan, lettre du 17 janvier 1969.

Pierre Falcon
et
Louis Riel:
deux bardes métis
par Glen Campbell

*professeur de français
à l'Université de Calgary*

Lorsque l'on songe aux origines de la littérature métisse-canadienne-française, les noms de Pierre Falcon et de Louis Riel viennent immédiatement à l'esprit. C'est de Falcon (1793-1876), qui était agent de la Compagnie du Nord-Ouest, puis fermier au village de Saint-François-Xavier (Manitoba), que nous est parvenue la première chanson métisse. En ce qui concerne Riel (1844-1885), qui fut le meneur du peuple métis lors des deux soulèvements célèbres, de la Rivière-Rouge (1869-70) et du Nord-Ouest (1884-85), il avait reçu une éducation le destinant à la prêtrise. Sa formation littéraire au Collège de Montréal ne fit qu'accentuer un penchant naturel et l'amena à exprimer ses élans artistiques de la manière qui convenait le mieux à sa sensibilité, c'est-à-dire par la biais de la création poétique. Cette disposition à porter par écrit des émotions esthétiques lui valut de laisser davantage d'oeuvres littéraires à la postérité que ne le fit Falcon. En harmonie avec la tradition des bardes, ce dernier se fia en effet bien davantage à la diffusion orale de ses vers. De ce fait, nombre d'entre eux furent perdus. Encore que la création littéraire n'ait été que d'un intérêt secondaire pour les deux hommes, leurs ouvrages s'inscrivent

néanmoins dans le folklore métis et nous offrent une vivante image de l'esprit de ce peuple à l'époque des événements importants du dix-neuvième siècle.

A l'instar des bardes d'autrefois, Falcon et Riel composèrent des chansons qui célébraient certains incidents historiques. Ils chantèrent la gloire des héros métis et de leurs exploits. De par ce qu'elles révèlent des événements, ainsi que de par ce qu'elles dévoilent de la perspective particulière de chacun des paroliers, ces oeuvres méritent d'être étudiées. Dans les pages suivantes, je discuterai cinq chansons qui racontent chacune un épisode de l'histoire de l'Ouest canadien:

1. Pierre Falcon: "*La Chanson de la Grenouillère*" (1816)¹

La Bataille de la Grenouillère (appelée aussi la Bataille des Sept Chênes) sanctionna la concurrence que se faisaient la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest. L'établissement par celle-là de la colonie Selkirk, au confluent de la rivière Rouge et de l'Assiniboine, avait irrité celle-ci. Après une série d'escarmouches entre les deux compagnies, une bataille féroce eut lieu le 19 juin 1816 à la Grenouillère (par la suite Kildonan). Cuthbert Grant menait les Métis francophones de la Compagnie du Nord-Ouest; Robert Semple, gouverneur de la colonie de Selkirk, ses colons anglais.

Beau-frère de Cuthbert Grant, Pierre Falcon fut témoin du combat². Pour célébrer la victoire des Bois-Brûlés (c'est ainsi que s'étaient baptisés les Métis à cause de leur peau foncée), Falcon composa une oeuvre le soir même de la bataille. Cette dernière est en fait la première chanson consignée de l'héritage métis³:

Voulez-vous écouter chanter
Une chanson de vérité?
Le dix-neuf de juin, la band' des Bois-Brûlés
Sont arrivés comm' des braves guerriers.

En arrivant à la Grenouillère
Nous avons fait trois prisonniers:
Trois prisonniers des Arkanys
Qui sont ici pour piller not' pays.

Les Métis se sont comportés "comme des gens d'honneur" s'écrie Falcon, les Anglais ont tiré les premiers:

Le gouverneur qui est enragé
Il dit à ses soldats: Tirez!
Le premier coup c'est l'Anglais qu'a tiré.
L'ambassadeur ils ont manqué tuer.

Dans le camp des Métis, il n'y eut qu'un mort. Dans l'autre, vingt colons furent abattus. Quant au gouverneur Semple "qui se croit empereur" et qui voulait dès le départ "épouvanter" les Bois-Brûlés:

Il s'est bien fait tuer.
Quantité de grenadiers
J'avons tué presque tout' son armée,
Sur la band' quatre ou cinq s'sont sauvés.

Les Métis chantent leur gloire, et Falcon appose son sceau à son oeuvre suivant la tradition classique des bardes:

Qui en a composé la chanson
Pierre Falcon, poète du canton.
Elle a été faite et composée
Sur la victoire que nous avons gagnée.
Chantons la gloire de tous les Bois-Brûlés.

L.-A. Prud'homme, dans sa présentation faite à la Société Royale du Canada en 1915 sur la littérature française au Nord-Ouest, a fait allusion à cette chanson de Falcon en la qualifiant d'"assez cocasse". Parlant ensuite des qualités littéraires de l'auteur et de son oeuvre, il note:

Pierre Falcon, brave Métis, sans la moindre culture intellectuelle en est l'auteur. C'est déjà assez dire ce qu'elle vaut comme oeuvre d'art. Ce coureur-des-bois est troubadour à sa façon. Les règles de la prosodie, voire de la grammaire, ne l'embarassent pas plus que les canons du fort Douglas. Quand on est trappeur on attrape la rime comme on peut; et quand on court la prairie, on ne s'amuse pas à mesurer les pieds d'un vers¹.

Prud'homme ajoute cependant que la chanson ne manque pas "de piquant et de teinte locale".

L'absence de certaines qualités poétiques dans cette oeuvre est à remarquer, car on voit tout autre chose dans la seconde chanson de Falcon.

2. Pierre Falcon (?): "Les tribulations d'un Roi Malheureux" (1869)¹

En 1869, le "barde des plaines"² avait soixante-seize ans. Il ne participa donc pas au soulèvement de la Rivière-Rouge directement mais en composant "Les tribulations d'un Roi Malheureux". On remarquera que le style, la grammaire et la versification de cette chanson sont plus soignés que ceux de la première composition. Il est possible que le père Emile Dugas, curé de la paroisse de Saint-François-Xavier y ait apporté quelques révisions; on ignore cependant l'importance de son intervention. (C'est la raison pour laquelle un point d'interrogation a été adjoint au nom de Falcon.) *Les Tribulations d'un Roi Malheureux* constitue la dernière chanson consignée de Falcon³.

En 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson vendait la Terre de Rupert au Canada. Toute l'affaire s'arrangeait entre Londres et Ottawa et personne n'avertit les habitants de la Rivière-Rouge. Lorsque Ottawa envoya des arpenteurs à la colonie, les habitants se prirent à craindre la perte de leurs terrains.

Le gouvernement fédéral nomma William McDougall lieutenant-gouverneur désigné du nouveau Territoire du Nord-Ouest. La nomination de McDougall, comme l'a fait remarquer Georges Stanley, fut une déplorable erreur. Il eut été difficile de choisir homme plus inadéquat pour tenir ce poste. "McDoug", (comme l'appelle Falcon dans la chanson), était froid, intraitable et impatient⁴.

Est-il rien sur la terre
De plus intéressant
Que la tragique histoire
De McDoug' et ses gens?
Je vous la conterai;
Veuillez bien m'écouter.

Sur notre territoire,
Devenu ses Etats,
Il venait ce bon père,
Régner en potentat...

Lors de sa nomination, McDougall, dans un moment d'irréflexion, annonça qu'il avait été sur le point d'être "Roi du Pays"⁵. Cette remarque, on peut l'imaginer, rendit furieux les habitants de la Rivière-Rouge:

Le cœur gros d'espérance,
Partant au Canada
Il dit: "J'ai confiance
Qu'on vivra bien là-bas,
Ah! quel bonheur! ma foi!
Je suis donc enfin Roi!"

Or, il y avait quelqu'un qui, dans la colonie, travaillait contre les projets du "Roi". Cet individu s'appelait Riel. C'est ce dernier, qui, lors du célèbre incident du 11 octobre 1869, avait arrêté les arpenteurs en mettant son pied sur leur chaîne. Le 21 octobre, dès qu'il reçoit la nouvelle de l'arrivée de McDougall à la frontière, Riel interdit son entrée dans le Territoire sans l'autorisation du Comité National des Métis de la Rivière-Rouge¹⁰:

Déjà de son royaume
Le sol il va toucher,
Quand tout à coup un homme
Lui défend d'avancer
Lui disant "Mon ami
C'est assez loin d'ici."

Alors qu'il attend encore des renseignements d'Ottawa, McDougall traverse la frontière le 1^{er} décembre afin de donner lecture de la proclamation dont il est lui-même l'auteur et qui déclare que le transfert de la Terre de Rupert au Canada est un fait accompli¹¹. Cet acte sera, par la suite, condamné par le premier ministre Macdonald. Qu'est-il donc advenu du Roi, se demande Falcon:

Aujourd'hui sa couronne
Est un songe passé:
Le trône qu'on lui donne
C'est un trône percé...

Cruellement déçu, McDougall est retourné à Ottawa. Et voilà, chante le barde, une victoire supplémentaire pour les Métis:

Aujourd'hui que va dire
Monsieur le Gouvernement?
Sera-t-il noir de rire
Quand il verra ses plans
Déjà tous culbutés
Par les Bois-Brûlés?

Passons maintenant à un autre épisode de l'histoire des Métis, épisode qui sera narré par le héros de la chanson précédente.

3. Louis Riel: "A la Pointe de Chênes..." (1969)¹²

L'automne 1868, le Canada envoie une petite équipe d'ouvriers à la Rivière-Rouge pour construire une route destinée à unir le Fort Garry au Lac-des-Bois. L'arpentage débute à la Pointe-des-Chênes (par la suite Sainte-Anne-des-Chênes). Les ouvriers sont accompagnés de Charles Mair, un journaliste qui remplit le rôle de caissier. Rapidement, les arpenteurs sont parvenus à se rendre impopulaires dans la colonie, et, dans cette chanson, Riel les ridiculise métaphoriquement; le ton est léger et moqueur. Dans les extraits présentés ici, c'est surtout le journaliste Mair que vise le barde. L'autre ayant publié des articles peu flatteurs à propos des Métis dans des journaux ontariens, Riel lui rend la monnaie de sa pièce dans ces vers où il joue sur le nom de Mair (=Mer):

A la pointe de chênes
La-i-tou-trà-là!
A la pointe de chênes
Se trouve un chien de Mer
Là-bas !!!
... ..
Un chien à courtes pattes
Encor plus courte queue!
... ..
On dit qu'il veut nous mordre
Et même nous chasser!

Mair a souffert de ces remarques offensantes. Un jour, un groupe de femmes l'attaqua dans un bureau de poste; l'une lui tira le nez, une autre les oreilles, et une troisième le chassa avec un fouet¹³:

Mettons-nous donc à tordre
Les nez de chien de Mer
Là-bas !!!
... ..
C'est un' dam' qui nous montre
La-i-tou-trà-là!
C'est un' dam' qui nous montre
Comment il faut les traiter
Là-bas !!!

4. Louis Riel: "La Métisse" (1870)¹⁴

Le barde fait chanter une jeune Métisse imaginaire qui raconte joyeusement les événements du 7 et 8 décembre 1869. La nuit du 7, Riel et les Bois-Brûlés ont forcé une garnison de 48 Canadiens à sortir de la maison du docteur John Schultz, ennemi mortel de Riel. Schultz et les autres ont été ensuite emprisonnés à Fort Garry¹⁵. Le lendemain, le chef métis a proclamé son Gouvernement Provisoire du Territoire du Nord-Ouest en réaction à la proclamation du lieutenant-gouverneur désigné, William McDougall:

Quand ils ont pris Schultz avec sa phalange
Le sept Décembre au soir il fit bien beau
Notre soleil couchant, beau comme un ange
Veillant sur nous, retira son flambeau
Le lendemain fut splendide pour nous.
Le huit Décembre entouré de ses charmes
Vit les Métis triompher à genoux.

Dans le refrain, le parolier permet à la jeune Métisse de terminer la chanson sur un ton à la fois amoureux et patriotique:

Ah! si jamais je devais être aimée
Je choisirais pour mon fidèle amant
Un des soldats de la petite armée
Que commandait notre fier adjudant...

5. Louis Riel: "Les Premiers Temps" (1870?)¹⁶

Riel a probablement composé cette chanson au cours des trois premiers mois de sa présidence (il était président du Gouvernement Provisoire qui vit le jour le 8 décembre 1869). Dans les strophes suivantes, il chante la victoire des Métis sur les actions très autoritaires du gouvernement canadien. Il y chante aussi la gloire des héros du passé de la Rivière-Rouge, y compris Cuthbert Grant (1793-1854) qui mena les Métis lors de la Bataille de la Grenouillère:

Connaissez-vous l'histoire
Du défunt Monsieur Grant
Nous parlons de sa gloire,
Car cet homme était grand.
C'est en dix-huit cent seize
Qu'il vit le champ d'honneur
Pour triompher à l'aise
D'un vaillant gouverneur.

Il est à remarquer la différence dans la présentation de Riel et celle de Falcon à propos de ce même événement historique. Riel démontre ici une supériorité technique indiscutable sur Falcon. Meilleur versificateur que ce dernier, plus doué de qualités littéraires, il manipule habilement les figures de style, comme par exemple, dans le passage au figuré. Là où Falcon ne met en présence que "les Bois-Brûlés et les Anglais", Riel, lui, par l'emploi de la synecdote, réduit le conflit aux chefs des deux camps. Il situe ainsi la bataille à un niveau personnel: Grant face à Semple. Il faut également noter les divergences d'attitude entre les deux bardes. En 1816, juste après le feu du combat, Falcon n'avait que mépris pour Semple. Bien des années après, le temps guérissant les peines, Riel le considère d'un oeil indifférent; le gouverneur est devenu "vaillant".

En dépit des différences de niveau de sophistication littéraire, certains aspects de leurs chansons respectives frappent par leur similitude. Afin de souligner ces ressemblances, j'ai isolé dans les cinq chansons, les unités narratives élémentaires qui forment l'armature du récit de chacun des exploits héroïques. Pour comparer plus clairement ces unités, je les ai représentées schématiquement ci-dessous:

Antagonistes	Conflit	Résultat
1 Bois-Brûlés contre Anglais	Bataille de la Grenouillère	Victoire des Métis
2 Bois-Brûlés contre McDougall	McDoug' veut être "Roi"	"Couronnement" interdit par Riel
3 Une dame métisse contre Mair	Chien qui veut mordre les Métis	Chien battu
4 Métis contre Schultz et sa phalange	Métis menacés. Offensive contre la phalange, 7 déc. 69	Phalange se rend aux Métis. Gov't. Prov. créé 8 déc. 69

Dans la première colonne, on note que les poètes-chansonniers établissent un couple binaire: un protagoniste et un antagoniste. Le protagoniste peut être une unité collective (les Bois-Brûlés) ou un individu (une dame métisse, Cuthbert Grant) qui représente la collectivité. L'antagoniste est celui qui veut, pour une raison ou une autre, contrarier le destin du peuple métis. Comme auparavant, il peut s'agir d'une unité collective (les Anglais) ou bien d'une partie de cette collectivité telle que McDougall, Schultz, ou Semple. Il faut ajouter que les "Anglais", tels que les voient les bardes sont non seulement des anglophones protestants mais aussi des "orangistes", ce qui, dans le sens canadien du terme, ajoute une idée de fanatisme.

Dans la seconde colonne, on note qu'il y a toujours un conflit autour duquel se déroule la narration historique:

- a) Dans les chansons 1 et 5, c'est la Bataille de la Grenouillère, vue d'abord par Falcon, puis, une cinquantaine d'années plus tard, par Riel.
- b) Dans la 2^{ème} et la 4^{ème} chansons, on confronte un pouvoir extérieur qui risque d'accaparer tout ce qui, historiquement, ne lui appartient pas.
- c) Dans la 3^{ème} chanson, le conflit se trouve dans le symbolisme métaphorique. Le chien de mer veut mordre les habitants, c'est-à-dire qu'il veut les blesser verbalement par ses attaques journalistiques.

Dans la troisième colonne, on voit que le résultat des cinq conflits est le même. Chaque épisode se termine par une victoire des Métis: ils triomphent à la Bataille de la Grenouillère, ils gagnent également lorsqu'ils refusent de laisser pénétrer McDougall dans leur Territoire, quand ils chassent Mair, et quand ils emprisonnent Schultz et son armée.

Que conclure de ce schéma? Qu'il existe un parallélisme structural dans l'enchaînement narratif des cinq chansons? Que, dans la facture de son oeuvre, Riel se sert des mêmes unités narratives que Falcon, et qu'il continue la tradition des chansons héroïques métisses, en étant influencé sans doute par son prédécesseur? Il faut en conclure tout cela en effet, mais il y a plus. De même si la structure des chansons de Riel est

identique à celle des oeuvres de l'autre barde, sa motivation est d'une autre source. Falcon écrivait pour amuser ses compatriotes, pour les féliciter de leurs exploits, bref, pour contribuer au folklore populaire. Son successeur avait à notre avis d'autres objectifs. Il utilisait ses écrits comme moyens de protestation contre les injustices qu'il voyait autour de lui, contre la tyrannie d'un gouverneur central par exemple, qui n'écoutait ni les plaintes ni les requêtes de ses citoyens dans les régions éloignées du pays. Prises dans l'ensemble de son oeuvre poétique, ces trois chansons représentent une partie de sa poésie engagée; c'est son nationalisme métis qui s'y exprime.

Si, dans les chansons de Riel, les conflits se terminent tous heureusement, il n'en allait pas toujours de même pour lui dans la réalité. Il existait chez le chef métis certains conflits qui le rongeaient continuellement, et qu'il ne pouvait résoudre que par la plume. Il avait un besoin viscéral de s'exprimer, d'extérioriser les sentiments qui le bouleversaient. Il avait recours à la poésie pour féliciter et encourager son peuple, comme le faisait Pierre Falcon, mais aussi pour manifester sa colère, pour consolider ses croyances, et non moins important, pour convaincre d'autres personnes, amis et ennemis, de ces croyances.

Les deux bardes, Pierre Falcon et Louis Riel, avec leur legs d'une vision personnelle et poétique des événements importants de notre passé, nous permettent de sortir des pages des livres d'histoire pour revivre et sentir nous-mêmes la réalité des conflits des Métis de l'Ouest canadien.

NOTES

¹ Les paroles et la partition de cette chanson se trouvent dans Margaret Arnette MacLeod, *Songs of Old Manitoba*, Toronto, The Ryerson Press, 1959, pp. 1-9. Une introduction historique et une traduction anglaise accompagnent la chanson.

² Ibid., p. 4.

³ L.-A. Prud'homme, "La littérature française au Nord-Ouest", *Mémoires de la Société Royale du Canada, Série III*, Vol. IX, déc. 1915, p. 257.

⁴ Ibid.

⁵ Cf., M. A. MacLeod, *op. cit.*, pp. 31-40.

⁶ *Pierre Falcon, barde des plaines*, est le titre de la thèse de maîtrise (non publiée) présentée à l'Université Laval (Québec) en 1963 par Martial Allard.

⁷ Cf., Lynne Champagne, *Pierre Falcon*, Winnipeg, Manitoba Historic Resources Branch, 1978, p. 11.

⁸ George F. G. Stanley, *The Birth of Western Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1961, p. 65.

⁹ MacLeod, *op. cit.*, p. 32.

¹⁰ Cf., Stanley, *op. cit.*, p. 69.

¹¹ *Ibid.*, p. 76.

¹² Les paroles de cette chanson se trouvent dans les papiers de la famille Riel aux Provincial Archives of Manitoba, MG 3 D 2, file 28.

¹³ Cf., Stanley, *op. cit.*, pp. 53-57.

¹⁴ Les paroles et la partition de *Le Métis* se trouvent dans les papiers de Joseph Dubuc aux Provincial Archives of Manitoba, MG 14 B 26, file 8. M. A. MacLeod, *op. cit.*, pp. 52-55, a publié la version originale de la chanson avec une traduction en anglais.

¹⁵ Cf., George F. G. Stanley, *Louis Riel*, Toronto, The Ryerson Press, 1963, pp. 75-76.

¹⁶ Les paroles de cette chanson ont été publiées dans *L'Echo du Manitoba*, le 10 novembre 1898.

Les débuts des Soeurs de l'Assomption au lac d'Oignons

par Soeur Flore Houde, a.s.v.

archiviste des Soeurs de l'Assomption, à Edmonton

Parler du lac d'Oignons, c'est parler d'une réserve de Cris située tout juste à la frontière entre les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, et à peu près trente-cinq milles au nord de Lloydminster. Il y a là un lac où poussent beaucoup d'oignons sauvages, et de plus, le lac est doté d'une île en forme d'oignon, d'où l'origine du nom. C'est pour travailler auprès des Amérindiens de cet endroit que trois jeunes soeurs de l'Assomption (les trois sont au début de la vingtaine) quittent la Maison-Mère de Nicolet, Québec, à l'été de 1891.

Le 20 septembre 1890, Mgr E. Laflèche, évêque de Trois-Rivières, écrivait à la supérieure générale de la communauté ce qui suit: "Mgr Vital Grandin cherche du secours pour les besoins urgents des populations indiennes confiées à la sollicitude dans son immense diocèse, et surtout pour l'instruction des enfants".

De fait Mgr Grandin se présenta à la communauté réunie, pour plaider sa cause. "Il fit connaître les misères physiques et morales des pauvres sauvages et la nécessité de compléter l'oeuvre des missionnaires par la formation de la jeunesse à la crainte et à l'amour de Dieu. Il fit voir tout ce qu'il y aurait de

crucifiant pour la nature, et de l'autre côté les récompenses promises et accordées à cette vie d'immolation et de sacrifices⁷².

L'entreprise était grave, la communauté ne comptait alors que 137 religieuses, et le Nord-Ouest était si loin! si loin! Toutefois, par décision du Conseil, le 20 janvier 1891, la mission est acceptée, et plusieurs volontaires répondent à l'appel⁷³.

Le 8 mai 1891, Mgr V. Grandin écrivait: "J'ai attendu pour répondre à votre lettre d'être définitivement fixé pour la mission qu'il conviendrait de vous confier. Celle de Notre-Dame du Rosaire du lac d'Oignons, en Saskatchewan, étant la plus avancée, la mieux bâtie, c'est là qu'il faudra d'abord, je crois, placer vos filles. C'est la mission de nos martyrs, les pères Fard et Marchand, tués durant la rébellion de Riel en 1885"⁷⁴.

Enfin les négociations sont terminées. Les missionnaires ont dit adieu aux parents et à la communauté réunis en ce dimanche du 23 août 1891. Les dernières minutes avant le départ sont chargées d'émotion, dit la chronique, mais elle ajoute: "nos très chères soeurs, Sr Saint-Ignace, supérieure, Sr Saint-Stanislas et Sr Saint-Patrice sont grandes dans le sacrifice"⁷⁵.

De Nicolet, la voiture les conduit au port Saint-François où elles prennent le bateau "Les Trois-Rivières", en route vers Montréal. Là, elles prendront le Canadien Pacifique vers les dix heures de la soirée. L'abbé Jean-Baptiste Morin, prêtre colonisateur et fondateur de Morinville, ainsi que le père Gendreau, o.m.i., sont au train. Enfin le 29 août, à trois heures du matin, elles sont à Calgary pour y être reçues par M. Noël Miquelon, autrefois de Saint-Grégoire, patrie de deux des missionnaires. Puis le voyage se continue jusqu'à Edmonton, et le trajet prend toute la journée. Le soir, elles sont conduites en voiture à la résidence de Mgr Vital Grandin. Là, M. Antonio Prince, autrefois de Nicolet, s'occupe des derniers préparatifs avec l'aide du père Fouquet, o.m.i..

Enfin, le 2 septembre, elles s'embarquent sur un grand bac qui sera emporté par le courant de la rivière Saskatchewan à destination du fort Pitt. Sept personnes forment l'équipage: Mgr V. Grandin, le frère Vermette, o.m.i., un jeune Métis, Mlle Cora Bigonnesse, nièce du père Bigonnesse, o.m.i., curé de Battleford, et les trois religieuses. Dès lors, tout confort disparaît. Lorsque vient le temps du dîner et du souper, relate la chronique:

Nous atterrissons pour préparer le repas: faire bouillir l'eau pour cuire les patates et faire le thé, et nous retournons sur la barque manger notre repas, emportés par le courant, car il n'y a ni moteur ni rames pour faire avancer notre bac. Nos caisses, malles et boîtes de provisions servent de tables et de sièges. Le repas terminé, nous nous hâtons de laver notre vaisselle dans l'eau courante. Nous voguons tant qu'il fait jour, puis le bon frère Vermette cherche le long de la rive l'endroit où nous pourrions le plus facilement gravir la côte et installer les tentes pour la nuit. Notre sommeil est paisible, le silence n'étant interrompu que par la clapotis de l'eau et le hurlement lugubre des coyotes. L'eau est si basse qu'il est impossible d'aller vite, et nous poursuivons ainsi notre route pendant six jours, quand on nous avait certifié en partant d'Edmonton que le trajet s'effectuerait en trois jours. "Lorsque vous verrez un fil télégraphique traversant la rivière, vous serez arrivés à l'endroit où vous devez mettre pied à terre". Enfin, le mardi, 8 septembre 1891, apparaît le fil que nos yeux ont tant cherché; nous atteignons le fort Pitt tant désiré. La joie rayonne sur toutes les figures. On dirait l'allégresse qui animait l'équipage de Christophe Colomb abordant heureusement à San Salvador...

A cet endroit nous attendaient deux grosses voitures conduites par deux chevaux pour couvrir les 25 milles qui nous séparaient du lac d'Oignons...

Notre arrivée s'inaugure par la bénédiction du Saint-Sacrement, la récitation du chapelet en cris, langage étrange à nos oreilles... Et c'est le souper. Il se composait de patates bouillies avec un gros morceau de lard salé que nous appellerions lard de chantier, un bocal d'un gallon et demi de lait caillé tout couvert de mouches trépassées, et de la bannock. Voilà notre menu. Le croiriez-vous? Après souper, il ne restait plus rien sur la table, pas même une cuillerée de lait caillé, on avait enlevé les mouches et tout absorbé. C'est à n'en pas croire nos yeux.

Dès le lendemain, les soeurs prennent la direction de la cuisine; et les pères de dire en sortant de table: "plus de misère, la misère est finie, c'est comme chez-nous maintenant!"

Au début nous vivons dans la maisonnette du père Dauphin. Les meubles n'encombraient pas la maison. Quelques chaises de bois brut, deux tables, trois lits. Nos caisses servent d'armoire, de buffet, de lavabos, etc...

Et nous voilà à l'oeuvre. Sr Saint-Patrice prend la direction de l'école et porte le glorieux titre de médecin pour savoir distribuer pommades et onguents. A l'école un seul garçon parle anglais, donc l'enseignement se fait par interprète. Quant à la

discipline, inutile d'en parler. Une volée de canards, un troupeau d'animaux, un gopher sont autrement plus intéressants que le Dick and Jane'.

Souvent les enfants manquent la classe, ou sont grandement en retard. La raison: "Il n'y a pas de soleil aujourd'hui, alors nous ne savons pas quelle heure il est". Le Ministère des Affaires indiennes fournit, livres, cahiers, crayons, cuvettes, serviettes et peignes. Il envoie des pièces d'indienne pour confectionner des robes aux filles, et du matériel pour culottes et vestons pour les garçons. L'épouse du gérant de la Compagnie de la Baie d'Hudson prête aux sœurs sa machine à coudre et elles se mettent à l'oeuvre. Donc, en arrivant en classe à neuf heures, il faut procéder à la toilette des enfants, puis les filles revêtent les robes pour la journée, mais le soir, elles doivent les laisser à l'école et retourner chez elles enveloppées de leur couverture de laine ou de leur châle. Les garçons sont un peu mieux habillés car ils peuvent se procurer des vêtements au magasin de la Baie d'Hudson tenu par M.W. McKay. Le gouvernement fournit aussi deux biscuits de matelots par élève pour le dîner. Ces biscuits sont tellement durs qu'on doit les casser avec un marteau. On les fait ensuite tremper dans de l'eau et du riz bien cuit. Quelques fois on apporte un lièvre qui s'ajoute à la soupe. Ceci fait un délicieux dîner, aussi les élèves ne manquaient-ils pas de classe ces jours-là pour ne pas manquer le régal.

Le courrier se rend tous les quinze jours au lac d'Oignons, et c'est grande fête ce jour-là.

Dès la deuxième année de l'arrivée des sœurs, sur l'insistance de M. G.-G. Mann, agent des Indiens, le Ministère des Affaires indiennes fit construire un pensionnat pour héberger à peu près quarante enfants dont l'âge variait de 5 à 16 ans. Ces élèves demeuraient 51 semaines à l'école. Ils ne rentraient chez eux que pendant la semaine du traité où ils recevaient chacun cinq dollars.

Les agrandissements se succédèrent assez rapidement, si bien que bientôt on comptait plus de 100 filles pensionnaires et presque autant de garçons. En plus de l'enseignement à donner à ces enfants, il fallait aussi leur apprendre à vivre à la blanche. Les sœurs en plus grand nombre après quelques années

avaient cependant de très lourdes tâches à remplir. La maison assez mal construite était chauffée au bois. Il fallait donc faire scier le bois, le faire fendre, le mettre en corde pour alimenter les 23 poêles de la maison. Tout ce travail était fait par les garçons sous la surveillance des soeurs. Il fallait faire le pain. La soeur chargée de ce travail devait se lever à quatre heures du matin pour boulanger, car il fallait faire transporter les casseroles au four qui était à 200 pieds de la cuisine. Le soin de la ferme s'ajoutait à cela: traire les vaches, conduire le troupeau au lac pour le faire boire. Il fallait transporter l'eau du puits à la maison dans de gros bidons trainés par les chevaux. Il en fallait pour la cuisine, la toilette, l'entretien de la maison. Pour la lessive, on transportait aussi l'eau du lac, mais en hiver on faisait fondre la neige ou des blocs de glace. Certes, c'était une marchandise à ménager. Plus tard, on installa une pompe à la maison et on transportait l'eau pour le poulailler depuis la maison. Au printemps, la tâche de nettoyer ce poulailler s'imposait. Certes, ce qu'avait dit Mgr Grandin "tout ce qu'il y a de plus crucifiant pour la nature" était aujourd'hui du vécu.

Mais que faisaient les filles pendant ce temps-là? Après le lavage à la main, elles raccommodaient le linge, ravaudaient les bas de laine qu'elles apprenaient à tricoter, elles aidaient à l'entretien de la maison, et tour à tour une équipe passait à la cuisine pour apprendre à préparer les aliments. La couture prenait beaucoup de leur temps, car elles confectionnaient leur trousseau en entier: robes, jupons, caleçons, tabliers, robes de nuit, culottes et vestons pour garçons. Tout ce travail se faisait sous la direction et la surveillance des religieuses.

Un élève de la première heure, soit de 1894 à 1903, M. Joe Dion, écrit ceci: "Je n'ai jamais vu de femme travailler comme Soeur Saint-Olivier, la cuisinière. En plus de cuisiner pour le personnel et les pensionnaires, elle était chargée de traire les vaches, soigner les poules, acheter le fourrage pour les animaux et acheter le bois. C'est elle aussi qui devait sonner la cloche de l'église trois fois par jour, à sept heures du matin, à midi et à six heures du soir".

En lisant les relations de chacune des soeurs, on se rend bien vite compte qu'il n'y avait pas de temps pour les pauses-café, encore moins pour les *five'o'clock tea*. Si les soeurs ont beaucoup travaillé, elles se disaient heureuses de leur sort. Une

d'elles disait avoir aimé son séjour au lac d'Oignons. "Cela n'empêche pas que j'y ai beaucoup souffert surtout pendant les premières années. Ce qui aidait à supporter le fardeau c'était la prière et la bonne humeur qui régnait parmi nous".

Mais qu'est-il ressortit de tout cela? La peine en valait-elle le profit? Aujourd'hui ces Indiens, toujours fidèles à leurs traditions, vivent avec une certaine aisance. Ils conduisent leurs écoles avec des maîtres de leur race, et ils savent prendre leurs affaires en main et les conduire à bonne fin. En 1891, tout était à construire avec très peu de moyens, d'argent, de machinerie, etc... mais avec beaucoup, beaucoup d'amour, de dévouement et de don de soi, ces soeurs ont contribué à former un peuple dont le Canada peut être fier.

NOTES

¹ Soeur Sainte-Elisabeth, a.s.v., *Chroniques*, (inédit), Archives de la Maison-Mère des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge (AMMASV), p. 227.

² Ibid., p. 229.

³ Ibid., p. 230.

⁴ Ibid., p. 230.

⁵ Ibid., p. 233.

⁶ Tiré des notes mises en commun par deux des fondatrices, Soeur Saint-Stanislas et Soeur Saint-Patrice, a.s.v., dans *Assumpta*, Nicolet, 1941.

⁷ Ibid., *Assumpta*, 1941.

⁸ Ibid., *Assumpta*, 1941.

⁹ Soeur Saint-Hector, a.s.v., notes personnelles, (inédit), AMMASV.

Quelques modalités éducatives pour une minorité linguistique: le français à l'école

par Angéline Martel

professeur de pédagogie à l'Université de l'Alberta

Et les chevaux trempaient leur cou dans l'avenir
pour demeurer vivants et toujours avancer.

Jules Supervielle

"L'Ecole française, ça veut dire bien des choses". C'est là un commentaire courant. Puisque l'on a jamais pu la définir, les francophones albertains en sont encore à se poser la question: "Qu'est-ce qu'une école française en Alberta?" Le terme finit par ne plus rien dire. C'est comme une pierre que l'on a usée en la tournant et la retournant sans jamais s'en servir comme pierre angulaire.

Le but de ma présentation est de faire état de la recherche afin d'en déceler les conséquences pour l'éducation en milieu minoritaire et en l'occurrence, l'éducation en Alberta. Cette recherche, il faut la faire d'abord à un niveau national et international, et il faut ensuite la situer dans un contexte global des philosophies de l'éducation.

Je propose donc de faire état de la recherche sur le "bilinguisme". Ce point de départ identifie quelques modalités qui intéresseront les minorités en crise de conscience éducationnelle.

Le "Bilinguisme" en recherche

"Bilinguisme" est un terme que nous prenons pour acquis. Il est enduit de connotations positives ou négatives mais, pour les minoritaires, c'est la dénomination d'un vécu quotidien. Il est intéressant de noter que Pierre Oster, dans le *Dictionnaire* (Robert) *des Citations françaises*, qui compte 1626 pages, n'a pas trouvé lieu d'ajouter entre "bile" et "billard", le mot "bilinguisme". Il faut donc noter, comme l'a fait Mackay en 1966, que "bilinguisme" est étroitement lié à la présence géographique des minorités.

Depuis quinze ans, au Canada, le bilinguisme a donné naissance à une constellation de recherches. Du point de vue psycholinguistique, dans la plupart de ces recherches, on étudie le processus d'apprentissage d'une deuxième langue à l'école, surtout dans les programmes d'immersion. On conclut aux bienfaits du bilinguisme. Par exemple, les bilingues ont une plus grande flexibilité phonique, une séparation du son et du sens (Franco-Worral, 1972), une approche plus analytique (Ben-Zeev, 1977) que leurs collègues unilingues. Être bilingue signifie un enrichissement pour l'enfant, c'est-à-dire apprendre une deuxième langue sans inconvénients ni désavantages (McInnis, 1976), tout en réalisant des gains cognitifs importants.

Ces recherches, il faut les contraster avec les recherches antérieures à 1967, par lesquelles on concluait aux désavantages du bilinguisme. MacNamara formulait en 1966 sa célèbre hypothèse que les gains en langue seconde doivent être faits au détriment de la connaissance de la langue maternelle. Peal et Lambert (1962) décelaient une confusion mentale et un rendement académique médiocre chez les bilingues. Les enfants bilingues ne réussissaient pas aux examens d'intelligence verbale, disaient-ils, indiquant une carence du point de vue langagier.

Depuis 1976, un nouveau courant de recherche amène le chercheur à se poser la question: "Pourquoi l'étude d'une deuxième langue en contexte d'immersion donne-t-elle un bilinguisme fonctionnel et des avantages cognitifs pour les enfants de la langue majoritaire?" (Cummins, 1979, p. 222.). Pourquoi, en contexte minoritaire, le bilinguisme devient-il un désavantage? De la psycholinguistique, les recherches ont envahi la sociolinguistique. Ces nouvelles recherches tiennent compte

du contexte: majoritaire ou minoritaire. En Belgique (Swing, 1981), en Suède (Paulston, 1979, Skutnabb-Kangas, 1979), en Irlande (Cummins), aux Etats-Unis (Fishman, 1980), au Canada, dans ces recherches à caractère international, on conclut qu'afin d'éviter les effets néfastes du bilinguisme l'école doit donner aux enfants minoritaires *"une maîtrise de leur langue maternelle aussi approfondie que s'ils étaient majoritaires"* (Skutnabb-Kangas. Je traduis.)

Déjà, en 1953, l'Unesco notait: "il est axiomatique de dire que la meilleure langue d'apprentissage pour un enfant est sa langue maternelle". Ce point de vue était celui du minoritaire. Skutnabb-Kangas, par exemple, qui a étudié le cas d'une minorité finlandaise en Suède, tire les conclusions suivantes de ses recherches empiriques:

- a) Les compétences en langues secondes sont en corrélation directe avec les compétences en langue maternelle. Paradoxalement, donc pour bien parler anglais, les francophones doivent maîtriser le français (et non l'anglais d'abord).
- b) Puisque c'est à travers la langue que l'apprentissage se fait à l'école (expérience par procuration), les minoritaires, pour réussir académiquement, doivent le faire dans une langue aussi riche que la langue majoritaire pour les enfants majoritaires.
- c) Les minoritaires qui ne maîtrisent pas leur langue maternelle deviennent aussi souvent semi-lingues et, conséquemment, dit-elle, ils continuent leurs études secondaires (et post-secondaires) en proportions bien inférieures aux majoritaires (58% à comparer à 90%). Ainsi ils entrent sur le marché du travail d'un pied déjà désavantagé. C'est ce que nous connaissons sous le terme de "ghetto minoritaire".

Il faut noter que l'on ne peut pas ici minimiser l'importance de la langue. Elle est plus qu'un code ou un moyen de communication. Elle est l'instrument de formation de l'être.

Modalités éducationnelles pour minoritaires

La notation de bilinguisme nous mène donc à préciser, comme modalité éducationnelle, la notion de langue. Les recherches sur le bilinguisme en situation minoritaire complètent celles sur le bilinguisme en immersion. Dans les deux cas, elles ont un même message: la langue joue un rôle primordial dans le développement cognitif. Ceci nous force à moduler des niveaux de maîtrise de la langue. Jim Cummins articule ces niveaux et indique qu'un premier niveau de compétence (le semi-liguisme) peut être décevant. Tout en pouvant fonctionner superficiellement dans deux langues, les enfants (surtout minoritaires) n'atteignent pas un niveau de langue leur permettant de faire des opérations cognitives complexes, et de comprendre des concepts abstraits. Par contre, les enfants qui approfondissent une langue (seuil du bilinguisme "additif") y trouvent des gains cognitifs appréciables. Les anglophones apprenant le français en immersion continuent d'être entourés d'une langue dominante, vivante, qu'ils assimilent et maîtrisent naturellement. De plus, le décalage entre les deux langues, celle des cours et celle de l'environnement, crée une conscience analytique qui relativise les codes. C'est là une dimension abstraite très importante dans l'acquisition d'opérations cognitives complexes.

Cependant, en contexte minoritaire, comment mettre en forme opérationnelle les mots de Skutnadd-Kangas: "une maîtrise de la langue maternelle aussi approfondie que s'ils (les enfants) étaient majoritaires". Comment atteindre le seuil du bilinguisme additif?

Tout d'abord, au niveau structural, et en Alberta, il faut que le Ministère de l'Éducation reconnaisse officiellement (ce que font déjà les autres provinces canadiennes) qu'il y a une différence fondamentale entre éducation pour francophones et immersion. Il ne faut pas mélanger deux contextes (minoritaire et majoritaire) qui exigent des buts et une pédagogie essentiellement distincts. D'une part, il s'agit de langue maternelle et d'autre part de langue seconde. Les premiers vivent leur langue, les seconds en apprennent une autre.

Une deuxième modalité, toujours au niveau structural, va de soi: l'homogénéité minoritaire. La dominance majoritaire est puissante. Afin d'y échapper pour maîtriser une langue

minoritaire, il faut une concentration complète et totale. Les chercheurs et chercheuses sont quasiment unanimes sur l'importance de l'homogénéité. Archibald (1982) résume la recherche canadienne ainsi: "l'école mixte constitue un foyer d'assimilation et d'acculturation". D'autre part et pour pallier la peur d'un séparatisme virtuel, Fishman (1980), après avoir étudié pendant plusieurs années les ethnies des États-Unis, conclut que le schisme qui existe entre minoritaires et majoritaires n'est pas *causé* par l'école. Le schisme existe dans la société. Au contraire, l'école pour minoritaires (en leur langue) leur redonne une dignité publique, mitige les perceptions d'injustice et allège le sentiment d'aliénation. Le paradoxe fait que l'école homogène sépare afin de mieux réunir.

Troisièmement, et au niveau du vécu quotidien scolaire, il faut mettre en pratique une langue aussi "profonde" que la langue majoritaire. Que signifie "profonde", et comment l'obtenir? Tout d'abord, il faut reconnaître qu'une langue appauvrie, un vocabulaire réduit, émaillé d'anglicismes, perd sa force d'expression. Il faut donc offrir à l'enfant minoritaire une langue nuancée, riche en expressions, variée. Il faut un centre de ressources choisi avec soin qui n'offre que des livres (ou autres supports pédagogiques) de première qualité. Il faut des enseignants et enseignantes prêts(es) à renouveler constamment leurs connaissances aux sources vécues de la langue. Il faut guider et être présent durant les récréations. Il faut afficher aux murs, comme exemples, des chefs-d'œuvre d'art et de poésie francophones. Il faut des programmes qui fassent exploser la puissance de la langue (ce n'est pas de l'immersion) plutôt que de la retenir en laisse jusqu'à ce que l'élève l'ait petit à petit, comprise, puis lue, puis dite, puis écrite. En un mot, il ne faut pas *s'efforcer* de bien parler, il faut *l'être avec verve*.

Quatrièmement, les recherches en innovations (Conseil Franco-Québécois, 1976) rapportent que le vécu d'un contexte scolaire différent est exigeant pour le personnel. Il faut choisir, pour y travailler, des enseignants(es) qui vivent un sens aigu de l'équipe et de la collectivité:

Tous les acteurs d'innovation vraie que nous avons rencontrés ont affirmé, et toujours avec quelque véhémence, qu'ils faisaient de la construction d'une équipe, la condition essentielle

de leur entreprise, qui ne pouvait être qu'une oeuvre collective.

(Conseil Franco-Québécois, 1976, p. 57)

Il faut que soient établies au sein du corps professoral, par une sélection judicieuse, une complémentarité et une unité d'approche pédagogique qui permettra à l'équipe de cheminer ensemble vers le but établi.

Cinquièmement, et cette fois au niveau théorique, les innovations qui réussissent sont celles qui avaient, au préalable, établi une direction précise, une "philosophie" (au sens nord-américain), une orientation bien articulée. A cet effet, revoyons donc brièvement les philosophies de l'éducation afin d'y dénicher un coin pour les minoritaires.

Orientation théorique de l'éducation pour minoritaires

Les philosophies d'éducation posent deux pôles. Le premier, plus ancien, plus traditionnaliste, voit le système d'éducation comme un agent socialisateur qui transmet les connaissances d'une génération à l'autre. C'est le pôle qui, comme démarche pédagogique, préconise la rigueur, la sévérité et l'autorité. Il s'agit, en ligne de compte, de mouler l'enfant aux besoins et aux exigences de la société. La société prime. Les buts et jonctions de l'école élémentaire sont clairs:

...chargée d'enseigner à la masse des enfants les éléments des connaissances nécessaires à tout citoyen, d'en préparer une minorité aux études secondaires et supérieures, d'assurer à tous la formation morale, civique et aussi dans certains pays ou certaines écoles, la formation religieuse.

(Conseil Franco-Québécois, 1976, p.195)

L'enfant était donc avant tout, le futur citoyen ou la future citoyenne.

Graduellement cependant, l'avènement de la confiance en l'être humain et éventuellement en l'individu, et la prise de conscience du changement comme réalité sociale ont postulé l'autre pôle de l'éducation: former un individu adaptable au changement qui, par l'expression, développe son plein potentiel. Pédagogiquement, l'éducation est alors une métaphore exprimant le dialogue individuel avec le monde.

L'école élémentaire en contexte minoritaire appartient simultanément aux deux camps. D'une part, elle se doit d'être

traditionnaliste afin de transmettre une langue et une culture que la vie de tous les jours, en contact avec le monde majoritaire, ne transmet pas pleinement. La nécessité est d'offrir avec insistance, voire même rigueur, ce que le majoritaire obtient naturellement.

D'autre part, il ne faut pas étouffer l'individu sous la force de la tradition et de la langue. L'occasion de s'exprimer doit être constamment présente et un profond respect de l'individu doit guider toutes relations. En quelques mots donc, une philosophie d'éducation en contexte minoritaire pourrait être articulée ainsi:

Offrir avec rigueur un apprentissage riche et diversifié de la langue comme instrument de communication et d'expression et favoriser une expressivité et un éveil personnels comme moyen d'affirmation de l'individu.

Beaucoup reste à dire et à faire. J'aimerais cependant, avant de conclure, rappeler que d'après la recherche en innovation (et nous parlons bien ici d'innovations pour minoritaires) on peut dire que pour atteindre un seuil de signification, il faut considérer trois directions d'action:

- 1) des innovations de contenus: curriculum et pédagogie, par exemple;
- 2) des innovations liées à la nature de la relation éducative: enfants-adultes, enfants-enfants, adultes-adultes;
- 3) des innovations portant sur les structures: administratives, pédagogiques, types de gouvernement.

(Conseil Franco Québécois, 1979)

Afin de vraiment obtenir du nouveau, il faut considérer ces trois innovations comme complémentaires.

En conclusion, les recherches sur le "bilinguisme" nous mènent à dire que tout en étant une dénomination du vécu minoritaire, le terme ne doit pas être pris au pied de la lettre en éducation. Au contraire, il faut une éducation approfondie dans la langue maternelle pour le minoritaire. Quelques modalités éducationnelles pour une minorité linguistique furent présentées. Certaines de ces modalités ont déjà été articulées dans un projet d'école, l'Ecole Georges-et-Julia-Bugnet, mais ceci serait

le sujet d'une autre conférence qui commencerait avec une citation d'un pédagogue renommé, Jean Auba:

Riches de nos traditions, nous nous tournons résolument vers l'avenir. Non, n'arrêtons pas le cours de la vie, sachons faire des hommes et des femmes capables de tenir la tête à ce redoutable inconnu qu'est demain. Et c'est précisément parce que jamais demain n'a été aussi obscur et aussi insoluble que nous devons donner aux jeunes gens et aux jeunes filles l'impression que les civilisations ne sont pas des choses dures et arrêtées, mais que perpétuellement elles se transforment et qu'il ne faut pas qu'on résiste, buté comme un mulet les deux pieds sur le sol et refusant de marcher parce qu'on veut lui faire prendre un chemin dont il n'a pas l'habitude, mais qu'il faut au contraire faire des jeunes gens et des jeunes filles souples et capables de tenir leur place sur la scène de l'histoire, ce théâtre dont le rideau ne se lève jamais.

BIBLIOGRAPHIE

- Archibald, Clinton, et al, *Pour nous inscrire dans l'avenir*, Document de la F.F.H.Q., 1982.
- Ben, Zeev, "The Influence of Bilingualism on cognitive development and cognitive strategy", *Child development*, 1977, 48, pp. 1007-1018.
- Conseil Franco-Québécois pour la prospective et l'innovation en éducation, *Ecoles de demain?*, Montréal, Editions HMH, 1976.
- Cummins, J., "Linguistic interdependence and the educational development of bilingual children", *Review of Educational Research*, Printemps 1979, 49 (2), pp. 222-251.
- Fishman, Joshua, "Minority language maintenance and the ethnic mother tongue school", *Modern Language Journal*, Été 1980, 65, pp. 167-172.

- Lambert, W.E. & Tucher, G.L., *Bilingual Education of Children: The Saint-Lambert Experiment*, Rowley, Newbury House, 1972.
- Macnamara, J., *Bilingualism and Primary Education*, Edinburg, Edinburg University Press, 1966.
- McInnis, C.E. & Donahue, E.E., *Research and Evaluation of Second Language Programs*, Ottawa, Ministry of Education of Ontario, 1976.
- Peal, E. & Lambert, W.E., *The Relation of bilingualism to intelligence Psychological Monographs*, 1962, 76, p. 546.
- Paulston, Roland, "Separate education as an ethnic survival strategy: The Finlandsvenka case", *Western European Education*, Hiver 1978-1979, 10 (4), pp. 4-25.
- Skutnabb-Kangas, Tove, *Language in the Process of Cultural Assimilation and Structural Incorporation of Linguistic Minorities*, Rosslyn, Virginia, National Clearinghouse for Bilingual Education, 1979.
- Titone, R., "Some psychological aspects of multilingual education", *International Review of Education*, 1978, 24 (3), pp. 283-294.
- UNESCO. "The Use of vernacular languages in education", *Monographs on Fundamental Education*, 1953.

La Charte canadienne des droits et libertés et les droits scolaires des minorités francophones

par Roger Bilodeau

avocat à Saint-Basile

I. HISTORIQUE

A. L'article 93 de la loi constitutionnelle de 1867¹ (ci-après désignée "Loi de 1867")

Cet article accorde aux provinces une compétence exclusive en matière d'éducation. Toutefois, il existe certaines réserves à ce pouvoir absolu des provinces. Entre autres, la province doit respecter les écoles confessionnelles créées par la loi avant l'Union de 1867. De même, l'article accorde une protection aux systèmes d'écoles séparées ou dissidentes créées par la loi avant l'Union, en permettant de faire appel au gouverneur général dans le cas où une province ne respecterait pas cette garantie. En examinant cet article, il importe de souligner l'absence de toute référence à une langue particulière. L'explication est simple: la séparation entre systèmes scolaires se dressait selon l'appartenance religieuse.

B. L'article 22 de l'Acte du Manitoba, de 1870³

En se rappelant que la *Loi de 1867* ne rassembla que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario et le Québec, on peut comprendre assez facilement la raison d'être de l'*Acte du Manitoba*. La création de chaque nouvelle province, après l'Union de 1867, nécessitait la rédaction d'un document différent pour refléter les conditions particulières de chaque nouvelle province.

C'est ainsi que l'on retrouva, entre autres, l'article 22 dans l'*Acte du Manitoba*. Celui-ci copia l'article 93 au complet sauf que l'on prévoyait une garantie pour les écoles séparées créées par la coutume en plus de celles dont l'existence découlait d'une loi adoptée avant 1870.

Ainsi, des garanties constitutionnelles relatives aux droits scolaires furent adoptées pour toutes les provinces. On verra plus loin que la réalité nia rapidement ces garanties.

C. L'article 17 de l'Acte de l'Alberta⁴

Cet article de l'*Acte de l'Alberta*, de 1905, avait pour but d'incorporer l'article 93 de la *Loi de 1867* à la constitution de cette province. Toutefois, le paragraphe 1 de l'article 93 fut remplacé par les paragraphes 17 (1) à 17 (3) de l'*Acte de l'Alberta*. Ce changement prévoyait la protection des écoles séparées existant en 1905 en vertu des chapitres 29 et 30 des *Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest*. Cet article devait aussi interdire toute discrimination relativement au prélèvement et à la distribution des fonds publics pour le maintien des écoles. La validité constitutionnelle de cet article 17 fut soutenue par la Cour suprême du Canada en 1927, suite à une référence par le gouverneur général en conseil⁵.

D. Le véritable effet de ces garanties constitutionnelles

Sur papier, les droits scolaires étaient donc garantis. Pendant quelques années, tout sembla aller pour le mieux. Soudainement, le vent changea de direction.

Nombre de provinces s'attaquèrent à ces garanties scolaires, entre autres, le Nouveau-Brunswick⁶, l'Ontario⁶ et le Manitoba⁷. Les tribunaux furent saisis de plusieurs causes portant sur une violation de l'article 93 de la *Loi de 1867* ou de l'article 22 de l'*Acte du Manitoba* de 1870⁸. Toutefois, les contestations

juridiques n'ont pas remédié à la situation. De plus, le gouvernement fédéral ne voulait pas venir en aide aux minorités dont le système scolaire était menacé ou déjà effacé, de peur de perdre l'appui de ses électeurs. Il y eut donc trahison à l'endroit des minorités scolaires canadiennes sur trois plans: législatif, exécutif et judiciaire⁹. Par conséquent, il n'est pas étonnant que le système scolaire des minorités canadiennes ait fait couler autant d'encre.

A travers ce court historique de la situation telle qu'elle existait avant l'avènement de la *Charte canadienne des droits et libertés*, il importe de noter qu'il existait des règles différentes pour chaque province en ce qui concerne le régime scolaire des minorités canadiennes. Sous réserve de certaines garanties constitutionnelles d'application générale dont la plupart ne furent pas respectées, chaque province était en mesure de légiférer de façon absolue dans le domaine de l'éducation. Ce contrôle provincial existe toujours, quoique fort limité depuis l'entrée en vigueur de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

E. L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés" (ci-après désignée "la Charte")

Ayant fait un survol de l'historique des droits scolaires canadiens depuis 1867, il nous faut maintenant s'attarder à l'époque contemporaine. En partant, on serait aveugle de ne pas constater que les événements de la période 1867-1981 ont contribué largement à l'adoption de l'article 23. Plus récemment, le Rapport Pépin-Robarts avait recommandé de façon spécifique l'adoption d'une disposition semblable à l'article 23¹¹.

Aussi, si le gouvernement fédéral pouvait être accusé d'avoir abandonné les garanties scolaires des minorités dans le passé, il était bien décidé de remédier à cette situation dans la *Charte*. En effet, c'est sans doute la première fois que le Canada se voit doté d'une disposition à caractère *national* en ce qui concerne les droits linguistiques dans le cadre des écoles primaires et secondaires. Il s'agit aussi d'une disposition dont le potentiel est d'une grande envergure. Un auteur s'exprime ainsi:

Les récentes réformes constitutionnelles modifient de façon importante le système constitutionnel canadien et impliquent des transformations radicales dans les écoles primaires et secondaires¹².

L'article 23 peut d'autant plus être caractérisé comme nouveau-né en raison du fait qu'il n'existe aucun texte semblable ni dans la *Déclaration canadienne des droits*¹³ de 1960, ni dans la constitution américaine. Cet article est donc tout à fait nouveau et conçu pour la réalité canadienne de 1982, en se fondant sur la réalité vécue des années 1867-1981. Il nous appartiendra donc de l'appliquer et de l'interpréter à notre façon. On ne pourra pas recourir à d'autres textes pour nous guider. Il s'agit d'un nouveau départ pour la question des droits scolaires des minorités linguistiques canadiennes. Toutefois, il ne s'agit plus d'un dossier à caractère provincial mais plutôt d'une affaire clairement pancanadienne. Les droits prévus dans l'article 23 pourront être appliqués dans toutes les provinces, sans exception. La question se pose donc: est-ce que les citoyens canadiens, les législatures et les tribunaux seront à la hauteur de cette nouvelle mesure?

II. LE CONTENU DE L'ARTICLE 23

A. Critères d'applicabilité

Il importe donc de mettre au clair dès le début les règles du jeu. Pour les parents habitant dans toute province hors Québec, le droit d'exiger l'éducation en français pour leurs enfants est régi selon les critères suivants:

- (1) la citoyenneté canadienne;
- (2) (a) la langue maternelle des parents doit être le français et ils doivent encore comprendre cette langue; ou
(b) les parents doivent eux-mêmes avoir complété leurs études primaires au Canada en français; ou
(c) les enfants des parents doivent être inscrits dans une école primaire ou secondaire francophone au Canada, ou l'avoir été dans le passé;
- (3) le nombre des enfants qui ont droit à l'éducation en français doit être "suffisant pour justifier" l'attribution de fonds publics¹⁴.

Toutes les conditions ci-énumérées s'appliquent dans le sens inverse pour les parents désireux d'une éducation en langue anglaise pour leurs enfants dans un milieu où les anglophones sont minoritaires. L'article 23 énonce donc les principes et critères d'application générale. C'est pourquoi certains ont critiqué l'article 23 comme étant trop imprécis¹⁵. Notre prochaine étape sera donc d'examiner l'article 23 à la loupe et d'en retirer les mots clés.

III. QUESTIONS SUR L'INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE 23

Bien que les textes portant sur l'article 23 ne soient pas encore abondants, on commence déjà à identifier les faiblesses et les points forts de cet article. Examinons d'abord les aspects négatifs.

A. Faiblesses de l'article 23

La mise en application de cet article est directement liée au concept du "nombre suffisant". Mais quel est le nombre suffisant d'enfants pour justifier l'enseignement dans la langue minoritaire aux dépens des fonds publics? *La Charte* est muette à ce sujet. D'ailleurs, *la Charte* ne stipule même pas qui pourra déterminer ce nombre suffisant dans un cas particulier. Ainsi, à défaut d'un accord entre les parents et les autorités scolaires d'un endroit particulier, la question devra être décidée par les tribunaux. D'ailleurs, il ne fait aucun doute que les tribunaux sont maintenant revêtus de pouvoirs additionnels considérables depuis le 17 avril 1982, date d'entrée en vigueur de *la Charte*¹⁶. Ainsi, dans le cas où une cour serait appelée à déterminer le "nombre suffisant", il faudra lui fournir les outils et les données suffisants pour permettre à la cour d'arriver à une décision juste et équitable. Historiquement, les tribunaux canadiens et anglais ont joui de ressources limitées pour arriver à leur décision afin qu'elles se limitent aux faits précis de chaque cas. Dernièrement, ces règles se sont quelque peu assouplies, mais il me semble qu'il faudra les élargir encore davantage en ce qui concerne les décisions affectant notre *Charte*.

De même, qu'arrivera-t-il si une cour de la Nouvelle-Ecosse établit ce qu'est un nombre suffisant d'élèves, lequel nombre serait différent de celui proposé par un tribunal de l'Alberta? Qui aura raison? Malheureusement, seul le temps pourra répondre à ces questions.

Une deuxième question se pose en ce qui a trait au sens des mots "première langue apprise et encore comprise" à l'alinéa 23 (1) (a). Un auteur a clairement posé la question: comment prouve-t-on qu'une personne comprend toujours telle ou telle langue"? Quel degré de connaissance sera suffisant? Qui va établir le degré de connaissance nécessaire si l'on adopte une telle façon de mesurer? Je puis seulement vous répondre en disant qu'il s'agit encore là d'une question qui devra être décidée par nos tribunaux à défaut d'une entente sur le sujet entre les partis concernés.

Dans le cas des francophones hors Québec, une injustice particulière a été soulevée en ce qui concerne les parents d'origine francophone qui ne parlent pas le français parce que certains gouvernements provinciaux ont interdit l'enseignement du français dans le passé". Ainsi, dans le cas où ces parents ne comprendraient pas le français parce que leur éducation fut seulement en anglais, il pourrait maintenant leur être impossible d'exiger un enseignement en français pour leurs enfants. Sans avoir de statistiques en main, je m'aventurerais à dire qu'un tel dilemme pourrait bien affecter grand nombre de familles d'origine canadienne-française qui habitent hors Québec.

Une dernière critique portera sur le sens de l'expression "établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés par les fonds publics" qui se trouve à l'alinéa 23 (3) (b) de la *Charte*. Quelle définition peut-on rendre à l'expression "établissements d'enseignement"? S'agit-il d'une école qui comprend seulement une classe où l'enseignement se fait en français? Doit-on y lire une obligation d'avoir un édifice séparé où tout l'enseignement se fait en français? Evidemment, les mêmes questions pourraient se poser pour les parents anglophones minoritaires.

Encore se peut-il que cette expression puisse comprendre une administration scolaire, ouvrant ainsi la porte à la possibilité d'unités scolaires opérant complètement dans la langue

minoritaire. Une telle situation ne serait certes pas impossible dans un milieu quelconque où le nombre d'élèves justifiant l'enseignement dans la langue minoritaire serait aussi suffisant pour justifier la création d'une commission scolaire opérant complètement dans la langue minoritaire. Rappelons-nous que cela se fait au Québec depuis au-delà de cent ans. Le Nouveau-Brunswick se prépare à créer des commissions scolaires homogènes, si ce n'est pas déjà fait¹⁴. Ainsi, même si l'article 23 n'est pas absolument précis sur le sens du mot "établissement", il nous est permis de souhaiter qu'une définition très large lui soit donnée lorsque viendra le temps d'en préciser le sens et la portée.

B. Les aspects positifs de l'article 23

Jusqu'à présent, ce texte a possiblement abaissé l'importance réelle de notre *Charte*. Il importe donc de faire la part des choses et de regarder les aspects positifs.

Premièrement, je dois exprimer ma ferme conviction que ce document constitue un grand pas en avant dans le chapitre des droits scolaires des minorités. Nous avons dévoilé quelques imprécisions, mais il reste que l'enchâssement constitutionnel de notre *Charte* est un facteur décisif qui touche directement la survie des francophones hors Québec. N'oublions pas les paroles du ministre de la Justice, Jean Chrétien, qui a parrainé cette *Charte*:

We are seeking to protect, once and for all, education rights of francophones outside of Quebec¹⁵.

De première importance est le fait que l'article 23 jouit d'une application nationale. Il importe aussi de souligner son caractère positif. Il ne s'agit pas d'un article qui définit des droits par la négative mais plutôt d'une déclaration positive des droits en question, là où tous les critères sont respectés. Nous verrons plus loin un exemple de ce fait dans notre analyse du jugement Deschênes portant sur la *Loi 101* du Québec et l'article 23 de la *Charte*.

Soulignons aussi que la *Charte* fait partie de la loi suprême du Canada¹⁶. Les tribunaux seront donc appelés à donner pleine force à cette *Charte* et devront lui accorder tout le respect

d'une loi suprême. Ainsi, toute la question des droits scolaires des minorités pourra être débattue dans les législatures, les commissions scolaires et les tribunaux. Les participants sont nombreux et le résultat de cet échange accru entre les diverses institutions ne peut qu'être favorable aux groupes minoritaires.

Les droits prévus par l'article 23 sont aussi immuables face aux gouvernements provinciaux. Ainsi, dans le cas où un gouvernement provincial devient soudainement moins sympathique aux droits des minorités, l'article 23 pourra être invoqué contre le gouvernement en question. On espère ainsi atteindre une certaine stabilité qui n'a pas existé jusqu'à présent.

Contrairement à l'article 93 de la *Loi de 1867* et aux versions provinciales de cet article, lesquelles diffèrent de province en province, nous avons maintenant un seul texte applicable à tout le Canada. Rappelons-nous toutefois que l'article 93 et ses proches cousins des diverses provinces demeurent toujours en vigueur en vertu de l'article 26 de la *Charte*.

Finalement, l'article 23 et la *Charte* sont enchâssés dans la constitution canadienne. Cet enchâssement rend la *Charte* immuable sauf selon les formules d'amendement prévues à la partie V de la constitution canadienne.

Certains diront que l'article 93 de la *Loi de 1867* est enchâssé et qu'on l'a pourtant violé. La réponse est que la *Loi de 1867* n'était qu'une loi adoptée par le Parlement impérial et qui jouissait d'un caractère constitutionnel amoindri par ce fait. La constitution écrite demeure étrange aux Britanniques. La *Charte* canadienne jouit d'un statut plus élevé et constitue véritablement la loi suprême du Canada.

Rappelons-nous aussi que la Cour suprême du Canada a récemment donné vigueur au principe d'enchâssement dans les arrêts *Blaikie*²⁵ et *Forest*²⁵.

Ayant fait le point sur l'article 23, il nous faut maintenant voir les recours disponibles aux citoyens qui désirent l'invoquer. Nous ferons aussi un bref exposé du contexte albertain.

IV. L'EDUCATION EN FRANCAIS DANS LE CONTEXTE ALBERTAIN

Que se passe-t-il en Alberta? Nous avons vu que l'*Acte de l'Alberta* incorpora l'article 93 de la *Loi de 1867*, avec quelques changements au paragraphe (1) de cet article. Les écoles confessionnelles furent tolérées jusqu'en 1929²¹.

A l'heure actuelle, les articles 158 et 159 de la *Loi dite School Act*²² sont les principaux dispositifs en matière de langue d'enseignement dans les écoles de la province. Bien que l'anglais soit la langue principale utilisée, la loi permet l'emploi du français ou de toute autre langue en plus de l'anglais pourvu que la réglementation ministérielle soit respectée. Depuis 1980, la certification de professeurs unilingues francophones est permise²³.

La loi scolaire n'est pas généreuse dans ce domaine. Toutefois, une récente recherche intitulée "Attentes des membres de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta en matière d'éducation française" paraît très encourageante. Les jeunes semblent désirer plus de français dans leurs écoles. A mon avis, bien que je ne connaisse pas à fond la situation albertaine, il me semble que les éléments principaux sont bien en place. Pour avoir de l'enseignement en français hors Québec, il faut deux choses:

- a) le désir d'une telle éducation, ce que les francophones de l'Alberta semblent bien avoir, et
- b) les dispositions légales pour exiger une telle éducation.

Si votre législation provinciale ne vous les accorde pas, l'article 23 de la *Charte* peut maintenant vous garantir ce droit.

V. LES RECOURS PREVUS PAR LA "CHARTÉ"

J'ose commencer cette section par la mise en garde suivante:

Not all answers are forthcoming from a first reading of the Charter. Only years of judicial interpretation will decide what the Charter means in the context of particular fact situations.

Indeed, any attempt to formulate immediate and final answers to the *Charter* would probably result in the stunting of the growth of this "living and organic" social instrument".

Ainsi, je ne prétendrai pas vous donner des réponses ou conseils absolus sur les recours disponibles sous la *Charte*. Je ne pourrai vous livrer que mon humble opinion.

Tout d'abord, un point d'ordre fondamental. L'article 23 de la *Charte* prévoit que celle-ci s'applique aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'aux domaines de compétences qui relèvent de chacun d'eux. Il faudra donc exclure la *Charte* des relations entre individus. Son application se limite aux relations entre le citoyen et l'État. Par exemple, un citoyen sera toujours justifié d'invoquer la *Charte* dans une dispute avec une commission scolaire puisque celle-ci est une simple extension de l'État et relève d'un des domaines de compétences de la province. Aussi est-il tout à fait propice que l'article 23 de la *Charte* soit immédiatement suivi de l'article majeur en ce qui concerne les recours prévus par la *Charte*?

A. L'article 24 de la *Charte*

Il s'agit d'une des pierres de Gibraltar de notre *Charte*. Voici l'article qui pourra en effet insuffler la vie dans nos droits nouvellement acquis.

Le guide à l'intention des citoyens portant sur la *Charte* décrit l'effet de cet article comme suit:

Cet article de la *Charte* prévoit que toute personne qui estime que ses droits ont été lésés, soit par une loi, soit par une action de l'État, peut s'adresser à un tribunal pour obtenir, selon les circonstances, une juste réparation².

L'absence d'un tel recours était justement une des plus grandes faiblesses de l'article 93 sous la *Loi de 1867*. C'était aussi le point faible de la plupart des autres lois qui tentaient de garantir les droits linguistiques. Quels sont les points saillants de l'article 24?

- a) *Toute personne peut s'adresser à un tribunal*: ceci inclut les personnes naturelles et les personnes fictives, telles qu'une corporation.
- b) *Tribunal compétent*: si l'on désire un recours portant

sur une affaire criminelle, il faut s'adresser à un tribunal traitant de matières pénales. Par contre, si l'on désire un recours civil, il faudra invoquer la compétence d'un tribunal agissant en ce domaine.

- c) *Le fardeau est sur le requérant*: il appartient au requérant de démontrer et de prouver que ses droits constitutionnels ont été violés. Ainsi, dans le cas de droits scolaires pour les minorités, il faudrait prouver que toutes les conditions prévues par l'article 23 sont remplies et qu'en dépit de ce fait, l'autorité scolaire en question refuse d'offrir l'éducation dans la langue désirée.
- d) *Réparation que le tribunal estime convenable et juste*: l'auteur Ewaschuk résume bien les nombreux recours disponibles en matières civiles:

In the context of civil proceedings, remedies that may be appropriate include such remedies as damages, prohibitory and mandatory injunctions, declarations, the invalidation of laws and contractual provisions and administrative arrangements that offend the Charter²⁹.

Ainsi, l'éventail de recours est large et, dans les cas appropriés, peut dépendre uniquement de l'imagination des requérants et de l'ouverture d'esprit du tribunal en question. A ce sujet toutefois, ces recours ne peuvent pas être des sanctions imposées à la partie opposée mais simplement des recours qui redressent la position du requérant.

En terminant le sujet des recours, une dernière mise en garde: l'article 24, ainsi que toute la *Charte*, sont soumis à l'article 1 de celle-ci. Cet article garantit les droits et libertés à l'intérieur du cadre des règles de droit qui sont raisonnables et dont la justification peut se démontrer dans une société libre et démocratique. Ainsi, un tribunal peut être justifié de refuser un recours quelconque en se fondant sur l'article 1. Il suffit d'être connaissant de cette disposition: il ne s'agit pas d'une entrave aux droits garantis par la *Charte*.

VI. CE QU'ONT DIT LES TRIBUNAUX

On ne pourrait pas se permettre d'oublier le récent jugement du juge en chef, Jules Deschênes, de la Cour supérieure du Québec, dans l'affaire mettant en cause le *Quebec Association of Protestant School Boards et le Procureur Général du Québec*, parmi d'autres⁹⁰. Après tout, il s'agit là du tout premier jugement portant sur l'article 23 de la Charte. Il s'agit d'un jugement très complet et très élaboré: on se limitera donc aux grandes lignes.

Cette cause met en conflit l'article 23 de la Charte et les articles 72 et 73 de la *Charte de la langue française* du Québec ("Loi 101", de 1977). Les requérants demandent à la Cour de déclarer:

- a) que les commissions scolaires anglophones du Québec peuvent offrir des cours en anglais aux élèves qui tombent sous l'alinéa 23 (1) (b) de la Charte ainsi que le paragraphe 23 (2), nonobstant les dispositions de la *Charte de la langue française*;
- b) que les écoles susmentionnées ont le droit de recevoir des fonds publics pour l'éducation des élèves en question; et
- c) que les limitations à l'accès aux écoles anglophones imposées par l'article 72 de la *Charte de la langue française* sont nulles et sans effet parce que contraires aux articles 23 (1) (b), 23 (2) et 23(3) de la Charte.

La Cour a accueilli les trois requêtes et a donné raison aux requérants sur tous les points. Nous soulignons donc maintenant les principales conclusions du juge Deschênes:

- a) la requête pour un jugement déclaratoire est une procédure appropriée pour utiliser le recours permis par l'article 24 de la Charte;
- b) cette requête est recevable même pour une violation simplement appréhendée de la Charte;
- c) à titre de disposition de nature constitutionnelle, la Charte doit être interprétée de façon large et généreuse;
- d) l'argument voulant que la négation de certains droits individuels puisse se justifier comme une conséquence

de la restriction de droits collectifs est rejeté avec vigueur;

- e) la Cour définit le sens du mot "raisonnable" dans la jurisprudence en faisant référence à des sources canadiennes et étrangères;
- f) les tribunaux ne doivent pas céder à la tentation de substituer leur opinion à celle du législateur, soit fédéral soit provincial.

Le juge Deschênes étudie de fond en comble les moyens d'invoquer les recours prévus par la *Charte*, l'interprétation qui doit être donnée à celle-ci, l'accroissement du rôle des tribunaux découlant de la *Charte* et de quelle façon l'article 23 de la *Charte* protège les droits scolaires des groupes minoritaires. Sur ce dernier sujet, le texte du juge Deschênes est tellement éloquent qu'on se doit de le citer au complet:

C'est aux individus, citoyens canadiens et membres d'une minorité, que la *Charte* reconnaît des droits en matière de langue d'instruction; c'est à ces individus qu'elle ouvre la porte des tribunaux en cas de violation de leurs droits. Il semble bien qu'il s'agisse, dans l'article 23, de droits individuels plutôt que de droits collectifs...

...Ce n'est pas la minorité comme groupe qui peut réclamer le bénéfice de ces droits; ce n'est pas la minorité comme groupe qui peut réclamer de s'asseoir sur les bancs d'une école où elle recevra l'enseignement dans sa langue; c'est chaque individu en sa qualité de membre de la minorité qui possède ce droit et qui peut exercer cette possibilité d'apprendre...

...Chaque individu au Canada, au Québec doit jouir de la plénitude de ses droits, soit-il seul, soit-il membre d'un groupe; et si ce groupe compte 100 membres, le centième a autant... le droit de bénéficier de tous ses privilèges de citoyen que les quatre-vingt-dix-neuf autres...²¹

Ainsi, il n'y a aucun doute que ce jugement donne à l'article 23 la vigueur et le momentum nécessaires pour traverser tout le pays. Il s'agit d'un précédent dont on avait besoin pour s'assurer que la *Charte* ne serait pas une simple déclaration dans l'air du temps mais bel et bien un document contenant des droits réels et plein de mordant.

VII. CONCLUSION

Au début de cet exposé, j'ai posé une question, à savoir si l'école française dans l'Ouest canadien était un mythe, un rêve ou une réalité qu'on peut saisir. Si vous le permettez, j'oserai y répondre en affirmant qu'il s'agit bel et bien d'une réalité tangible.

D'ailleurs, il s'agit d'une réalité qui existe déjà au Manitoba.

Pour ce qui est des autres provinces de l'Ouest canadien, et plus précisément de l'Alberta, les outils pour acquérir de telles écoles sont maintenant disponibles. Bien sûr, le travail ne se fera pas par lui-même.

Il faudra planifier, étudier, négocier, discuter, faire des compromis. Mais en tout dernier lieu, il y aura la *Charte*. Celle-ci sera la dernière et la plus puissante carte que l'on devra jouer afin d'obtenir des écoles françaises pour les minorités francophones de l'Ouest canadien. Il ne faudra jamais sous-estimer l'importance et la portée de ce document constitutionnel. Comme preuve de cette affirmation, on a qu'à se référer aux commentaires du juge Deschênes dans l'affaire des écoles protestantes du Québec, décidée en septembre 1982.

Je termine sur une note historique. En 1916, monseigneur Adélard Langevin de Saint-Boniface prononça les paroles suivantes: "Si l'on veut du français, c'est à nous d'en mettre!"

De même, si l'on désire des écoles françaises, c'est à nous de les exiger. La *Charte* est là pour nous aider.

NOTES

¹ Cf., *Loi Constitutionnelle de 1981*, Annexe I, no. 1.

² Cf., *Loi Constitutionnelle de 1981*, Annexe I, no. 2.

³ Cf., *Loi Constitutionnelle de 1981*, Annexe I, no. 12.

⁴ Cf., Article 17 du *Alberta Act*, (1927) S.C.R. 364.

⁵ *Common Schools Act*, 1871, 34 Victoria, c. 21.

⁶ *Common Schools Act*, 1859, 22 Victoria, c. 64.

- ⁷ *An Act Respecting the Department of Education*, S.M. 1890, c. 37; *An Act Respecting Public Schools*, S.M. 1890, c. 38.
- ⁸ *Hirsch v. Protestant Board of School Commissioners of Montreal*, (1928) A.C. 200; *Trustees of the Roman Catholic Separate Schools for Ottawa v. Mackell*, (1917) A.C. 62; *Mahar v. Town of Portland*, (1874) Wheeler 362; *Barret v. City of Winnipeg*, (1892) A.C. 445; *Brady v. Attorney-General of Manitoba*, (1895) A.C. 202. Pour un compte-rendu complet de toutes ces causes d'action, voir le jugement Deschênes dans l'affaire *Le Bureau Métropolitain des Écoles Protestantes de Montréal c. Le Ministère de l'Éducation de la Province de Québec* et ux, reproduit dans Jules Deschênes, *Ainsi parlèrent les tribunaux*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1980, p. 133 et suivantes.
- ⁹ Pierre Arsenault, *L'enchâssement des droits de la minorité canadienne-française dans la constitution du Canada*, Moncton, Les éditions de l'Université de Moncton, École de droit, 1982, p. 30.
- ¹⁰ Cf., *Loi Constitutionnelle de 1981*, Annexe B, Partie I.
- ¹¹ La Commission de l'unité canadienne, *Se Retrouver, observations et recommandations*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, janvier 1979, p. 129.
- ¹² J.E. Magnét, "Les écoles et la constitution", discours prononcé au Colloque de la Faculté de Droit et le Centre International de recherche sur le bilinguisme intitulé *Théorie et réalité de l'égalité juridique des langues au Canada*, Québec, 4-6 novembre 1982, p. 4.
- ¹³ 1960 (Can.) c. 44, (S.R.C. 1970, Appendice III) modifiée par 1970-71-72, c. 38, art. 29.
- ¹⁴ J.E. Magnét, op. cit., p. 7.
- ¹⁵ J.E. Magnét, op. cit., note 12, 7-8; J. Stuart Langford, *The Law of your Land*, Toronto, CBC Enterprises, 1982, pp. 52-53.
- ¹⁶ *Potvin and the Queen*, (1982) 7 W.C.B. 364 (May 7, 1982, Ont. H.C., Eberle, J.).
- ¹⁷ J.S. Langford, op. cit., note 15, p. 54.
- ¹⁸ J.E. Magnét, "Language Rights: Myth and Reality", (1981) 12 *Revue Générale de Droit*, p. 266.
- ¹⁹ M. le juge A. Monnin, "L'égalité juridique des langues et l'enseignement. Les écoles françaises hors Québec", discours prononcé au Colloque de la Faculté de droit et le Centre International de recherche sur le bilinguisme intitulé *Théorie et réalité de l'égalité juridique des langues au Canada*, Québec, 4-6 novembre 1982, pp. 5-6.
- ²⁰ Présentation au Comité conjoint sur la constitution, le 13 novembre 1980, cité dans P. Arsenault, op. cit., note 9, p. 46.
- ²¹ Article 52, *Loi constitutionnelle de 1981*, Annexe B, Partie VI.

- ²² *Le Procureur Général de la Province de Québec c. Blaikie et al.*, (1979) 2 R.C.S. 1916.
- ²³ *Le Procureur Général du Manitoba c. Forest*, (1979) 2 R.C.S. 1032.
- ²⁴ *La Fédération des francophones hors Québec, Deux poids, Deux mesures*, Ottawa, 1978, p. 14.
- ²⁵ R.S.A. 1980, c. S-3.
- ²⁶ M. le juge A. Monnin, *op. cit.*, note 19, p. 16.
- ²⁷ E.G. Ewaschuk, *The Charter: An Overview and Remedies*, (1982) 26 C.R. (3d) 54.
- ²⁸ *La Charte des droits et libertés: Guide à l'intention des Canadiens*, Ottawa, Ministère des Approvisionnement et Services, 1982, p. 28, (version française).
- ²⁹ E.G. Ewaschuk, *op. cit.*, note 27.
- ³⁰ Cour supérieure du Québec, District de Montréal, no. 500 05-008 865-824, le 8 septembre 1982.
- ³¹ *Ibid.*, pp. 64-67.